

Courrier hebdomadaire

n° 2600-2601 • 2024

La préparation des élections du 9 juin 2024

II. Parlement fédéral et Parlement européen

Benjamin Biard

Pierre Blaise

Jean Faniel

Cédric Istasse

Vincent Lefebvre

Caroline Sägerser

CRISP

Courrier hebdomadaire

Rédacteur en chef : Cédric Istasse

Assistante éditoriale : Fanny Giltaire

Le *Courrier hebdomadaire* est soutenu par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par le Service public de Wallonie – Économie Emploi Recherche et par le Ministère de la Communauté germanophone. Il est également publié avec le concours du Fonds de la recherche scientifique–FNRS et de la Fondation universitaire de Belgique.



Une version numérique du *Courrier hebdomadaire* est disponible en *pay per view* (au numéro) et en accès gratuit pour les abonnés sur le site portail de CAIRN (<http://www.cairn.info>).

Le numéro simple : 7,90 euros – le numéro double : 13,90 euros

Abonnement : 235,00 euros

Souscription, commandes et informations :

CRISP – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tél : 32 (0)2 211 01 80 – Fax : 32 (0)2 219 79 34

<http://www.crisp.be> – info@crisp.be

IBAN BE51 3100 2715 7662 – BIC BBRUBEBB

TVA 0408 141 158

Éditeur responsable : Jean Faniel – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.

ISSN 0008 9664

TABLE DES MATIÈRES

2. CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS	5
2.1. Règles propres à l'élection de la Chambre des représentants	5
2.2. Rappel des élections antérieures	5
2.2.1. Tendances générales	6
2.2.2. Résultats dans les trois régions	7
2.2.3. Composition de la Chambre des représentants	11
2.2.4. Mouvements en sièges intervenus au cours de la législature 2019-2024	13
2.3. Listes en présence	15
2.3.1. Aperçu général	15
2.3.2. Circonscription du Brabant wallon	24
2.3.3. Circonscription du Hainaut	26
2.3.4. Circonscription de Liège	30
2.3.5. Circonscription du Luxembourg	33
2.3.6. Circonscription de Namur	35
2.3.7. Circonscription de Bruxelles-Capitale	37
2.3.8. Circonscription d'Anvers	43
2.3.9. Circonscription du Brabant flamand	46
2.3.10. Circonscription de Flandre occidentale	49
2.3.11. Circonscription de Flandre orientale	51
2.3.12. Circonscription du Limbourg	54
3. SÉNAT	57
3.1. Règles propres à la constitution du Sénat	57
3.2. Rappel des élections antérieures : composition du Sénat	59
4. REPRÉSENTATION BELGE AU PARLEMENT EUROPÉEN	62
4.1. Règles propres à l'élection de la représentation belge au Parlement européen	62
4.2. Rappel des élections antérieures	62
4.2.1. Résultats dans le collège électoral français	63
4.2.2. Résultats dans le collège électoral néerlandais	63
4.2.3. Résultats dans le collège électoral germanophone	64
4.3. Listes en présence	65
4.3.1. Collège électoral français	65
4.3.2. Collège électoral néerlandais	69
4.3.3. Collège électoral germanophone	73

VOLUME I (Courrier hebdomadaire n° 2599) :

CADRE JURIDIQUE DU SCRUTIN

INTRODUCTION

1. CADRE JURIDIQUE DES ÉLECTIONS DU 9 JUIN 2024

ANNEXES

VOLUME III (Courrier hebdomadaire n° 2602-2603) :

PARLEMENTS RÉGIONAUX ET COMMUNAUTAIRES

5. PARLEMENT WALLON

6. PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

7. PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

8. PARLEMENT FLAMAND

9. PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

2. CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Les 150 sièges à pourvoir à la Chambre des représentants sont répartis dans onze circonscriptions électorales. Le nombre de sièges à pourvoir dans chaque circonscription a été quelque peu modifié par rapport à 2019, les circonscriptions de Bruxelles-Capitale et de Namur gagnant chacune un siège, au détriment de celles du Hainaut et de Liège. Le nombre total de sièges varie de 4 (circonscription du Luxembourg) à 24 (circonscription d'Anvers).

2.1. RÈGLES PROPRES À L'ÉLECTION DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Les listes présentées à l'élection de la Chambre des représentants se composent de deux parties : une liste de candidats effectifs et une liste de candidats suppléants. Pour être complète, une liste doit compter un nombre de candidats effectifs correspondant au nombre total de sièges à pourvoir dans la circonscription considérée, ainsi qu'un nombre de candidats suppléants correspondant à la moitié du nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription considérée, arrondi à l'unité supérieure et majoré d'une unité (avec un minimum de 6).

Sur chacune des listes de candidats (effectifs ou suppléants) présentées pour l'élection de la Chambre des représentants, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un, d'une part, et les deux premiers candidats ne peuvent être du même sexe, d'autre part.

Comme pour tous les autres scrutins qui se déroulent en Belgique le 9 juin 2024, l'effet dévolutif de la case de tête est réduit de moitié.

2.2. RAPPEL DES ÉLECTIONS ANTÉRIEURES

Cette section examine tour à tour les tendances générales observées lors de l'élection de la Chambre des représentants tenue le 26 mai 2019, les résultats dans les trois régions (Wallonie, Région bruxelloise et Flandre), la composition de la Chambre résultant de son élection en 2019 et la composition sortante de cette assemblée en 2024.

2.2.1. Tendances générales

Le 26 mai 2019, huit des treize partis politiques représentés à la Chambre des représentants voient leur score diminuer par rapport au précédent scrutin : la N-VA (de 20,3 % à 16,0 % à l'échelle du pays, soit – 4,3 %), le PS (de 11,7 % à 9,5 %, soit – 2,2 %), le CD&V (de 11,6 % à 8,9 %, soit – 2,7 %), l'Open VLD (de 9,8 % à 8,5 %, soit – 1,3 %), le MR (de 9,6 % à 7,6 %, soit – 2,0 %), le SP.A (de 8,8 % à 6,7 %, soit – 2,1 %), le CDH (de 5,0 % à 3,7 %, soit – 1,3 %) et le PP (de 1,5 % à 1,1 %, soit – 0,4 %). Ce dernier perd l'unique siège qu'il détenait dans cette assemblée.

**Tableau 8. Élection de la Chambre des représentants (2014 et 2019)
Répartition des voix en % des votes valables :
résultats nationaux des principales formations politiques**

		2014	2019
Partis francophones	PS	11,7	9,5
	MR	9,6	7,6
	Écolo	3,3	6,1
	CDH	5,0	3,7
	Défi ¹	1,8	2,2
	PP	1,5	1,1
	PTB ²	3,7	8,6
Partis néerlandophones	N-VA	20,3	16,0
	VB	3,7	12,0
	CD&V	11,6	8,9
	Open VLD	9,8	8,5
	SP.A	8,8	6,7
	Groen	5,3	6,1

¹ En 2014, FDF.

² En 2014, listes PTB-GO! dans les cantons wallons, liste PTB*PVDA-GO! dans les cantons bruxellois, listes PVDA+ dans les cantons flamands ; en 2019, listes PTB dans les cantons wallons, liste PTB*PVDA dans les cantons bruxellois, listes PVDA dans les cantons flamands.

Remarques :

- En ce compris les électeurs résidant à l'étranger.
- En 2019, dans les cantons bruxellois, présence de candidats SP.A sur la liste PS et de candidats Groen sur la liste Écolo.

Les partis écologistes (Écolo et Groen), le VB, le PTB et Défi enregistrent une hausse. Celle-ci est particulièrement forte pour le VB. Le parti d'extrême droite flamand fait plus que tripler son score de 2014, puisqu'il passe de 3,7 % à 12,0 % des voix à l'échelle du pays (+ 8,3 %), retrouvant ainsi son résultat de 2007. La hausse est également marquée pour le PTB, qui fait plus que doubler son score, passant de 3,7 % à 8,6 % des voix (+ 4,9 %). Écolo et Groen enregistrent également des progrès importants, passant respectivement de 3,3 % à 6,1 % (+ 2,8 %) et de 5,3 % à 6,1 % des voix (+ 0,8 %), sans toutefois égaler leur niveau de 1999.

Défi, dont c'est la première participation au scrutin fédéral depuis le changement de nom (jusqu'en 2015, il s'appelait FDF) et la seconde depuis la rupture de l'alliance avec le MR intervenue en 2011, passe de 1,8 % à 2,2 % des voix (+ 0,4 %).

L'ensemble des partis appartenant aux familles politiques dites traditionnelles, soit les familles socialiste (PS et SP.A), libérale (MR et Open VLD) et de tradition sociale-chrétienne (CDH et CD&V), connaissent une baisse du nombre de leurs électeurs en 2019. Fait inédit, le score additionné de ces partis se situe désormais sous le seuil des 50 % à l'échelle nationale. En l'occurrence, il est de 44,9 % (soit – 11,6 % par rapport à 2014), à savoir 57,3 % en Wallonie (– 14,5 %), 46,4 % en Région bruxelloise (– 16,8 %) et 38,5 % en Flandre (– 9,6 %) ¹. Il s'agit là de la poursuite, et même de l'accentuation, d'une tendance lourde depuis les années 1950 ².

2.2.2. Résultats dans les trois régions

L'inégale répartition des électeurs entre les trois régions a pour conséquence un rapport différent entre chiffres absolus et pourcentages de voix au niveau régional. Ainsi, avec 541 428 voix, le PS obtient 26,1 % des suffrages en Wallonie tandis que, avec près de 500 000 voix en plus, la N-VA (1 040 804 voix) ne récolte que 25,5 % des suffrages en Flandre.

En pourcentage, on constate que le premier parti dans chaque région représente une proportion assez semblable de l'électorat en Wallonie (PS, 26,1 %) et en Flandre (N-VA, 25,5 %), soit un quart des votants, mais que tel n'est pas le cas en Région bruxelloise, où, avec 21,6 % des voix, le premier parti, Écolo, rassemble approximativement un cinquième des suffrages. Les premiers partis de chacune des régions réunissent toutefois une proportion moindre de l'électorat que cinq ans auparavant. En 2014, la N-VA avait recueilli 32,4 % des voix en Flandre, et le PS 32,0 % en Wallonie ; en Région bruxelloise, le premier parti était alors le PS, avec 25,6 % des voix. Globalement, on assiste donc à un affaiblissement des positions dominantes et à un éparpillement de l'électorat. Cet éparpillement est en outre accentué, ce qui n'est pas nouveau, par le dédoublement linguistique de la plupart des partis ; parmi ceux représentés à la Chambre, seul le PTB-PVDA compte des élus dans les trois régions.

¹ En Flandre, c'est déjà lors du scrutin de 2010 que les trois partis dits traditionnels sont passés sous les 50 % (à savoir avec 45,5 %). Dans les deux autres régions, la situation de 2019 est inédite.

² Cf. C. ISTASSE, « Les évolutions électorales des partis politiques (1944-2019). I. Analyse par région », « Les évolutions électorales des partis politiques (1944-2019). II. Analyse nationale » et « Les évolutions électorales des partis politiques (1944-2019). III. Les familles politiques », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2416-2417, 2418-2419 et 2435, 2019.

**Tableau 9. Élection de la Chambre des représentants (2019)
Résultats des votes dans les trois régions**

	Wallonie		Région bruxelloise		Flandre	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
N-VA	–	–	15 983	3,2	1 070 804	25,5
VB	18 077	0,9	7 824	1,6	784 276	18,6
PS ¹	541 428	26,1	100 195	20,0	–	–
CD&V	–	–	6 580	1,3	595 940	14,2
PTB ²	286 135	13,8	61 589	12,3	236 897	5,6
Open VLD	–	–	11 511	2,3	567 823	13,5
MR	425 231	20,5	87 594	17,5	–	–
SP.A ³	–	–	–	–	455 034	10,8
Écolo ⁴	308 308	14,9	108 144	21,6	–	–
Groen ⁵	–	–	–	–	413 836	9,8
CDH	221 700	10,7	29 161	5,8	–	–
Défi	84 807	4,1	51 544	10,3	14 043	0,3
Autres listes	187 088	9,0	21 334	4,3	67 652	1,6

Remarques :

- En ce compris les électeurs résidant à l'étranger.
- Région bruxelloise : en ce inclus les votes émis dans le canton de Rhode-Saint-Genèse en faveur de listes déposées dans la circonscription de Bruxelles-Capitale.
- Flandre : compte non tenu des votes émis dans le canton de Rhode-Saint-Genèse en faveur de listes déposées dans la circonscription de Bruxelles-Capitale.
- ¹ Présence de candidats SP.A sur la liste PS dans les cantons bruxellois.
- ² Dans les cantons wallons, listes PTB ; dans les cantons bruxellois, liste PTB*PVDA ; dans les cantons flamands, listes PVDA.
- ³ Pas de liste dans les cantons bruxellois.
- ⁴ Présence de candidats Groen sur la liste Écolo dans les cantons bruxellois.
- ⁵ Pas de liste dans les cantons bruxellois.

En Wallonie

En 2019, avec 26,1 % des voix, le PS accuse une perte de – 5,9 % par rapport aux élections de 2014 (et de – 11,5 % par rapport au scrutin de 2010, soit une perte de – 30 % de ses électeurs en une décennie ³). Le PS reste toutefois le premier parti de Wallonie, avec 116 197 voix de plus que le MR, qui recueille 20,5 % des suffrages. Ce dernier perd – 5,3 % des voix par rapport à 2014, soit un cinquième de ses électeurs. Troisième parti issu des familles politiques traditionnelles, le CDH perd – 23,5 % de ses électeurs (68 043 voix) et recule à la cinquième place des partis en Wallonie, derrière Écolo, qui, avec 14,9 % des suffrages, gagne 137 917 électeurs (soit une croissance de + 81,0 % de leur nombre), et le PTB, qui, avec 13,8 % des suffrages, voit son nombre d'électeurs croître de + 152 %.

³ Avec 37,6 % des votes valablement émis en Wallonie, le parti avait obtenu en 2010 son meilleur résultat électoral depuis 1991.

Passant de 2,4 % à 4,1 %, Défi, ex-FDF, réalise une progression notable, qui est toutefois insuffisante pour décrocher un élu en Wallonie.

**Tableau 10. Élection de la Chambre des représentants (2014 et 2019)
Résultats des votes en faveur des principaux partis en Wallonie**

	Nombre de voix		Pourcentage (en % des votes valables)	
	2014	2019	2014	2019
PS	663 073	541 428	32,0	26,1
MR	535 222	425 231	25,8	20,5
Écolo	170 391	308 308	8,2	14,9
PTB ¹	113 808	286 135	5,5	13,8
CDH	289 743	221 700	14,0	10,7
Défi ²	50 673	84 807	2,4	4,1

¹ En 2014, listes PTB-GO!.

² En 2014, FDF.

Remarque : en ce compris les électeurs résidant à l'étranger.

En Région bruxelloise

En 2019, avec 21,6 % des suffrages (soit + 11,1 %), Écolo double son score de 2014 et devient le premier parti bruxellois à la Chambre des représentants. Notons cependant la présence de candidats de Groen sur la liste Écolo ⁴ (dont Tinne Van der Straeten, élue à la 3^e place, qui deviendra ministre de l'Énergie dans le gouvernement fédéral De Croo). Perdant environ 23 000 voix (– 4,9 %, et ce en dépit de la présence de candidats SP.A sur sa liste), le PS passe en deuxième position avec 20,0 % des suffrages, devançant le MR (17,5 %, soit – 5,6 %) d'environ 12 000 voix. Avec 12,3 % des suffrages (+ 8,5 %), le PTB triple son score et est la quatrième formation politique, devant Défi (10,3 % des suffrages, soit – 0,8 %). Le CDH est relégué à la sixième place, avec 5,8 % des voix (– 3,5 %).

Outre Groen avec Écolo, le SP.A avait choisi de faire liste commune avec le PS. Toutefois, présents en 5^e et en 11^e positions, les candidats du SP.A n'ont pas été élus. Les autres partis néerlandophones avaient choisi de se présenter seuls aux électeurs bruxellois. Avec des scores compris entre 1,3 % (CD&V) et 3,2 % des voix (N-VA), ils n'ont pas pu obtenir de siège.

⁴ Tel avait déjà été le cas en 2014.

**Tableau 11. Élection de la Chambre des représentants (2014 et 2019)
Résultats des votes en faveur des principaux partis en Région bruxelloise**

	Nombre de voix		Pourcentage (en % des votes valables)	
	2014	2019	2014	2019
Écolo ¹	52 133	108 144	10,5	21,6
PS ²	123 985	100 195	24,9	20,0
MR	115 038	87 594	23,1	17,5
PTB ³	19 135	61 589	3,8	12,3
Défi ⁴	55 306	51 544	11,1	10,3
CDH	46 441	29 161	9,3	5,8
N-VA	13 223	15 893	2,7	3,2
Open VLD	13 283	11 511	2,7	2,3
PP	8 641	8 455	1,7	1,7
VB	5 157	7 824	1,0	1,6
CD&V	8 173	6 580	1,6	1,3
SP.A	9 613	–	1,9	–

¹ En 2014 et en 2019, présence de candidats Groen sur la liste Écolo.

² En 2019, présence de candidats SP.A sur la liste PS.

³ En 2014, liste PTB*PVDA-GO! ; en 2019, liste PTB*PVDA.

⁴ En 2014, FDF.

Remarques :

- En ce compris les électeurs résidant à l'étranger.
- En ce inclus les votes émis dans le canton de Rhode-Saint-Genèse en faveur de listes déposées dans la circonscription de Bruxelles-Capitale.

En Flandre

En 2019 comme en 2014, la N-VA est le premier parti de Flandre. Passant de 32,4 % à 25,5 % des voix (soit – 6,9 %), elle perd toutefois un cinquième de son électorat. Connaissant une croissance spectaculaire, le VB devient le deuxième parti de Flandre avec 18,6 % des suffrages (+ 11,1 %) ; le parti d'extrême droite voit son électorat croître de + 223 %. Les partis dits traditionnels, le CD&V, l'Open VLD et le SP.A, perdent chacun une part significative de leurs électeurs ; ensemble, ils n'atteignent plus 40 % des votes. Avec 14,2 % des voix (– 4,4 %), le CD&V occupe la troisième place ; il devance l'Open VLD, quatrième parti avec 13,5 % (– 2,0 %). Groen, cinquième parti, progresse (9,8 %, soit + 1,2 %). Il en va de même du PVDA, sixième, et ce de façon même plus marquée puisque le parti de gauche radicale double le nombre de ses électeurs, passant de 2,8 % à 5,6 % des voix (+ 2,8 %).

**Tableau 12. Élection de la Chambre des représentants (2014 et 2019)
Résultats des votes en faveur des principaux partis en Flandre**

	Nombre de voix		Pourcentage (en % des votes valables)	
	2014	2019	2014	2019
N-VA	1 353 174	1 070 804	32,4	25,5
VB	242 581	784 276	5,8	18,6
CD&V	774 867	595 940	18,6	14,2
Open VLD	646 288	567 823	15,5	13,5
SP.A	585 853	455 034	14,0	10,8
Groen	358 947	413 836	8,6	9,8
PVDA ¹	118 333	236 897	2,8	5,6

¹ En 2014, listes PVDA+.

Remarques :

- En ce compris les électeurs résidant à l'étranger.
- Compte non tenu des votes émis dans le canton de Rhode-Saint-Genèse en faveur de listes déposées dans la circonscription de Bruxelles-Capitale.

2.2.3. Composition de la Chambre des représentants

Les députés fédéraux élus dans les circonscriptions du Brabant wallon, du Hainaut, de Namur, de Liège et du Luxembourg appartiennent au groupe linguistique français de la Chambre des représentants. Ceux élus dans les circonscriptions d'Anvers, du Brabant flamand, de Flandre occidentale, de Flandre orientale et du Limbourg appartiennent au groupe linguistique néerlandais. Ceux élus dans la circonscription de Bruxelles-Capitale appartiennent à l'un ou l'autre groupe linguistique en fonction de la langue utilisée lors de leur prestation de serment ⁵.

Lors des élections de 1995 et de 1999, 59 des 150 sièges de député fédéral ont été attribués à des listes composant le groupe linguistique français de la Chambre, le groupe linguistique néerlandais comptant alors 91 membres. Après le scrutin de 2003, cette répartition a été modifiée, le groupe linguistique français totalisant 62 élus et le groupe linguistique néerlandais n'en comptant plus que 88. Cette répartition n'a pas été affectée par les scrutins de 2007 et de 2010. En revanche, en 2014, la répartition s'est modifiée à nouveau en faveur du groupe linguistique français : celui-ci a compté alors 63 élus, contre 87 dans le groupe linguistique néerlandais. En 2019, la répartition issue directement du scrutin traduit un mouvement inverse : le groupe linguistique français perd 2 sièges (61) au profit du groupe linguistique néerlandais (89). Cette évolution résulte du fait que, cette fois-ci, deux candidates qui ont été élues dans la circonscription de Bruxelles-Capitale ont d'abord prêté serment en néerlandais : Tinne Van der Straeten, élue sur la liste Écolo, et Maria Vindevoghel, élue sur la liste bilingue PTB*PVDA.

⁵ Lorsque le serment est prononcé dans les deux langues, c'est le choix de la première qui est pris en compte.

Bien qu'en recul (25 sièges, soit – 8 par rapport à 2014), la N-VA continue d'être le premier groupe politique de la Chambre des représentants. La place de deuxième parti reste au PS (20 sièges, soit – 3). Cependant, les deux partis écologistes formant un groupe commun à la Chambre, c'est celui-ci qui occupe la deuxième position au niveau des groupes politiques, avec 21 sièges (Écolo double son nombre de sièges (12 ; + 6), tandis que Groen l'augmente de moitié (9 ; + 3)). Avec 18 sièges (+ 15), le VB est le deuxième parti du groupe linguistique néerlandais et le quatrième groupe à la Chambre. Viennent ensuite le MR, avec 14 sièges (– 6), puis le CD&V et l'Open VLD ainsi que le PTB-PVDA avec 12 sièges chacun. Le CD&V a perdu 6 sièges et l'Open VLD 2, tandis que le PTB-PVDA en a gagné 10. Le SP.A conserve 9 députés, ce qui représente une perte de 4 sièges. Également en recul, le CDH voit sa représentation fondre de près de la moitié (5 sièges, soit – 4). Défi se maintient à 2 sièges, tous deux acquis dans la circonscription bruxelloise. Quant à lui, le PP disparaît de l'assemblée (– 1).

Tableau 13. Chambre des représentants
Répartition des sièges par groupe linguistique et par circonscription électorale (2019)

Circonscription	Groupe linguistique français							
	Nombre total	PS	MR	Écolo	PTB	CDH	Défi	PP
Bruxelles-Capitale	13 (– 2)	3 (– 2)	3 (– 1)	3 (+ 1)	1 ¹ (+ 1)	1 (– 1)	2 (=)	0 (=)
Brabant wallon	5 (=)	1 (=)	3 (=)	1 (=)	0 (=)	0 (=)	0 (=)	0 (=)
Hainaut	18 (=)	8 (– 1)	3 (– 2)	3 (+ 2)	3 (+ 2)	1 (– 1)	0 (=)	0 (=)
Liège	15 (=)	5 (=)	3 (– 2)	3 (+ 2)	3 (+ 2)	1 (– 1)	0 (=)	0 (– 1)
Luxembourg	4 (=)	1 (=)	1 (=)	1 (+ 1)	0 (=)	1 (– 1)	0 (=)	0 (=)
Namur	6 (=)	2 (=)	1 (– 1)	1 (=)	1 (+ 1)	1 (=)	0 (=)	0 (=)
TOTAL	61 (– 2)	20 (– 3)	14 (– 6)	12 (+ 6)	8 (+ 6)	5 (– 4)	2 (=)	0 (– 1)

Circonscription	Groupe linguistique néerlandais							
	Nombre total	N-VA	VB	CD&V	Open VLD	SP.A	Groen	PVDA
Bruxelles-Capitale	2 (+ 2)	0 (=)	0 (=)	0 (=)	0 (=)	0 ¹ (=)	1 ² (+ 1)	1 ³ (+ 1)
Anvers	24 (=)	8 (– 3)	5 (+ 3)	3 (– 1)	2 (=)	2 (– 1)	2 (=)	2 (+ 2)
Brabant flamand	15 (=)	5 (=)	2 (+ 2)	2 (– 1)	3 (– 1)	1 (– 1)	2 (+ 1)	0 (=)
Flandre occidentale	16 (=)	4 ⁴ (– 2)	4 (+ 4)	3 (– 1)	2 (=)	2 (– 1)	1 (=)	0 (=)
Flandre orientale	20 (=)	5 (– 1)	4 (+ 3)	2 (– 2)	4 (=)	2 (– 1)	2 (=)	1 (+ 1)
Limbourg	12 (=)	3 (– 2)	3 (+ 3)	2 (– 1)	1 (– 1)	2 (=)	1 (+ 1)	0 (=)
TOTAL	89 (+ 2)	25⁴ (– 8)	18 (+ 15)	12 (– 6)	12 (– 2)	9 (– 4)	9 (+ 3)	4 (+ 4)

¹ Liste PS.

² Liste Écolo.

³ Liste PTB*PVDA.

⁴ Dont un élu siégeant comme indépendant.

Au cours de la législature 2019-2024, les députés Écolo et Groen forment à nouveau un groupe commun (Écolo-Groen) ; celui-ci compte 21 membres (ce qui fait de lui le deuxième groupe le plus nombreux après celui de la N-VA). De même, tous les députés du PTB forment le groupe PVDA-PTB, fort de 12 membres (soit autant que le groupe CD&V et que le groupe Open VLD).

La proportion de femmes parmi les députés fédéraux augmente à l'occasion des élections du 26 mai 2019 : au jour de l'installation de la Chambre des représentants, elle est de 64 sur 150, soit 42,7 %. Plus précisément, elle est de 39,3 % sur les bancs francophones (24 sur 61) et de 44,9 % dans les rangs néerlandophones (40 sur 89). Même si la parité n'est toujours pas atteinte, ces différents chiffres n'en constituent pas moins autant de maxima historiques ; en effet, les proportions étaient de 12,0 % en 1995 (respectivement 11,9 % du côté francophone et 12,1 % du côté néerlandophone), 19,3 % en 1999 (22,0 % et 17,6 %), 35,3 % en 2003 (37,1 % et 34,1 %), 34,7 % en 2007 (35,5 % et 34,1 %), 39,3 % en 2010 (35,5 % et 42,0 %) et 38,7 % en 2014 (31,8 % et 43,7 %).

Ce sont le SP.A et Groen qui présentent les pourcentages les plus élevés de femmes parmi leurs députés fédéraux (55,6 %). Une parité est de mise dans les rangs d'Écolo et de Défi (50,0 %). Parmi les autres formations, les femmes sont moins nombreuses que les hommes : 44,0 % pour la N-VA, 41,7 % pour le CD&V et l'Open VLD ainsi que pour le PTB (à savoir dans ce dernier cas, 37,5 % parmi les députés francophones de ce parti et 50,0 % parmi ses députés néerlandophones), 40,0 % pour le CDH, 38,9 % pour le VB, 35,7 % pour le MR et 35,0 % pour le PS.

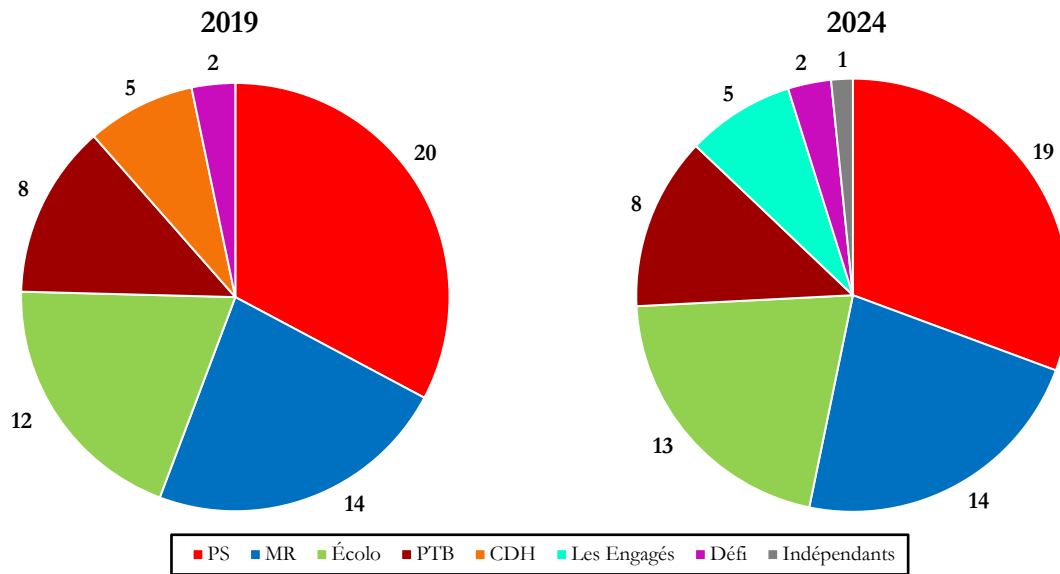
2.2.4. Mouvements en sièges intervenus au cours de la législature 2019-2024

Le 18 janvier 2020, le député Emir Kir, par ailleurs bourgmestre de la commune bruxelloise de Saint-Josse-ten-Noode et ancien secrétaire d'État régional, est exclu du PS en raison de contacts avec l'extrême droite turque. Il siège depuis lors comme indépendant.

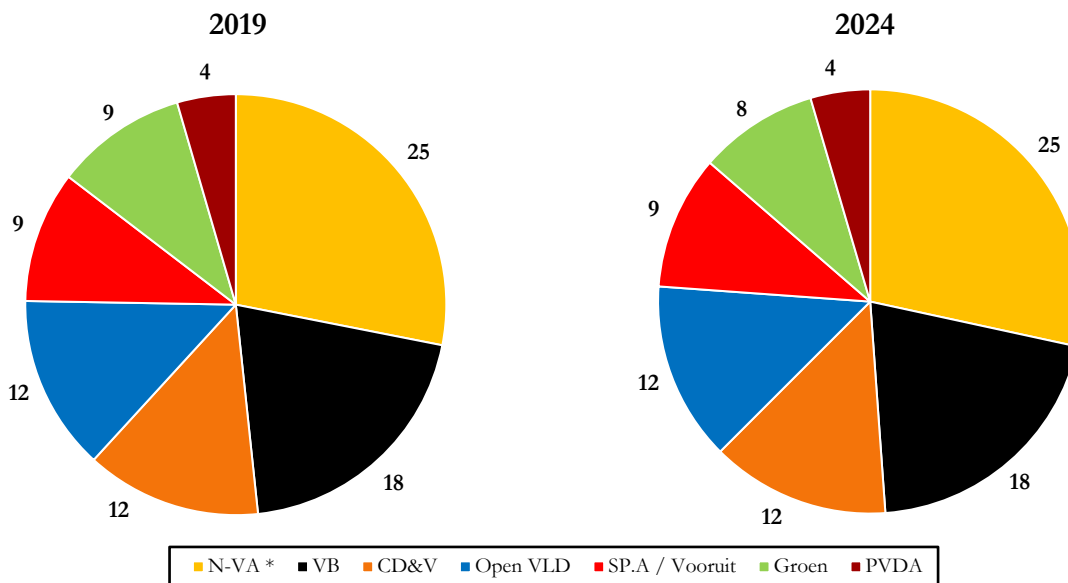
Le 1^{er} octobre 2020, Tinne Van der Straeten (Groen), élue sur la liste Écolo dans la circonscription de Bruxelles-Capitale, devient ministre à l'occasion de la constitution du gouvernement fédéral De Croo ; elle est suppléée à la Chambre des représentants par Guillaume Defossé (Écolo). Dès lors, et jusqu'à la fin de la législature, Écolo a 13 représentants à la Chambre, tandis que Groen n'en a plus que 8. Par voie de conséquence également, le groupe linguistique français de l'assemblée compte depuis lors 62 membres, et le groupe linguistique néerlandais 88.

Il est à noter par ailleurs que deux partis ont changé de nom : le SP.A s'est rebaptisé Vooruit le 21 mars 2021, et le CDH est devenu Les Engagés le 12 mars 2022.

Graphique 1. Chambre des représentants
Composition du groupe linguistique français au début et à la fin de la législature 2019-2024



Graphique 2. Chambre des représentants
Composition du groupe linguistique néerlandais au début et à la fin de la législature 2019-2024



* Dont 1 élu siégeant comme indépendant.

2.3. LISTES EN PRÉSENCE

Pour chaque circonscription électorale, un tableau reprend, pour chacune des formations politiques se présentant à l'élection de la Chambre des représentants du 9 juin 2024, les renseignements suivants : la place sur la liste, les prénom et nom, ainsi que les mandats et fonctions des premiers candidats effectifs. Les partis ayant obtenu au moins un siège dans la circonscription considérée à l'issue du précédent scrutin fédéral sont présentés dans l'ordre déterminé par le nombre de voix qu'ils y avaient alors recueillies. Dans les tableaux, sont pris en considération les candidats qui sont placés en ordre théoriquement utile sur les listes de ces partis, c'est-à-dire les candidats qui figurent en tête des listes jusqu'à concurrence du nombre de sièges qu'ont obtenus dans ladite circonscription en 2019 les listes sur lesquelles ils se présentent, augmenté d'une unité (candidat qui occupe la place dite de combat). Dans les tableaux de candidatures, sont également repris les candidats figurant à la première place de chacune des autres listes déposées pour le scrutin. Celles-ci sont présentées par ordre alphabétique. Des commentaires ou compléments d'information sur la composition des listes suivent les tableaux.

2.3.1. Aperçu général

Outre ceux qui disposent d'une représentation dans l'assemblée sortante, 13 partis politiques déposent une ou plusieurs listes pour l'élection de la Chambre des représentants du 9 juin 2024. Cela représente une nette diminution par rapport à 2019, où ils étaient au nombre de 23.

Un seul « petit parti » est présent dans l'ensemble des circonscriptions fédérales ; il s'agit de Blanco. Deux autres partis (Belg.Unie-BUB et l'Unie) se présentent à la fois dans une ou plusieurs circonscriptions wallonnes et dans une ou plusieurs circonscriptions flamandes ainsi que dans celle de Bruxelles-Capitale. Collectif Citoyen, Voor U, Chez Nous, Agora, Lutte ouvrière, RMC, Volt Europa, DierAnimal et GV-Gezond Verstand sont présents soit dans une ou plusieurs circonscriptions wallonnes (et éventuellement dans celle de Bruxelles-Capitale également), soit dans une ou plusieurs circonscriptions flamandes (et éventuellement dans celle de Bruxelles-Capitale également). Enfin, la Team Fouad Ahidar se présente uniquement dans la circonscription de Bruxelles-Capitale.

Il est à noter toutefois que certains de ces partis ont initialement déposé des listes dans davantage de circonscriptions, mais ces listes y ont été invalidées.

Partis représentés dans l'assemblée sortante

La N-VA est la seule des formations politiques représentées dans l'assemblée sortante qui dépose des listes dans l'ensemble des circonscriptions fédérales. Conformément à l'annonce faite par son président, Bart De Wever, au début du mois de décembre 2023, le parti nationaliste flamand a en effet déposé une liste non seulement dans toutes les circonscriptions flamandes et dans la circonscription de Bruxelles-Capitale, comme il en a l'habitude, mais

également dans chacune des circonscriptions wallonnes, et ce pour la première fois. Pour chef de file francophone et tête de liste en Brabant wallon, B. De Wever a choisi le philosophe conservateur et ultra-libéral Drieu Godfridi. Affirmant vouloir offrir une « alternative de droite » aux électeurs wallons, la N-VA serait surtout désireuse de réaliser une opération financièrement profitable, les voix des électeurs wallons venant grossir le montant de sa dotation publique fédérale. En cela, elle imiterait le VB, qui avait ouvertement déclaré poursuivre cet objectif quand il avait fait de même lors du scrutin de 2019.

Le PTB (PVDA du côté néerlandophone) est présent dans 10 des 11 circonscriptions fédérales ; seule fait exception la circonscription du Luxembourg. Il a renoncé à être présent dans cette province plus rurale, où il lui est plus difficile de s'implanter qu'en milieu urbain ou dans les anciens bassins industriels et où peu de sièges sont à pourvoir.

Le PS, le MR, Écolo et Les Engagés se présentent chacun dans les 5 circonscriptions wallonnes et dans la circonscription bruxelloise. Les listes qu'ils déposent dans cette dernière comportent des candidats de leurs partis frères respectifs⁶, à savoir Vooruit, l'Open VLD, Groen et le CD&V. Les deux partis écologistes avaient déjà procédé ainsi en 2014 et 2019, et les deux partis socialistes en 2019. Pour les deux partis libéraux et les deux partis de tradition sociale-chrétienne, il s'agit là d'une pratique nouvelle.

Défi se présente lui aussi dans les 5 circonscriptions wallonnes et dans la circonscription bruxelloise. Le parti amarante avait l'intention de déposer une liste également dans la circonscription du Brabant flamand (en lien avec son objectif historique de défense des droits des habitants francophones des communes flamandes de la périphérie bruxelloise, et comme il l'avait fait en 2014 (sous le nom FDF) et en 2019), mais il n'est pas parvenu à y récolter le nombre de signatures requis⁷.

Le VB dépose des listes dans les 5 circonscriptions flamandes et dans la circonscription bruxelloise. En vertu d'un accord passé avec le nouveau parti d'extrême droite francophone Chez Nous, il n'en dépose plus dans les circonscriptions wallonnes⁸.

Le CD&V, l'Open VLD, Vooruit et Groen se présentent chacun dans les 5 circonscriptions flamandes. Comme déjà indiqué, dans la circonscription de Bruxelles-Capitale, ces partis font figurer leurs candidats sur les listes respectivement des Engagés, du MR, du PS et d'Écolo.

⁶ Sur cette notion, cf. notamment B. BIARD, « Les partis frères en Belgique : les relations entre le CDH et le CD&V », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2467-2468, 2020 ; B. BIARD, « Les partis frères en Belgique : les relations entre le MR et l'Open VLD », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2536-2537, 2022 ; B. BIARD, « Les partis frères en Belgique : les relations entre le PS et Vooruit », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2590-2591, 2024.

⁷ *La Libre Belgique*, 14 avril 2024, www.lalibre.be.

⁸ En 2019, tel avait été le cas. Le VB avait alors justifié le dépôt de listes en Wallonie par sa volonté de dénoncer le fait que les électeurs francophones des six communes à facilités de la périphérie bruxelloise ont encore la possibilité de voter pour des partis francophones à Bruxelles. En outre, il n'avait pas caché que sa démarche était également motivée par la volonté de grappiller des voix qui viendraient augmenter la dotation fédérale du parti.

Listes ou partis non représentés dans l'assemblée sortante qui se présentent à la fois dans des circonscriptions wallonnes, dans des circonscriptions flamandes et dans la circonscription de Bruxelles-Capitale

Trois partis se présentent à la fois en Wallonie, en Flandre et en Région bruxelloise : il s'agit de Blanco (qui a déposé une liste dans chaque circonscription du pays), de Belg.Unie-BUB (qui est présent dans trois circonscriptions wallonnes, dans quatre circonscriptions flamandes et dans la circonscription de Bruxelles-Capitale) et de l'Unie (qui dépose une liste dans la circonscription bruxelloise et les deux circonscriptions brabançonnes).

Récemment fondé par des citoyens qui revendiquent n'avoir aucune appartenance politique, le parti Blanco entend donner de la visibilité aux votes blancs et nuls ainsi qu'à la partie du corps électoral qui ne se rend pas aux urnes⁹. Concrètement, cette nouvelle formation part du constat que la distribution des sièges au Parlement ne reflète qu'imparfaitement la réalité des préférences citoyennes telle qu'exprimée dans les urnes. Par conséquent, Blanco a pour unique objectif de modifier la Constitution et les lois électorales afin d'ajouter sur les bulletins de vote la possibilité de voter pour des sièges qui resteraient vides dans l'hémicycle. En attendant, le parti indique que, hormis pour ce qui concerne l'unique point de son programme, ses éventuels élus se contenteront d'assister à tous les votes de la Chambre des représentants et de s'abstenir lors de ceux-ci ; en outre, le cas échéant, ils ne prendront part à aucun débat et n'exprimeront aucune opinion sur les autres sujets. Pour pouvoir prendre part aux élections fédérales, Blanco a obtenu la signature de trois députés fédéraux sortants : Kristof Calvo (Groen), Barbara Creemers (Groen) et Nathalie Dewulf (VB). Le parti dépose des listes dans l'ensemble des 11 circonscriptions fédérales.

Né en 2002, Belgische Unie - Union belge - Belgische Union (Belg.Unie-BUB) est un parti belgiciste, ou unitariste¹⁰. À ce titre, il se singularise par sa critique radicale du fédéralisme et se profile comme une formation attachée à la Belgique unitaire, telle qu'elle existait avant la révision constitutionnelle de 1970. Dès lors, il réclame le retour à une Belgique avec un seul gouvernement et un seul parlement, sans Régions ni Communautés, et préconise un État organisé sur la base des neuf provinces historiques (le Parlement national fait les lois, les provinces les exécutent), ce qui implique la réunification du Brabant (avec Bruxelles comme chef-lieu). Il veut également une politique active de promotion du multilinguisme à travers les écoles et les médias pour faire en sorte qu'un maximum de Belges soient au moins bilingues. Se présentant comme centriste et pluraliste, Belg.Unie-BUB vise en outre à lutter contre la participatie. Son emblème associe le drapeau européen bleu étoilé et le sigle du parti tracé dans les couleurs nationales : le noir, le jaune et le rouge. Ce parti présente des listes dans presque toutes les circonscriptions fédérales wallonnes (à l'exception de celle du Luxembourg) et flamandes (à l'exception de celle de Flandre occidentale) et dans la circonscription bruxelloise.

⁹ <https://blanco2024.be>.

¹⁰ www.unionbelge.be. Cf. J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2206-2207, 2014, p. 74-76.

Également unitariste, l'Unie est un parti fondé à la fin de l'année 2023 par une poignée de jeunes. Son but est « d'unir les Belges au-delà des divisions régionales et linguistiques et de créer un pays plus démocratique, prospère, social et respectueux de l'environnement »¹¹. En particulier, il vise à unir les jeunes « par-delà les divisions linguistiques et sociales ». Il s'engage aussi « à simplifier l'administration belge et à construire ensemble notre vision pour la Belgique »¹². Parmi les propositions du parti, présidé par Charles de Groot, figure sa volonté de mettre en place une circonscription électorale nationale, de refédéraliser les compétences régionales ou encore de promouvoir le bilinguisme dans tout le pays. Refusant les étiquettes « gauche-droite » et « progressiste-conservateur », le parti présente un profil centriste, voire de centre-droit, sur le plan socio-économique. L'Unie axe essentiellement sa communication sur les réseaux sociaux. Pour les élections fédérales du 9 juin 2024, il ne dépose des listes que dans trois circonscriptions : Brabant wallon, Brabant flamand et Bruxelles-Capitale.

Listes ou partis non représentés dans l'assemblée sortante qui se présentent uniquement dans des circonscriptions wallonnes et éventuellement dans la circonscription de Bruxelles-Capitale

Cinq partis sont présents uniquement dans des circonscriptions wallonnes et éventuellement dans celle de Bruxelles-Capitale. Seul l'un d'entre eux a déposé des listes dans les cinq circonscriptions wallonnes et dans la circonscription bruxelloise : Collectif Citoyen. Un autre est présent dans les cinq circonscriptions wallonnes mais pas en Région bruxelloise : Chez Nous. Des listes Agora se présentent au suffrage des électeurs dans les circonscriptions du Brabant wallon, de Namur et de Bruxelles-Capitale. Une liste Lutte ouvrière est déposée dans les circonscriptions du Hainaut et de Bruxelles-Capitale. Des listes RMC concourent dans les circonscriptions du Brabant wallon et de Liège, mais pas dans celle de Bruxelles-Capitale.

Le Collectif Citoyen, qui a déjà déposé des listes lors des élections du 26 mai 2019, se présente comme un mouvement créé par et pour les citoyens qui entend dépasser les clivages traditionnels et combattre la partitocratie. Il réclame « une refonte de nos institutions et législations pour permettre à tous les citoyens, sans distinction, d'être réellement acteurs du changement et d'apporter ainsi une part active dans les choix, les orientations et les décisions de notre société »¹³. Articulé autour de 22 objectifs prioritaires¹⁴, il consacre une attention particulière à la participation citoyenne (notamment en réclamant l'introduction du référendum d'initiative citoyenne et la mise sur pied d'assemblées citoyennes tirées au sort) et à des principes de bonne gouvernance. Une tentative de fusion ou de cartel avec RMC (cf. *infra*) a échoué. En 2024, il est présent dans les cinq circonscriptions fédérales wallonnes et dans la circonscription fédérale bruxelloise¹⁵ ; deux de ses listes sont incomplètes.

¹¹ Acte de constitution de l'asbl l'Unie (*Moniteur belge*, 9 novembre 2023).

¹² www.lunie.be.

¹³ « La charte de l'adhérent », <https://collectifcitoyen.be>.

¹⁴ Cf. « Le projet de société de Collectif Citoyen », <https://collectifcitoyen.be>.

¹⁵ Le Collectif Citoyen se présente également pour l'élection du Parlement wallon (dans six circonscriptions régionales wallonnes, réparties sur les cinq provinces du sud du pays) et pour l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (dans le groupe linguistique français).

Contrairement à ce qui prévalait lors de la plupart des scrutins précédents, une seule formation d'extrême droite présente des listes au suffrage des électeurs dans les circonscriptions fédérales wallonnes : Chez Nous¹⁶. Ce parti a été fondé en 2021 par une poignée de personnes dont les ambitions politiques ont souvent déjà pu être observées par le passé, au premier rang desquelles Jérôme Munier et Grégory Vanden Bruel, tous deux ex-membres actifs du PP¹⁷. D'emblée soutenu par le Vlaams Belang (VB) et le Rassemblement national (RN) français¹⁸, ce parti développe un programme et une communication essentiellement articulés autour de six axes majeurs : l'identité, l'immigration, la sécurité, la fiscalité, la bonne gestion publique et l'écologie de terroir et de proximité. Il est parvenu à rallier à lui plusieurs tendances de l'extrême droite wallonne, dont le Parti national européen (PNE) – porté par Olivier Balfroid (ancien militant du FN belge et ancien secrétaire général de Nation) et Jean-Pierre Borbouse (qui avait été élu sur une liste FN et avait siégé en tant que député wallon et de la Communauté française de 2004 à 2009) – et Agir – qui se réclame héritier du FN belge. Se heurtant au cordon sanitaire médiatique qui vise les formations d'extrême droite, Chez Nous peine à se faire connaître du grand public, et ce en dépit de son important investissement sur les réseaux sociaux. Parrainé par des élus du VB, Chez Nous dépose des listes dans l'ensemble des circonscriptions fédérales wallonnes¹⁹ ; à l'exception de celle déposée dans le Brabant wallon, toutes sont incomplètes. En vertu d'un accord passé avec le VB, Chez Nous n'a pas déposé de liste en Région bruxelloise (ni pour l'élection fédérale ni pour l'élection régionale).

Agora se présente comme un mouvement citoyen qui entend répondre à la crise de la démocratie représentative en faisant davantage participer les citoyens aux processus décisionnels sur la base d'un tirage au sort²⁰. Dans l'idéal, le parti souhaite transformer la chambre haute du Parlement fédéral en Sénat citoyen ; celui-ci accueillerait des assemblées composées de citoyens tirés au sort dotés de la capacité de proposer, amender ou abroger des lois. En attendant, Agora développe un programme entièrement articulé autour de cet enjeu participatif ; il indique d'ailleurs sur son site Internet ne pas avoir « de programme politique pré-défini ». Il propose notamment d'organiser des assemblées citoyennes à l'échelle nationale ou de permettre le référendum ou le préféréndum. Ce parti a pris part au scrutin régional bruxellois le 26 mai 2019 et a obtenu un élu au sein du groupe linguistique néerlandais de cette assemblée. Il bénéficie par conséquent d'un numéro national pour les scrutins du 9 juin 2024 (le n° 7). Cette fois, il participe aux élections fédérales dans trois circonscriptions (Brabant wallon, Namur et Bruxelles-Capitale) mais ne concourt plus à l'élection régionale bruxelloise.

¹⁶ Concernant ce parti, cf. B. BIARD, « Le parti Chez Nous », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2579-2580, 2023.

¹⁷ Le premier a aussi été candidat sur les Listes Destexhe pour l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 mai 2019. Le second a été le rédacteur en chef du journal *Le Peuple*, relancé en mars 2013 par le président du PP, Mischaël Modrikamen, et a travaillé auprès de l'élu régional wallon du PP, André-Paul Puget, de 2014 à 2017.

¹⁸ Relevons toutefois que, durant la campagne électorale, la presse a fait état de tensions entourant le recours par le parti Chez Nous à l'image de la présidente du RN, Marine Le Pen (cf. *Le Soir*, 15 mai 2024).

¹⁹ Pour l'élection du Parlement wallon, Chez Nous a déposé des listes dans 7 circonscriptions, concentrées dans les provinces de Hainaut et de Liège.

²⁰ <https://fr.agorabelgium.be>.

Lutte ouvrière (LO ; en néerlandais, *Arbeidersstrijd*) est un parti communiste révolutionnaire qui fait partie de l'Union communiste internationaliste (UCI, trotskyste), dont la section la plus connue est le parti politique français LO, qui compte notamment parmi ses membres Arlette Laguiller et Nathalie Arthaud, anciennes candidates à l'élection présidentielle française et, pour la première, ancienne députée européenne. LO, qui s'élève contre le capitalisme et les guerres, participe uniquement à l'élection de la Chambre des représentants en 2024, en déposant une liste dans les circonscriptions du Hainaut et de Bruxelles-Capitale. Toutes deux sont incomplètes.

Reprise en main citoyenne (RMC) se présente comme un « mouvement politique citoyen » qui entend « œuvrer pour une vraie démocratie citoyenne et participative »²¹. Fondé le 18 janvier 2024 sous l'impulsion de Michel Bureau, docteur en médecine, diplômé en philosophie et ancien échevin à Trois-Ponts, ce parti estime que la démocratie belge est « devenue défaillante » et propose de réformer profondément le système politique. Entre autres, il défend le recours au référendum d'initiative citoyenne et au tirage au sort de mandataires politiques afin d'« amener le citoyen au centre du pouvoir ». Il regrette en outre que la liberté d'expression ne soit « plus assurée totalement dans notre pays » et propose de permettre aux contribuables de décider, à travers leur déclaration d'impôt, à quel média leur quote-part d'impôt doit bénéficier. RMC dépose deux listes pour l'élection fédérale²² : dans le Brabant wallon et à Liège. La liste liégeoise n'est pas complète.

Listes ou partis non représentés dans l'assemblée sortante qui se présentent uniquement dans des circonscriptions flamandes et éventuellement dans la circonscription de Bruxelles-Capitale

Quatre partis présentent des listes uniquement dans les circonscriptions flamandes et éventuellement dans celle de Bruxelles-Capitale. Un parti se présente dans toutes les circonscriptions flamandes et dans la circonscription bruxelloise : Voor U. Un parti se présente dans une circonscription flamande (à savoir celle d'Anvers) et dans celle de Bruxelles-Capitale : Volt Europa. Deux partis se présentent seulement dans une circonscription flamande : DierAnimal (Anvers) et GV-Gezond Verstand (Flandre orientale).

Voor U est une formation politique lancée par Els Ampe, députée flamande sortante, après son départ de l'Open VLD survenu en septembre 2023. Celle-ci s'opposait de longue date à la ligne poursuivie par son parti et l'a quitté après avoir dénoncé la manière dont l'élection à la présidence du parti libéral flamand était organisée, impliquant une dérogation aux règles régissant. En quelques semaines, E. Ampe est parvenue à rassembler un certain nombre de mandataires en rupture avec l'Open VLD, provenant de la LDD ou d'autres formations politiques de création récente²³, ou encore d'anciennes figures de la N-VA. Ce regroupement, qui se présente comme une « plateforme électorale », a collecté plus de 7 000 signatures

²¹ « Le programme du mouvement RMC », www.mouvementrmc.be.

²² Pour l'élection du Parlement wallon, RMC a déposé quatre listes, dans les provinces de Liège et de Namur.

²³ Notamment Gezond Burger Verstand Vlaanderen (GBVV), Vista, VolksLiga et Vrijheid. Sur ces formations, cf. www.gbvv.be, www.vista.be, <https://volksliga.eu> et www.vrijheid.vlaanderen.

afin de pouvoir déposer des listes dans le collège néerlandais pour l'élection du Parlement européen, dans toutes les circonscriptions flamandes et dans celle de Bruxelles-Capitale (sous le nom bilingue de Voor U / Pour Vous) pour l'élection de la Chambre des représentants, pour toutes les circonscriptions du Parlement flamand et, avec l'appui d'un élu sortant de Groen²⁴, dans le groupe linguistique néerlandais pour l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Les propositions phares du parti sont l'introduction de la démocratie directe, la réduction des impôts et la contraction des politiques et des dépenses publiques ainsi que du personnel politique et administratif, ainsi que la déontologie et la transparence en politique²⁵. Le parti a établi un code de conduite et énoncé douze principes avec lesquels les membres doivent se déclarer d'accord.

Volt Europa est un mouvement politique paneuropéen, né en 2017 (initialement sous le nom de Vox Europe, rapidement abandonné pour éviter la confusion avec le parti d'extrême droite espagnol Vox). Volt Europa se définit comme un parti de centre-gauche, qui veut renforcer l'Union européenne, particulièrement dans ses dimensions sociale et citoyenne²⁶. Volt soutient la construction d'une véritable Europe fédérale, dotée notamment d'une armée et d'une force de police. En 2019, il a obtenu un élu au Parlement européen (Damian Boeselager, Allemagne) ; il a également des représentants dans trois parlements nationaux (Bulgarie, Chypre et Pays-Bas). En Belgique, le parti s'est présenté aux élections de 2019 pour le Parlement européen (dans le collège électoral néerlandophone) et à la Chambre des représentants (dans la circonscription d'Anvers). Aux élections de 2024, le parti présente des listes pour le Parlement européen (dans le collège électoral néerlandais), pour la Chambre des représentants (dans les circonscriptions d'Anvers et de Bruxelles-Capitale), pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (tant dans le groupe linguistique français que néerlandais) et pour le Parlement flamand (dans les circonscriptions d'Anvers et du Brabant flamand). Le parrainage de D. Boeselager lui a permis d'obtenir un numéro national (le n° 5).

DierAnimal n'a réussi à faire valider qu'une seule de ses listes pour l'élection de la Chambre des représentants, dans la circonscription fédérale d'Anvers²⁷. DierAnimal se définit comme un parti « animaliste unifié, national et bilingue »²⁸. Fondé en 2017, il s'est présenté pour la première fois aux élections en 2019, déposant des listes pour la Chambre des représentants dans cinq circonscriptions (deux circonscriptions wallonnes et trois circonscriptions flamandes), pour le Parlement wallon (cinq circonscriptions), pour le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (dans chacun des deux groupes linguistiques) et pour le Parlement flamand (quatre circonscriptions). Le parti a alors obtenu un siège au parlement régional bruxellois, dans le groupe linguistique français. Toutefois, cette élue, Victoria Austraet, a été exclue du parti dès 2020 et a siégé comme indépendante pendant la majorité de la législature. En mars 2024, elle a rejoint Écolo, et elle figure en 13^e place sur la liste de ce parti pour les élections régionales bruxelloises du 9 juin.

²⁴ *Le Soir*, 12 avril 2024, www.lesoir.be.

²⁵ www.vooru.be.

²⁶ <https://volteuropa.org>.

²⁷ DierAnimal se présente également pour l'élection du Parlement flamand, dans la seule circonscription d'Anvers. En revanche, la liste déposée pour l'élection régionale bruxelloise, ainsi que d'autres listes du parti, ont été invalidées.

²⁸ www.dieranimal.be.

GV-Gezond Verstand est un nouveau parti créé par quelques conseillers communaux de Wetteren, exclus de l'Open VLD. Certains d'entre eux ont autrefois été liés à la Lijst Dedecker (LDD), qui mettait en avant le « bon sens » (« *gezond verstand* »), et se sont par ailleurs présentés sous l'appellation Respect lors de l'élection du Parlement flamand en 2009. Cette formation se présente uniquement en Flandre orientale, et seulement pour la Chambre des représentants (la liste déposée dans la même province pour l'élection du Parlement flamand ayant été écartée). Ce parti accorde une attention particulière à la défense du monde agricole, à la simplification administrative et à la liberté d'entreprendre ²⁹.

Listes ou partis non représentés dans l'assemblée sortante qui se présentent uniquement dans la circonscription de Bruxelles-Capitale

Député régional bruxellois depuis 2004, pour Spirit puis le SP.A / Vooruit, Fouad Ahidar a quitté son parti en décembre 2023 à la suite d'une polémique entraînée par ses propos concernant le conflit à Gaza : il avait déclaré que les attaques du Hamas étaient « une petite réponse à la politique d'Israël depuis 70 ans ». Fouad Ahidar, qui présidait alors l'Assemblée de la VGC, s'était déjà distancé de Vooruit lors de l'affaire des propos racistes du président du parti, Conner Rousseau. En juin 2022, il avait été exclu du bureau politique de Vooruit pour avoir voté contre la consigne lors de l'examen du texte sur l'abattage sans étourdissement. Début février 2024, le député indépendant a annoncé le lancement de sa propre liste, Team Fouad Ahidar ³⁰. Celle-ci se présente à la Chambre des représentants dans la seule circonscription de Bruxelles-Capitale, mais également au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (dans le groupe linguistique néerlandais) et au Parlement flamand dans la circonscription de Bruxelles. La liste bruxelloise régionale est complète et est emmenée par F. Ahidar.

²⁹ www.gbv.be.

³⁰ <https://fouadahidar.com>.

**Tableau 14. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Présence des listes dans les circonscriptions électorales**

Listes	Brabant wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Bruxelles-Capitale	Anvers	Brabant flamand	Flandre occidentale	Flandre orientale	Limbourg	Nombre de listes
N-VA	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
VB						X	X	X	X	X	X	6
PS	X	X	X	X	X	X ¹						6
CD&V							X	X	X	X	X	5
PTB ²	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	10
Open VLD							X	X	X	X	X	5
MR	X	X	X	X	X	X ³						6
Vooruit							X	X	X	X	X	5
Écolo	X	X	X	X	X	X ⁴						6
Groen							X	X	X	X	X	5
Les Engagés	X	X	X	X	X	X ⁵						6
Défi	X	X	X	X	X	X						6
Blanco ⁶	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	11
Belg.Unie-BUB	X	X	X		X	X	X	X		X	X	9
Collectif Citoyen	X	X	X	X	X	X						6
Voor U ⁷						X	X	X	X	X	X	6
Chez Nous	X	X	X	X	X							5
Agora	X				X	X						3
l'Unie	X					X		X				3
Lutte ouvrière		X				X						2
RMC	X		X									2
Volt Europa						X	X					2
DierAnimal							X					1
GV-Gezond Verstand										X		1
Team Fouad Ahidar						X						1
TOTAL	14	12	12	9	12	17	12	11	9	11	10	129

¹ Présence de candidats Vooruit.

² PTB dans les circonscriptions wallonnes ; PTB-PVDA dans la circonscription bruxelloise ; PVDA dans les circonscriptions flamandes.

³ Présence de candidats Open VLD.

⁴ Présence de candidats Groen.

⁵ Présence de candidats CD&V.

⁶ Blanco dans les circonscriptions wallonnes ; Partij Blanco dans la circonscription bruxelloise ; Partij Blanco dans les circonscriptions flamandes.

⁷ Voor U dans les circonscriptions flamandes ; Voor U / Pour Vous dans la circonscription bruxelloise.

2.3.2. Circonscription du Brabant wallon

En 2019, le MR a remporté 3 des 5 sièges à pourvoir dans la circonscription du Brabant wallon ; Écolo et le PS en ont obtenu 1 chacun.

14 listes se présentent dans la circonscription du Brabant wallon (contre 13 en 2019). Trois d'entre elles sont incomplètes : Agora (2 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Belg.Unie-BUB (1 candidat effectif et 6 candidats suppléants) et Blanco (3 candidats effectifs et 6 candidats suppléants).

**Tableau 15. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale du Brabant wallon
(5 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
MR	1	Florence Reuter	députée fédérale sortante, bourgmestre de Waterloo, ancienne députée wallonne et de la Communauté française
	2	Mathieu Michel	secrétaire d'État fédéral à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée et de la Régie des bâtiments, adjoint au Premier ministre, ancien président du collège provincial du Brabant wallon
	3	Vincent Scourneau	député fédéral sortant, bourgmestre de Braine-l'Alleud, ancien conseiller provincial
	4	Patricia Lebon	bourgmestre de Rixensart, conseillère provinciale
Écolo	1	Simon Moutquin	député fédéral sortant, ancien conseiller communal à Chastres
	2	Cindy Dequesne	conseillère communale à Waterloo
PS	1	Dimitri Legasse	député wallon et de la Communauté française sortant, conseiller communal à Rebecq et ancien bourgmestre de cette commune
	2	Kyriaki Michelis	échevine à Wavre
Les Engagés	1	Yves Coppieters	professeur à l'Université libre de Bruxelles (ULB)
PTB	1	Amaury Laridon	étudiant, responsable de COMAC Louvain-la-Neuve ³¹
Défi	1	Pierre Pinte	conseiller provincial, conseiller communal à Tubize et ancien échevin de cette commune, élu sur une liste MR
N-VA	1	Drieu Godefridi	philosophe, entrepreneur, fondateur de l'Institut Hayek (aujourd'hui dissous)
Agora	1	Michel Delécluse	
Belg.Unie-BUB	1	Fabian Choffray	
Blanco	1	Patrick de Jamblinne	
Chez Nous	1	Michaël Lefèvere	
Collectif Citoyen	1	Séverine Berger	

³¹ COMAC (pour Changement, optimisme, marxisme, activisme, créativité) est le mouvement de jeunesse du PTB.

RMC	1	Thierry Hublet	
P'Unie	1	Andrew Scrivener	secrétaire général de l'Unie, étudiant à l'université de Maastricht

La liste MR est complétée par Anne Masson (5^e), bourgmestre de Wavre et conseillère provinciale. Député fédéral sortant, bourgmestre de Villers-la-Ville et ancien conseiller provincial, Emmanuel Burton tire la liste des candidats suppléants. Il est suivi par Carole Ghiot (2^e), bourgmestre de Beauvechain, Steve De Wevere (3^e), président du CPAS de Court-Saint-Étienne, Lindsay Gorez (4^e), échevine à Ittre, Marie-Caroline Mikolajczak (5^e), conseillère communale à Grez-Doiceau, et Pierre Huart (6^e), bourgmestre de Nivelles et conseiller provincial. Il est à noter que, contrairement à 2019, Charles Michel – actuel président du Conseil européen, ancien Premier ministre, ancien ministre wallon, ancien bourgmestre de Wavre et ancien président du parti – n'est pas candidat.

La liste Écolo est complétée par Arthur Lambert (3^e), conseiller communal à Braine-l'Alleud, Nadia El Abassi (4^e), conseillère communale à Villers-la-Ville, et Daniel Burnotte (5^e), échevin à Ramillies. Juriste chez Écolo, Anne-Sophie Héryn occupe la place de 1^{re} candidate suppléante. Elle est suivie par Christophe Lejeune (2^e), conseiller communal à Wavre, et Siska Gaeremyn (3^e), conseillère provinciale, conseillère CPAS à Beauvechain et ancienne conseillère communale de cette commune. La liste est fermée par Thomas Van Oppens, échevin (Groen) à Louvain.

La liste PS est complétée par Louison Renault (3^e), président du conseil provincial du Brabant wallon et conseiller communal à Nivelles, Anne-Sophie Beine (4^e), conseillère auprès du ministre-président wallon Elio Di Rupo, et Jean-Marc Aldric (5^e), conseiller communal à Perwez et ancien échevin de cette commune. Isabelle Evrard, députée provinciale et ancienne conseillère communale à Court-Saint-Étienne, occupe la 1^{re} place de la liste des candidats suppléants. Figurent aussi sur cette liste Raehda Kabir (2^e), conseillère CPAS à Genappe, Robin Perpète (4^e), conseiller communal à Villers-la-Ville, et Sophie Marcoux (6^e), conseillère provinciale et ancienne échevine à Braine-l'Alleud. Remarquons l'absence sur cette liste d'André Flahaut, député fédéral sortant (ancien président de la Chambre des représentants), ministre d'État, ancien ministre fédéral et ancien ministre de la Communauté française ; en 2019, il tirait la liste socialiste dans le Brabant wallon pour la septième fois consécutive.

La liste Les Engagés comprend également Lyseline Louvigny (2^e), conseillère communale à Tubize, ancienne échevine de cette commune, et ancienne députée wallonne et de la Communauté française, Cédric du Monceau (3^e), conseiller communal à Ottignies-Louvain-la-Neuve et ancien échevin de cette commune, Nathalie Renard-Rucquoy (4^e), conseillère CPAS à Genappe, et Jean-Christophe Jaumotte (5^e), échevin à Court-Saint-Étienne. Bourgmestre de Walhain, Xavier Dubois occupe la place de 1^{er} candidat suppléant. Il est suivi notamment par Claire Charles-Escoyez (2^e), conseillère communale à Chaumont-Gistoux, Alain Badibanga (3^e), conseiller communal à Braine-l'Alleud, et Josiane Weets (4^e), conseillère CPAS à Wavre.

Conseiller CPAS à Braine-l'Alleud, Olivier Gasia tire la liste des candidats suppléants pour Défi.

Sur la liste N-VA, figurent aussi Veerle Seré (2^e), échevine à Sint-Pieters-Leeuw, Gerda Claeys (4^e), conseillère communale à Pepingen, et Jacques (« Jacky ») Munaron (5^e), ancien gardien de but de l'équipe de Belgique de football. La liste des candidats suppléants est tirée par l'unique Brabançon wallon de la liste : Michel Deboeck.

2.3.3. Circonscription du Hainaut

En 2019, le PS a remporté 8 des 18 sièges attribués dans la circonscription du Hainaut. Le MR en a décroché 3, tout comme le PTB et Écolo. Le CDH, quant à lui, en a obtenu 1. En 2024, 17 sièges sont à pourvoir dans cette même circonscription, soit 1 de moins que cinq ans auparavant.

12 listes se présentent dans la circonscription du Hainaut (contre 15 en 2019). Cinq d'entre elles sont incomplètes : Défi (17 candidats effectifs et 7 candidats suppléants), Belg.Unie-BUB (1 candidat effectif et 6 candidats suppléants), Blanco (3 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Chez Nous (6 candidats effectifs et 6 candidats suppléants) et Lutte ouvrière (5 candidats effectifs et 6 candidats suppléants).

**Tableau 16. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale du Hainaut
(17 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
PS	1	Paul Magnette	président du PS, bourgmestre de Charleroi, ancien ministre-président wallon, ancien ministre fédéral
	2	Ludivine Dedonder	ministre fédérale de la Défense, ancienne députée fédérale, conseillère communale à Tournai et ancienne échevine de cette commune
	3	Éric Thiébaud	député fédéral sortant, bourgmestre de Hensies
	4	Marie Meunier	présidente du CPAS de Mons
	5	Patrick Prévot	député fédéral sortant, conseiller communal à Soignies, ancien député wallon et de la Communauté française, ancien sénateur
	6	Laurence Zanchetta	députée fédérale sortante
	7	Hugues Bayet	député fédéral sortant, bourgmestre de Farciennes, ancien député européen, ancien député wallon et de la Communauté française
	8	Natacha Blanchart	indépendante, ancienne collaboratrice auprès du ministre-président wallon P. Magnette
	9	Maxime Felon	conseiller communal à Charleroi
MR	1	Georges-Louis Bouchez	président du MR, sénateur coopté sortant, conseiller communal à Mons et ancien échevin de cette commune, ancien député wallon et de la Communauté française
	2	Julie Taton	présentatrice de télévision et animatrice de radio, mannequin, influenceuse, ancienne Miss Belgique

	3	Denis Ducarme	député fédéral sortant, ancien ministre fédéral, président de la fédération du Hainaut du MR, ancien conseiller communal à Thuin et ancien conseiller CPAS à Momignies
	4	Hervé Cornillie	conseiller auprès du ministre wallon Adrien Dolimont, ancien député wallon et de la Communauté française, ancien échevin de Leuze-en-Hainaut
PTB	1	Sophie Merckx	députée fédérale sortante (cheffe du groupe PTB à la Chambre des représentants), conseillère communale à Charleroi
	2	Roberto D'Amico	député fédéral sortant, conseiller communal à Charleroi
	3	Ayse Yigit	sénatrice cooptée sortante
	4	Mathieu Marchal	ancien ouvrier dans le secteur de la construction, ancien délégué syndical (FGTB)
Écolo	1	Jean-Marc Nollet	Co-président d'Écolo, ancien vice-ministre-président wallon, ancien vice-ministre-président de la Communauté française, ancien député fédéral, ancien président de la Fédération des étudiants francophones (FEF)
	2	Marie-Colline Leroy	secrétaire d'État fédérale à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité, adjointe au ministre de la Mobilité, conseillère communale à Frasnes-lez-Anvaing
	3	Bastian Gonzalez Vanhespen	conseiller CPAS à Braine-le-Comte
	4	Constance Lesplingart	employée au CPAS de Soignies, co-présidente d'Écolo-Mons
Les Engagés	1	Jean-Luc Crucke	député wallon et de la Communauté française sortant, ancien ministre wallon, ancien député fédéral, ancien bourgmestre de Frasnes-lez-Anvaing ³² , ex-MR
	2	Aurore Tourneur	bourgmestre d'Estinnes
Défi	1	Mikhaël Jacquemain	échevin à Fleurus
N-VA	1	Michel De Wolf	réviseur d'entreprise, professeur à l'UCLouvain et à l'ULiège, ancien doyen de la Louvain School of Management (LSM, UCLouvain)
Belg.Unie-BUB	1	Nicolas Barrault	
Blanco	1	Pascal Destrais	consultant dans le domaine des énergies renouvelables
Chez Nous	1	Jérôme Munier	co-fondateur et président du parti Chez Nous
Collectif Citoyen	1	Geneviève Cordier	ancienne conseillère communale (MR) à Thuin
Lutte ouvrière	1	Michel Woodbury	technicien à la Région wallonne

Alors que c'était Elio Di Rupo (ministre-président wallon, ministre d'État, conseiller communal à Mons, ancien Premier ministre, ancien ministre de la Communauté française, ancien député européen, ancien sénateur, ancien député fédéral, ancien député wallon et de la Communauté française, ancien bourgmestre de Mons, ancien président du PS) qui menait la liste PS lors des cinq scrutins fédéraux précédents, c'est désormais P. Magnette qui occupe la 1^{re} place de candidat effectif³³. La liste socialiste est complétée notamment

³² Tous ces mandats ont été acquis en tant que membre du MR.

³³ E. Di Rupo emmène la liste PS pour l'élection de la représentation belge au Parlement européen dans le collège électoral français.

par Anne-Sophie Jura (10^e), conseillère communale à Colfontaine, Mahmut Dogru (11^e), échevin à Charleroi, Aline Baudoux (12^e), conseillère communale à Thuin, Jérémy Bricq (13^e), échevin à Saint-Ghislain et conseiller provincial, François Devillers (15^e), échevin à Morlanwelz et ancien député wallon et de la Communauté française, Khadija Nahime (16^e), conseillère communale à Mons, et Daniel Senesael (17^e), député fédéral sortant, bourgmestre d'Estaimpuis et ancien député wallon et de la Communauté française. Députée wallonne et de la Communauté française sortante, sénatrice sortante et conseillère communale à Mouscron, Fatima Ahallouch occupe la place de 1^{re} candidate suppléante. Elle est suivie par Loïc D'Haeyer (2^e), bourgmestre de Fleurus, Leslie Leoni (3^e), députée fédérale sortante, conseillère communale à La Louvière et ancienne échevine de cette ville, Lucien Bauduin (4^e), bourgmestre de Lobbes, Julie Patte (5^e), échevine à Charleroi, ancienne députée wallonne et de la Communauté française, Samy Kayemebe Kalunga (6^e), conseiller communal à Mons, Patty Cantigneau (7^e), conseillère communale à Saint-Ghislain, Jimmy Ababio (8^e), conseiller communal à Péruwelz, Catherine Houdart (9^e), échevine à Mons, ancienne bourgmestre faisant fonction de cette ville et ancienne députée wallonne et de la Communauté française, et Karim Chaïbaï (10^e), échevin à Charleroi et ancien joueur international de futsal.

La liste MR est complétée, entre autres, par Violaine Herbaux (5^e), échevine à Silly, Olivier Destrebecq (6^e), conseiller communal à La Louvière et ancien échevin de cette commune, ancien député fédéral, et ancien député wallon et de la Communauté française, Aurore Goossens (7^e), présidente du CPAS de Courcelles, Jean-Pierre Bourdeaud'huy (8^e), bourgmestre de Mont-de-l'Enclus, Isabelle Galant (9^e), bourgmestre de Lens, ancienne députée fédérale, ancienne conseillère provinciale, Muriel Cochez (10^e), ancienne échevine à Quévy, Eddy Bayard (11^e), bourgmestre de Momignies, Fabienne Devillers (12^e), députée provinciale, André-Paul Coppens (13^e), échevin à Braine-le-Comte, Florence Pottiez (14^e), échevine à Ath, Emmanuel Provis (15^e), président de l'Union des classes moyennes (UCM) à Mouscron, Opaline Meunier (16^e), conseillère communale à Mons (élue sur la liste Mons en Mieux, tirée par Georges-Louis Bouchez), ancienne présidente des Jeunes CDH ³⁴ et ancienne présidente de l'Union des étudiants de la Communauté française (UNECOF), et Anthony Dufrane (17^e), ancien député fédéral, ancien député wallon et de la Communauté française et ancien échevin à Montigny-le-Tilleul (PS) ³⁵. Échevine à Binche, Natacha Leroy tire la liste des candidats suppléants. Elle est suivie, entre autres, par Jolan Vereecke (2^e), conseiller spécial auprès du président du MR, Zoë Delhaye (3^e), conseillère communale à Chièvres et ancienne échevine de cette commune, Véronique Thomas (7^e), conseillère communale à Thuin, Laurence Durieux (9^e), échevine à Ham-sur-Heure-Nalinnes et conseillère provinciale, et Marc Ysaye (10^e), ancien directeur et présentateur de la chaîne de radio Classic 21 (RTBF) et ancien batteur du groupe de rock Machiavel ³⁶.

Conseillère communale à La Louvière, Anne Lecocq figure à la 5^e place sur la liste PTB. Cette liste est aussi composée d'Axel Bernard (8^e), ancien conseiller communal à Schaerbeek et chargé de communication auprès du PTB, et de Fiona Pestieau (9^e), étudiante en médecine et responsable dans la direction nationale de COMAC. Député fédéral sortant, Marco

³⁴ Elle a annoncé quitter Les Engagés pour rejoindre le MR le 15 février 2023.

³⁵ Il a rejoint le MR le 6 avril 2024.

³⁶ Initialement, il avait été annoncé à la place de dernier candidat effectif.

Van Hees pousse la liste. Céline De Bruyn, conseillère CPAS à Mons, tire quant à elle la liste des candidats suppléants.

Esther Ingabire, conseillère communale à Ath, figure en 6^e place sur la liste Écolo. Elle est suivie, entre autres, par Geneviève Houssière (10^e), conseillère CPAS à Manage, Julie Crucke (12^e), conseillère provinciale, Jean-François Letulle (13^e), échevin à Tournai, Zoé Strebelle (14^e), ancienne conseillère communale à Chapelle-lez-Herlaimont, Baptiste Coppens (15^e), conseiller communal à Mons, et Muriel van Peeterssen (16^e), présidente du CPAS d'Écaussinnes. La liste est poussée par Kristof Calvo (17^e), membre important du parti flamand Groen, député fédéral sortant et échevin à Malines. Député wallon et de la Communauté française sortant et conseiller communal à Frameries, Manu Disabato occupe la place de 1^{er} candidat suppléant. Il est suivi notamment par Laurence Hennuy (2^e), députée fédérale sortante et conseillère communale à Fleurus, Louis Mariage (3^e), député fédéral sortant, Hélène Wallemacq (4^e), conseillère communale à Bernissart et ancienne échevine de cette commune, Vincent Crépin (7^e), conseiller communal à Mons, et Cécile Dascotte (9^e), conseillère communale à Colfontaine et conseillère provinciale.

Alors qu'il a été élu à plusieurs reprises sur des listes du MR, Jean-Luc Crucke a rompu avec le parti libéral le 9 février 2023 afin de rallier Les Engagés. Il mène la liste de ce parti dans le Hainaut. Celle-ci est complétée notamment par Jean-François Gatelier (3^e), bourgmestre de Sivry-Rance, Yves André (5^e), conseiller communal à Mons, Annelise Deville (6^e), conseillère CPAS à Enghien, Tanguy Luambua (9^e), conseiller communal à Charleroi, Dorothee Gosselin (10^e), conseillère communale à Saint-Ghislain, Michel Casterman (11^e), bourgmestre de Rumes, Bernard Thomas (13^e), conseiller communal à La Louvière, Charlotte Gruson (14^e), conseillère communale à Comines-Warneton, David Lavaux (16^e), bourgmestre d'Erquelinnes, conseiller provincial et ancien député fédéral, et Brigitte Aubert-Verhelle (17^e), bourgmestre de Mouscron et conseillère provinciale. Député wallon et de la Communauté française sortant et ancien échevin à Gerpinnes, Julien Matagne tire quant à lui la liste des candidats suppléants. Il est notamment suivi par Axelle Chantry (2^e), échevine à Celles³⁷, Vincent Loiseau (4^e), échevin à Dour et ancien bourgmestre faisant fonction de cette commune, Sophie Baudson (5^e), conseillère communale à Lobbes et ancienne échevine de cette commune, Alexandre Boitte (6^e), bourgmestre d'Ellezelles, Nicolas Dumont (9^e), échevin à Leuze-en-Hainaut, et Laurence Rase (10^e), directrice générale de la fédération de volley-ball Wallonie-Bruxelles et ancienne athlète professionnelle (taekwondo).

La liste Défi comprend Valérie Geurickx (2^e), ancienne bourgmestre de Linkebeek. Échevin à Enghien, Francis De Hertog pousse la liste. Quant à elle, la liste des candidats suppléants est tirée par Willy Detombe, conseiller communal à Péruwelz, et poussée par Daniel Soudant, conseiller communal à Châtelet.

Ancienne députée wallonne et de la Communauté française, Patricia Potigny occupe la place de 1^{re} candidate suppléante sur la liste Chez Nous³⁸. Ancien député wallon et de

³⁷ Jusqu'alors membre du MR, elle a annoncé en janvier 2024 quitter le MR pour rejoindre Les Engagés.

³⁸ Elle avait gagné en visibilité lorsque, alors qu'elle siégeait au sein du groupe MR du Parlement wallon, elle avait claqué la porte de son parti pour rejoindre les Listes Destexhe le 18 mars 2019. Cette décision avait alors eu pour conséquence de faire perdre à la coalition MR/CDH sa majorité au Parlement wallon (puisque celle-ci ne tenait qu'à un siège). Tête de liste sur les Listes Destexhe dans le Hainaut lors du scrutin fédéral du 26 mai 2019, elle avait obtenu 1 146 voix de préférence.

la Communauté française, ancien conseiller communal à Charleroi et ancien conseiller provincial (FN), Jean-Pierre Borbouse pousse quant à lui la liste des candidats suppléants. Après son départ du FN, il a notamment rejoint le parti d'extrême droite Nation, avant de le quitter et de participer à la fondation du Parti national européen (PNE) en 2019³⁹ ; ce dernier parti a fusionné avec Chez Nous depuis lors.

2.3.4. Circonscription de Liège

En 2019, le PS a remporté 5 des 15 sièges attribués dans la circonscription de Liège. Le MR, le PTB et Écolo en ont chacun obtenu 3, tandis que le CDH en a décroché 1. En 2024, 14 sièges sont désormais à pourvoir dans cette même circonscription, soit 1 de moins que cinq ans auparavant.

12 listes se présentent dans la circonscription de Liège (contre 15 en 2019). Cinq d'entre elles sont incomplètes : la N-VA (14 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Belg.Unie-BUB (1 candidat effectif et 6 candidats suppléants), Blanco (3 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Chez Nous (6 candidats effectifs et 6 candidats suppléants) et RMC (6 candidats effectifs et 6 candidats suppléants).

**Tableau 17. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale de Liège
(14 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
PS	1	Frédéric Daerden	vice-ministre-président de la Communauté française et ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la Tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement, bourgmestre en titre de Herstal, ancien député européen, ancien député fédéral, ancien député wallon et de la Communauté française
	2	Sophie Thémont	députée fédérale sortante, bourgmestre de Flémalle
	3	Christophe Lacroix	député fédéral sortant, bourgmestre de Wanze, ancien ministre wallon, ancien sénateur coopté, ancien député provincial
	4	Chanelle Bonaventure	députée fédérale sortante, conseillère CPAS à Dison
	5	Grégory Philippin	bourgmestre d'Ans
	6	Véronique Bonni	bourgmestre de Dison, ancienne députée fédérale, ancienne députée wallonne et de la Communauté française
MR	1	Pierre-Yves Jeholet	ministre-président de la Communauté française, conseiller communal à Herve et ancien bourgmestre de cette commune, ancien ministre wallon, ancien député fédéral, ancien député wallon et de la Communauté française, ancien conseiller provincial

³⁹ À propos de Nation et de cette scission, cf. B. BIARD, Y. REGISTER, « À la droite de la droite : longévité et hybridité du mouvement Nation », *Radices*, volume 3, n° 1, 2023, p. 41.

	2	Catherine Delcourt	commissaire d'arrondissement
	3	Philippe Goffin	député fédéral sortant, bourgmestre de Crisnée, ancien ministre fédéral
	4	Gilles Foret	échevin à Liège, ancien député fédéral
PTB	1	Raoul Hedebouw	député fédéral sortant, conseiller communal à Liège, président du PTB
	2	Nadia Moscufo	députée fédérale sortante, conseillère communale à Herstal
	3	Mehdi Salhi	conseiller communal à Liège
	4	Sofia Touhami	assistante en droit à l'UCLouvain – Saint-Louis Bruxelles
Écolo	1	Sarah Schlitz	députée fédérale sortante, ancienne secrétaire d'État fédérale, ancienne conseillère communale à Liège
	2	Samuel Cogolati	député fédéral sortant, conseiller communal à Huy
	3	Nezha Darraji	conseillère communale à Verviers
	4	Vincent Hitabatuma	conseiller sur les questions de racisme auprès de la secrétaire d'État fédérale Marie-Colline Leroy
Les Engagés	1	Vanessa Matz	députée fédérale sortante, ancienne sénatrice, ancienne échevine à Aywaille
	2	Luc Frank	bourgmestre de La Calamine, ancien député au Parlement de la Communauté germanophone, ancien président du Christlich Soziale Partei (CSP)
Défi	1	Freddy Debarsy	retraité, ancien commissaire de police
N-VA	1	Evelien Barbieux	conseillère juridique au sein du service d'études de la N-VA, ancienne conseillère juridique auprès du secrétaire d'État fédéral Theo Francken
Belg.Unie-BUB	1	Karim Bencheikh	
Blanco	1	Réjane Samain	consultante et formatrice en cohésion sociale
Chez Nous	1	Noa Pozzi	étudiant à l'ULiège, responsable de la province de Liège pour le parti Chez Nous
Collectif Citoyen	1	Isabelle Duchâteau	présidente de l'asbl Notre Bon Droit ⁴⁰ , infirmière
RMC	1	Michel Bureau	fondateur de RMC, médecin, ancien échevin à Trois-Ponts

Bourgmestre de Beyne-Heusay, Didier Henrottin occupe la 7^e place effective sur la liste PS. Il est suivi, entre autres, par Delal Bahoul (8^e), issue de la coopérative politique Verts et à gauche (VEGA), Rudi Cloots (11^e), ancien bourgmestre d'Hélécine ⁴¹, Laurine Corthouts (12^e), conseillère communale à Huy ⁴², Déborah Gérardon (13^e), bourgmestre de Seraing

⁴⁰ Fondée pendant la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19, l'asbl Notre Bon Droit se présente comme une « alliance de professionnels de la santé, de scientifiques, de juristes et de citoyens belges qui estiment que la réponse du gouvernement à la Covid-19 est malavisée et ne repose pas sur les meilleures preuves scientifiques disponibles ». Elle est à la base de plusieurs actions en justice afin de s'opposer aux mesures d'exception adoptées par les gouvernements durant cette période (notamment le « covid safe ticket »).

⁴¹ C'est la première fois que R. Cloots se retrouve sur une liste socialiste, après avoir auparavant mené campagne au sein du CDH.

⁴² Lors des élections communales du 14 octobre 2018 à Huy, L. Corthouts a été élue sur la liste Écolo avec 324 voix de préférence. Au printemps 2022, elle a annoncé son départ du parti écologiste pour rejoindre le PS.

et ancienne députée wallonne et de la Communauté française, et Willy Demeyer (14^e), bourgmestre de Liège, ancien député fédéral, ancien sénateur, ancien député wallon et de la Communauté française, et ancien vice-président du PS. Député fédéral sortant, conseiller communal à Verviers et ancien échevin de cette commune, Malik Ben Achour occupe – comme en 2019 – la place de 1^{er} candidat suppléant. Il est suivi par Sarah El Hasnaoui (2^e), conseillère communale à Liège, Hervé Rigot (3^e), député fédéral sortant et échevin à Waremme, Linda Zwartbol (4^e), présidente de la fédération Ostbelgien du PS, Serge Fillot (5^e), bourgmestre d’Oupeye, Aurélie Kaye (6^e), conseillère communale à Theux, Vinciane Sohet (7^e), conseillère communale à Amay et conseillère provinciale, et Luc Gillard (8^e), président du collège provincial de Liège et ancien conseiller CPAS à Liège.

La liste MR est complétée par Maëlle Locht (5^e), présidente de l’organisation de jeunesse du PFF (Jugend für Freiheit und Fortschritt - JFF), Julien Woolf (6^e), échevin à Visé, Ysaline Bonaventure (7^e), joueuse de tennis, Martin Jamar (8^e), échevin à Hannut, Cécile Deltour (9^e), joueuse de football et 3^e dauphine Miss Belgique 2023, Nicolas Reynders (11^e), porte-parole du ministre-président de la Communauté française Pierre-Yves Jeholet et fils du commissaire européen et ancien vice-Premier ministre Didier Reynders, et Katty Firquet (13^e), vice-présidente du collège provincial de Liège. La liste bleue est poussée par Daniel Bacquelaine, député fédéral sortant, bourgmestre de Chaudfontaine, ancien ministre fédéral, ancien conseiller provincial, et administrateur délégué du centre d’études du MR (Centre Jean Gol - CJG). Le 1^{er} candidat suppléant est Mathieu Bihet, député fédéral sortant et échevin à Neupré. Victoria Vandenberg (2^e), échevine à Jalhay, Luc Delvaux (3^e), bourgmestre de Sprimont, Julie Schrouben (4^e), conseillère communale à Verviers, Philippe Dubois (5^e), bourgmestre de Clavier, Marie Charlier (6^e), conseillère communale à Dalhem, Paul Kaba (7^e), conseiller auprès du ministre-président de la Communauté française, et Christine Defraigne (8^e), échevine à Liège, ancienne présidente du Sénat et ancienne députée wallonne et de la Communauté française, complètent la liste des candidats suppléants.

Comme lors des quatre scrutins fédéraux précédents, Raoul Hedebouw et Nadia Moscufo emmènent la liste PTB ⁴³. Figurent également sur celle-ci : Merlin Leonard (5^e), conseiller communal à Herstal, Rosa Terranova (6^e), conseillère communale à Saint-Nicolas, Liliane Picchietti (12^e), conseillère communale à Seraing, et Andrea Cotrena Cotrena (14^e), conseillère communale à Verviers. La liste des candidats suppléants comprend notamment Lucien Laeners (5^e), conseiller communal à Herstal, et Aurélie Stocq (8^e), conseillère CPAS à Seraing. Le troisième député fédéral sortant du PTB élu en 2019 dans la circonscription de Liège, le Limbourgeois Gaby Colebunders, emmène cette fois la liste PVDA pour le Parlement flamand dans la circonscription du Limbourg.

La 5^e candidate effective sur la liste Écolo est Charline Van Snick, ancienne judokate professionnelle. Figurent aussi sur cette liste : Maxime Bronlet (8^e), novice en politique et frère de Mathieu Bronlet, échevin à Malmedy, Luc Viatour (12^e), président du CPAS de Héron, Muriel Gerkens (13^e), conseillère communale à Bassenge et experte pour les matières de santé au cabinet du vice-Premier ministre Georges Gilkinet, ancienne députée fédérale et ancienne conseillère provinciale, et Jean-Michel Javaux (14^e), bourgmestre d’Amay, ancien député wallon et de la Communauté française, ancien secrétaire fédéral et ancien co-président

⁴³ Liste PTB+ en 2007 et en 2010, liste PTB-GO! en 2014.

d'Écolo. La liste des candidats suppléants est formée, entre autres, par Nicolas Parent (1^{er}), ancien député fédéral et ancien conseiller communal à Wanze, Caroline Saal (2^e), conseillère communale à Liège et conseillère politique chez Écolo, Tanguy Wera (3^e), échevin à Stoumont, Doris Quadflieg (4^e), échevine à Pepinster, Monique Eginster-Bous (6^e), conseillère communale à Marchin, et Philippe Lemal (7^e), conseiller communal à Theux. La dernière candidate suppléante est Claudia Niessen, bourgmestre d'Eupen, ancienne sénatrice et ancienne membre avec voix consultative du Parlement de la Communauté germanophone.

Les 3^e et 4^e places de la liste Les Engagés sont occupées par deux candidats d'ouverture issus du monde médical, à savoir, respectivement, Isabelle Hansez, doyenne de la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation de l'Université de Liège (ULiège), et Lucien Bodson, médecin. La liste est complétée notamment par Albert Gérard (5^e), conseiller communal à Waremme et ancien échevin de cette commune, Sylvia De Jonghe-Galler (6^e), échevine à Fléron, Serge Ernst (9^e), conseiller communal à Blegny et conseiller provincial, Françoise Kunsch-Lardinois (10^e), échevine à Huy, Éric Vandeveld (13^e), échevin à Lincet, et Gianni Tabbone (14^e), ancien président et porte-parole de l'asbl Navetteurs.be. Conseillère communale à Liège, Carine Clotuche tire quant à elle la liste des candidats suppléants. Figurent aussi sur cette liste Simon Dethier (2^e), échevin à Malmedy, Marie Capocci (3^e), vice-présidente de la section locale des Engagés à Verviers, Bertrand Crosset (4^e), ancien conseiller communal à Grâce-Hollogne, Anne Ghaye (5^e), échevine à Juprelle, Serge Hilgsmann (6^e), conseiller CPAS à Welkenraedt, Xavier Dalken (7^e), conseiller communal à Fléron, et Marie-Claire Binet (8^e), ancienne conseillère provinciale.

Notons la présence de Sarah Davin (10^e), conseillère communale à Ans, sur la liste Défi.

La liste Collectif Citoyen comprend notamment Blaise Agnello (2^e), conseiller communal à Anthisnes (élu sur la liste Citoyens en Mouvement, CiM, en 2018). Co-fondateur de l'asbl Notre Bon Droit avec I. Duchâteau et Stella André, Benoît Clarembeau tire quant à lui la liste des candidats suppléants.

2.3.5. Circonscription du Luxembourg

En 2019, le MR, le CDH, le PS et Écolo ont chacun obtenu 1 des 4 sièges à pourvoir dans la circonscription du Luxembourg.

9 listes se présentent dans la circonscription du Luxembourg (contre 11 en 2019). Trois d'entre elles sont incomplètes : Blanco (2 candidats suppléants et 6 candidats effectifs), Chez Nous (1 candidat effectif et 6 candidats suppléants) et Collectif Citoyen (1 candidat effectif et 6 candidats suppléants). Remarquons qu'il s'agit de la seule circonscription du pays dans laquelle le PTB ne dépose pas de liste ⁴⁴.

⁴⁴ Ce parti ne présente pas non plus de liste dans la province de Luxembourg pour l'élection du Parlement wallon.

**Tableau 18. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale du Luxembourg
(4 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
MR	1	Benoît Piedbœuf	député fédéral sortant (chef du groupe MR à la Chambre des représentants), bourgmestre de Tintigny, ancien conseiller provincial
	2	Laurence Crucifix	bourgmestre de Libramont-Chevigny
Les Engagés	1	Benoît Lutgen	député européen sortant, bourgmestre de Bastogne, ancien député fédéral, ancien député wallon et de la Communauté française, ancien ministre wallon, ancien président du CDH
	2	Valérie Lescrenier	échevine à Marche-en-Famenne
PS	1	Philippe Courard	député wallon et de la Communauté française sortant, sénateur sortant, conseiller communal à Hotton et ancien bourgmestre de cette commune, ancien député fédéral, ancien président du Parlement de la Communauté française, ancien ministre wallon, ancien secrétaire d'État fédéral
	2	Véronique Biordi	échevine à Aubange et ancienne bourgmestre de cette commune, ancienne députée wallonne et de la Communauté française, ancienne conseillère provinciale
Écolo	1	Olivier Vajda	député fédéral sortant
	2	Marilène Clémentz	échevine à Neufchâteau
Défi	1	Didier Serteyn	professeur à l'ULiège
N-VA	1	Anne-Laure Mouligneaux	porte-parole francophone de la N-VA
Blanco	1	Valérie Lamesch	
Chez Nous	1	Nicolas Dielman	
Collectif Citoyen	1	Muriel Hubin	

Échevin à Durbuy, Pablo Docquier occupe la 3^e place sur la liste MR (position qu'il occupait déjà en 2019). Jessica Mayon, conseillère communale à Bastogne et conseillère provinciale, pousse quant à elle la liste. Comme en 2019, le 1^{er} candidat suppléant est Mathieu Rossignol, bourgmestre de Bertrix. Il est suivi entre autres par Sophie Léonard (2^e), conseillère communale à Tenneville, Luc Weyders (3^e), conseiller communal à Aubange et ancien échevin de cette commune, Sophie Molhan (4^e), échevine à La Roche-en-Ardenne, et Olivier Waltzing (6^e), échevin à Arlon.

Alors qu'il était candidat aux élections européennes en 2019, Benoît Lutgen tire à nouveau la liste fédérale Les Engagés en 2024 ; dix ans plus tôt, pour ce même scrutin, il avait réalisé le meilleur score personnel dans la circonscription du Luxembourg, avec 36 380 voix. Figurent aussi sur la liste Les Engagés François Kinard (3^e), bourgmestre d'Aubange et conseiller provincial, et Marie-Eve Hannard (4^e), députée provinciale. Bourgmestre de Rouvroy et conseillère provinciale, Carmen Ramlot est à nouveau la 1^{re} candidate suppléante. Elle est suivie notamment par Philippe Bontemps (2^e), bourgmestre de Durbuy et conseiller provincial, Anne Lamesch-Neyens (3^e), échevine à Arlon, Vovo Nzuzi Kambu (5^e), échevine à Chiny, et Elie Deblire (6^e), bourgmestre de Vielsalm et conseiller provincial. Remarquons

que Josy Arens, député fédéral sortant, bourgmestre d'Attert, ancien député wallon et de la Communauté française, et ancien conseiller provincial, ne figure pas sur cette liste, mais est le dernier candidat suppléant sur la liste déposée par son parti dans le collège électoral français pour le scrutin européen ; en 2019, c'est lui qui tirait la liste CDH dans cette circonscription ; il avait obtenu 17 308 voix.

Jacques Gennen (3^e), conseiller communal à Vielsalm, ancien bourgmestre de cette commune et ancien député wallon et de la Communauté française, et Angèle Duvivier (4^e), présidente de l'union socialiste communale de Virton et future tête de liste dans cette commune lors du scrutin du 13 octobre, complètent la liste des candidats effectifs PS. Échevin à Florenville, Yves Planchard emmène quant à lui la liste des candidats suppléants. Se présentent également sur cette liste Séverine Pierret-Burton (2^e), conseillère communale à Saint-Hubert, Gauthier Wery (3^e), conseiller communal à Marche-en-Famenne, Frank Istace (5^e), échevin à Bouillon, et Nathalie Heyard-Ughi (6^e), députée provinciale et ancienne échevine à Musson.

Sur la liste Écolo, figurent également Romain Gaudron (3^e), conseiller communal à Arlon et co-président de la régionale d'Écolo Luxembourg, et Annie Goffin (4^e), échevine à Virton. La liste des candidats suppléants est composée entre autres de Sophie Michel (1^{re}), co-présidente de la régionale d'Écolo Luxembourg, Rémy Welschen (2^e), conseiller communal à Messancy, Claudia Massot (3^e), conseillère provinciale et ancienne conseillère communale à Musson, Jean-Louis Brocart (4^e), ancien échevin à Saint-Hubert, et François Rion (6^e), conseiller communal à Vielsalm.

2.3.6. Circonscription de Namur

En 2019, le PS a remporté 2 des 6 sièges attribués dans la circonscription de Namur, tandis que le MR, le CDH, Écolo et le PTB en ont obtenu 1 chacun. En 2024, 7 sièges sont désormais à pourvoir dans cette circonscription, soit 1 de plus que cinq ans auparavant.

12 listes se présentent dans la circonscription de Namur (contre 14 en 2019). Cinq d'entre elles sont incomplètes : Agora (2 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Belg.Unie-BUB (1 candidat effectif et 6 candidats suppléants), Blanco (2 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Chez Nous (5 candidats effectifs et 6 candidats suppléants) et Collectif Citoyen (1 candidat effectif et 6 candidats suppléants).

**Tableau 19. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale de Namur
(7 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
PS	1	Pierre-Yves Dermagne	vice-Premier ministre et ministre fédéral de l'Économie et du Travail, bourgmestre en titre de Rochefort, ancien ministre wallon, ancien député wallon et de la Communauté française, ancien député provincial
	2	Gwenaëlle Grovonius	députée wallonne et de la Communauté française sortante (membre du bureau du Parlement wallon), ancienne députée fédérale, ancienne conseillère communale à Namur

	3	Michel Meyer	président fédéral de la Centrale générale des services publics (CGSP), ancien échevin à Hastière
MR	1	David Clarinval	vice-Premier ministre et ministre fédéral des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, bourgmestre en titre de Bièvre, ancien député fédéral, ancien conseiller provincial
	2	Charlotte Deborsu	échevine à Namur
Les Engagés	1	Maxime Prévot	député fédéral sortant, bourgmestre de Namur, président des Engagés, ancien vice-ministre-président wallon, ancien député wallon et de la Communauté française (ancien président par intérim du Parlement wallon), ancien conseiller provincial
	2	Anne Pirson	échevine à Ciney
Écolo	1	Georges Gilkinet	vice-Premier ministre et ministre fédéral de la Mobilité, ancien député fédéral, ancien président du conseil communal d'Assesse
	2	Isabelle Groessens	présidente du CPAS de Gembloux
PTB	1	Farah Jacquet	conseillère communale à Namur, déléguée syndicale (FGTB)
	2	Amadéo Simon	étudiant à l'ULB
Défi	1	Julien Lemoine	conseiller communal à Namur
N-VA	1	Laurence Genot	entrepreneure, ex-candidate MR et ex-candidate Listes Destexhe
Agora	1	Raphaële Buxant	
Belg.Unie-Bub	1	Claude Heyman	
Blanco	1	Jacques Nicolas	retraité, ancien conseiller CPAS à Dinant
Chez Nous	1	Éric Doucet	retraité
Collectif Citoyen	1	Philippe Cantamessa	ancien animateur radio (Bel RTL et Radio Nostalgie)

La liste PS est complétée par Cathy Collard (4^e), cheffe du groupe PS au conseil provincial et conseillère communale à Namur, Nicolas Dumont (5^e), échevin à Sambreville, Isabelle Doneux (6^e), conseillère communale à Mettet et ancienne échevine de cette commune, et Jean-Marc Delizée (7^e), député fédéral sortant, conseiller communal à Viroinval et ancien bourgmestre de cette commune, et ancien secrétaire d'État fédéral. Comme en 2019, le 1^{er} candidat suppléant est Jean-Frédéric Eerdeken, sénateur coopté sortant et ancien conseiller provincial ; il est par ailleurs le fils de Claude Eerdeken (bourgmestre d'Andenne, ancien ministre de la Communauté française, ancien député fédéral et ancien député wallon et de la Communauté française). Il est suivi notamment par Nathalie Leclercq (2^e), échevine à Walcourt, Patricia Brabant (3^e), conseillère provinciale et conseillère communale à Éghezée, Pierre Seron (4^e), conseiller communal à Jemeppe-sur-Sambre et ancien échevin Écolo de cette commune, et Marc Gilbert (6^e), commandant de la zone d'incendie Val-de-Sambre et président de l'aide francophone et germanophone de la Fédération royale des corps de sapeurs-pompier de Belgique (FRCSPB).

Figurent également sur la liste MR Gaëtan de Bilderling (3^e), bourgmestre de Fosses-la-Ville, Valérie Lecomte (4^e), bourgmestre de Somme-Leuze et conseillère provinciale, Luc Gennart (5^e), échevin à Namur et ancien conseiller provincial, Andrea Gagliardi (6^e), conseiller

communal à Mettet, et Sabine Laruelle (7^e), députée wallonne et de la Communauté française sortante (membre du bureau du Parlement wallon), sénatrice sortante, ancienne présidente du Sénat, ancienne députée fédérale, ancienne ministre fédérale et ancienne conseillère communale à Gembloux. Député fédéral sortant, bourgmestre de Cerfontaine et ancien conseiller provincial, Christophe Bomblet tire la liste des candidats suppléants. Il est suivi entre autres par Coraline Absil (2^e), conseillère communale à Namur et ancienne députée provinciale, Mélanie Havenne (4^e), échevine à Beauraing, et Françoise Léonard (5^e), échevine à Andenne. La liste des candidats suppléants est poussée par François Bellot, député wallon et de la Communauté française sortant, ancien ministre fédéral, ancien député fédéral, ancien sénateur, ancien bourgmestre de Rochefort et ancien député permanent.

La liste Les Engagés comprend aussi Stéphane Lasseaux (3^e), bourgmestre de Florennes et conseiller provincial, Laurie Spineux (4^e), échevine à Fosses-la-Ville, Christophe Gilon (5^e), bourgmestre d'Ohey et conseiller provincial, et Pierre Rondiat (7^e), bourgmestre d'Anhée et conseiller provincial. Bourgmestre de Beauraing, Marc Lejeune tire la liste des candidats suppléants. Figurent aussi sur cette liste Valérie Buggenhout (4^e), échevine à La Bruyère, et Gauthier de Sauvage (6^e), échevin à Gembloux et secrétaire général des Engagés.

Comme en 2014 et en 2019, Georges Gilkinet emmène la liste Écolo. Celle-ci est notamment complétée par Thibaut Jacquet (3^e), conseiller communal à Fosses-la-Ville, et Charlotte Mouget (7^e), échevine à Namur. Députée fédérale sortante, Cécile Cornet tire la liste des candidats suppléants. Elle est suivie par Jean-François Dury (2^e), conseiller provincial et ancien conseiller communal à Anhée, Stéphanie Rota (3^e), conseillère communale à Sambreville, Bernard Convié (4^e), conseiller communal à Rochefort, France Masai (5^e), sénatrice cooptée sortante, conseillère communale à Ciney et ancienne conseillère provinciale, et Naji Habra (6^e), ancien recteur de l'Université de Namur (UNamur).

Alors qu'il tirait la liste Défi en 2019, Pierre-Yves Dupuis, conseiller communal à Namur, figure cette fois à la 3^e position sur la liste des candidats effectifs. Conseillère CPAS à Namur, Sara Castelein participe aussi à cette liste, en tant que 6^e candidate effective.

2.3.7. Circonscription de Bruxelles-Capitale

En 2019, Écolo a remporté 4 sièges ; le PS et le MR en ont obtenu 3 chacun ; le PTB*PVDA et Défi 2 chacun ; le dernier siège est allé au CDH. En 2024, 16 sièges sont désormais à pourvoir dans cette circonscription, soit 1 de plus que cinq ans auparavant.

La circonscription de Bruxelles-Capitale compte, logiquement vu son caractère bilingue, le nombre le plus élevé de listes : pas moins de 17 d'entre elles y sont en compétition, soit 5 listes de plus qu'en 2019, et ce malgré le fait que les partis néerlandophones CD&V et Open VLD ne déposent plus de liste indépendante ⁴⁵.

Pas moins de 9 « petites listes », qui n'étaient pas présentes au précédent scrutin, se présentent au suffrage des électeurs. Deux d'entre elles sont complètes : Collectif Citoyen et Team

⁴⁵ Le CD&V et l'Open VLD présentent des candidats sur les listes de leur parti frère, Les Engagés et le MR respectivement, ainsi que le font Vooruit depuis 2019 (à l'époque, SP.A) et Groen depuis 2014 sur les listes PS pour l'un et Écolo pour l'autre (cf. *supra*).

Fouad Ahidar. Les 7 autres sont incomplètes : Agora (2 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Belg.Unie-BUB (2 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Lutte ouvrière (9 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Parti.j Blanco (5 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), l'Unie (10 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Volt Europa (11 candidats effectifs et 6 candidats suppléants) et Voor U / Pour Vous (9 candidats effectifs et 6 candidats suppléants). En outre, la liste Transparency, initialement déposée, a été écartée.

**Tableau 20. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale de Bruxelles-Capitale
(16 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
Écolo	1	Rajae Maouane	co-présidente d'Écolo, ancienne députée bruxelloise et de la Communauté française, ancienne conseillère communale à Molenbeek-Saint-Jean
	2	Gilles Vanden Burre	député fédéral sortant (chef du groupe Écolo-Groen à la Chambre des représentants)
	3	Tinne Van der Straeten	ministre fédérale de l'Énergie (Groen), conseillère communale à Koekelberg et ancienne échevine de cette commune, ancienne députée fédérale, ancienne vice-présidente de Groen!
	4	Hamza Belakbir	membre du cabinet du ministre bruxellois Alain Maron, ancien président du Centre régional du libre examen (Centre Librex), co-président de la section Écolo d'Anderlecht
	5	Séverine de Laveleye	députée fédérale sortante, conseillère communale (cheffe de groupe) à Forest
PS	1	Caroline Désir	ministre de l'Éducation de la Communauté française, ancienne députée fédérale, ancienne sénatrice, ancienne députée bruxelloise et de la Communauté française, conseillère communale à Ixelles et ancienne échevine de cette commune
	2	Ridouane Chahid	député bruxellois sortant (chef du groupe PS au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale), bourgmestre d'Evere faisant fonction
	3	Lydia Mutyebele Ngoi	échevine à Bruxelles
	4	Philippe Close	bourgmestre de Bruxelles, ancien député bruxellois, vice-président du PS
MR	1	Valérie Glatigny	ancienne ministre de la Communauté française
	2	Michel De Maegd	député fédéral sortant, ancien journaliste
	3	Youssef Handichi	député bruxellois sortant (élu sur la liste PTB) ⁴⁶ , ancien conducteur de la STIB
	4	Alexia Bertrand	secrétaire d'État fédérale au Budget et à la Protection des consommateurs (Open VLD), ancienne députée bruxelloise et de la Communauté française (MR), ancienne conseillère communale à Woluwe-Saint-Pierre

⁴⁶ Il a quitté les rangs du PTB en février 2024 pour siéger comme indépendant au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, et a rejoint le MR le mois suivant.

PTB-PVDA	1	Nabil Boukili	député fédéral sortant, ancien conseiller communal à Forest
	2	Annik Van den Bosch	militante syndicale (FGTB) chez Delhaize
	3	Julien Ribaud	travailleur social
Défi	1	François De Smet	député fédéral sortant, président de Défi
	2	Sophie Rohonyi	députée fédérale sortante, conseillère communale à Rhode-Saint-Genèse, présidente du Conseil des femmes francophones de Belgique (CFFB)
	3	Michel Claise	ancien juge d'instruction
Les Engagés	1	Élisabeth Degryse	ancienne vice-présidente de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes (ANMC)
	2	Pierre Kompany	député bruxellois sortant, ancien bourgmestre de Ganshoren
N-VA	1	Toby De Backer	chef de cabinet adjoint de la ministre flamande Zuhal Demir
VB	1	Jan Verleysen	ancien président du club de service Marnixring
Agora	1	Florence Prudhomme	juriste
Belg.Unie-BUB	1	Cathy Allaert	retraîtée, ancienne commissaire de police
Collectif Citoyen	1	Alain Colignon	médecin
Lutte ouvrière	1	Isabel Destruement	enseignante
Parti.j Blanco	1	Laurent Ryckaert	fondateur du parti
Team Fouad Ahidar	1	Ammar Dabbour	expert financier
l'Unie	1	Charles de Groot	président de l'Unie
Volt Europa	1	Emeric Massaut	ingénieur chez Infrabel
Voor U / Pour Vous	1	Rachid El Hajui	conseiller communal à Dilbeek ⁴⁷

Parmi les listes des partis qui disposent déjà d'élus bruxellois à la Chambre des représentants, seules celles du PTB et de Défi sont tirées par des députés fédéraux sortants, Nabil Boukili pour la première et François De Smet pour la seconde, ce dernier étant en outre président du parti amarante. Une autre dirigeante de parti, Rajae Maouane, co-présidente d'Écolo, se présente également en tête de liste. Le PS et le MR ont tous deux fait le choix de confier leur 1^{re} place à une (ancienne) ministre de la Communauté française : Caroline Désir, ministre de l'Éducation sortante, pour le premier, et Valérie Glatigny, ministre de l'Enseignement supérieur jusqu'au 13 juillet 2023 (quand elle a démissionné pour raison de santé et a été remplacée par Françoise Bertieaux), pour le second. Il est à noter toutefois que V. Glatigny n'était pas le premier choix du MR pour occuper la tête de liste fédérale en Région bruxelloise : cette position avait initialement été confiée à Sophie Wilmès, députée fédérale sortante et ancienne Première ministre. Toutefois, à la suite du retrait de Charles Michel, actuel président du Conseil de l'Union européenne, de la course électorale, alors qu'il était annoncé en tête de la liste déposée par le MR dans le collège français pour l'élection du Parlement européen, S. Wilmès l'a remplacé à cette position (cf. *infra*) et V. Glatigny a alors été désignée pour tirer la liste bruxelloise MR à la Chambre. Les Engagés ont, eux, misé sur une nouvelle venue, Élisabeth Degryse, ancienne responsable principale des Mutualités chrétiennes du côté francophone, pour conduire leur liste ⁴⁸.

⁴⁷ Élu sur une liste Groen-SP.A en 2018, il siège comme indépendant depuis avril 2023.

⁴⁸ Georges Dallemagne, tête de liste CDH en 2019 (député fédéral sortant, ancien sénateur, conseiller communal à Woluwe-Saint-Pierre et ancien échevin à Bruxelles), ne se représente plus.

Parmi les partis néerlandophones, seuls la N-VA et le VB déposent des listes. La liste de la N-VA est tirée par le chef de cabinet adjoint de la ministre flamande Zuhair Demir, Toby De Backer, et celle du VB par un militant flamand habitant Dilbeek (en Brabant flamand), Jan Verleysen. La liste d'extrême droite est poussée par une personnalité bien connue de cette mouvance, et ce des deux côtés de la frontière linguistique : Patrick Sessler, qui fut tête de liste du VB à Bruxelles en 2014 et dans le Hainaut en 2019, et qui fut notamment député bruxellois FN. Comme en 2014 et 2019, la liste Écolo accueille des membres de Groen ; tel est notamment le cas de la ministre fédérale Tinne Van der Straeten. Comme elle l'avait fait en 2019 pour des candidats SP.A, la liste du PS accueille une candidate Vooruit : il s'agit de Bieke Comer (5^e), échevine à Anderlecht. Il est en revanche nouveau que la liste du MR accueille des candidats Open VLD et celle des Engagés des candidats CD&V. La présence de la secrétaire d'État Alexia Bertrand (Open VLD) sur la liste du MR est particulièrement notable, puisque l'on se rappellera qu'elle était cheffe du groupe MR au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale avant d'être nommée au gouvernement fédéral et de s'affilier à l'Open VLD. Les règles propres à l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (cf. *supra*) ne permettant pas à A. Bertrand de se présenter dans le groupe linguistique néerlandais de cette assemblée, il ne lui était pas possible de concourir pour son nouveau parti à l'élection régionale bruxelloise ; un tel obstacle n'existant pas pour l'élection fédérale, elle a œuvré à l'ouverture de la liste MR à des candidats du parti libéral flamand ⁴⁹. Sur la liste des Engagés, l'avocat Renaud Vercaemst porte les couleurs du CD&V à la 3^e place.

La liste Écolo compte entre autres Marie Thibaut de Maisières (7^e), porte-parole de la ministre bruxelloise Elke Van den Brandt (Groen), Shahin Mohammad (9^e), conseillère communale à Anderlecht, Liesbeth Goossens (13^e), collaboratrice Groen de la ministre fédérale Zakia Khattabi. Elle est fermée par Laurent d'Ursel, militant contre le sans-abrisme (14^e), Anne Herscovici (15^e), ancienne députée bruxelloise et de la Communauté française, et ancienne présidente du CPAS d'Ixelles, et Benoit Ceysens (16^e), directeur de la ferme Nos Pilifs (une entreprise bruxelloise de travail adapté). Les députés fédéraux sortants Claire Hugon et Guillaume Defossé occupent à nouveau les places de 1^{er} et 2^e candidats suppléants qui étaient les leurs en 2019. Suivent notamment Pauline Warnotte (3^e), conseillère communale à Saint-Josse-ten-Noode, Rosalie Mogenet (4^e), cheffe de cabinet des échevins Écolo de Woluwe-Saint-Pierre, et Emre Sumlu (8^e), conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean. La place de dernière candidate suppléante est attribuée à Zoubiba Jellab, échevine à Bruxelles.

Sur la liste PS, on note la présence d'Abdellah Achaoui (6^e), échevin à Molenbeek-Saint-Jean, Khadija Boudiba (7^e), conseillère CPAS à Rhode-Saint-Genèse (ex-MR) ⁵⁰, Yvon Englert (8^e), ancien recteur de l'Université libre de Bruxelles (ULB), Florence Wautelet (11^e), directrice de cabinet adjointe de la secrétaire d'État bruxelloise Nawal Ben Hamou, Hassan Chegdani (12^e), président du CPAS d'Ixelles, Patricia Rodrigues da Costa (13^e), conseillère communale à Jette, Mohamed El Ouariachi (14^e), conseiller communal à Saint-Gilles, Noémie Roger (15^e), directrice de cabinet adjointe de la ministre C. Désir et ancienne conseillère communale à Ixelles, et Andréa Rea (16^e), sociologue et professeur émérite de l'ULB, qui pousse la liste.

⁴⁹ Elle semble avoir également joué un rôle déterminant dans le ralliement de Youssef Handichi, député régional bruxellois sortant, élu depuis 2014 pour le compte du PTB, qui la devance sur la liste MR.

⁵⁰ Elle a quitté les rangs du MR pour rejoindre ceux du PS en février 2024.

Les deux premiers candidats suppléants sont respectivement Khalil Aouasti, député fédéral sortant et échevin à Koekelberg, et Delphine Chabbert, députée bruxelloise et de la Communauté française sortante. Rim Ben Achour (6^e) est conseillère au centre d'étude du parti (Institut Émile Vandeveld - IEV), Quentin Libotte (7^e) est conseiller politique au cabinet de la ministre fédérale Karine Lalieux, et Vanessa Rigodanzo (8^e) est directrice de cabinet adjointe du ministre-président bruxellois Rudi Vervoort et conseillère communale à Auderghem. L'échevin tennodois Philippe Boiketé est dernier candidat suppléant.

La liste MR est poussée par Viviane Teitelbaum (16^e), députée bruxelloise sortante, conseillère communale à Ixelles et ancienne échevine de cette commune. La 5^e place a été attribuée à Rachid Azaoum, ancien député bruxellois pour le CDH, et la 6^e à Nathalie Gilson, députée fédérale sortante, ancienne députée bruxelloise, conseillère communale à Ixelles et ancienne échevine de cette commune. Nicolas Kuczynski (7^e) est échevin à Rhode-Saint-Genèse et conseiller provincial UF en Brabant flamand, Arthur Martin (10^e) est trésorier des Jeunes MR, et Carine Gol-Lescot (12^e) est échevine à Uccle. Jacques de Jonghe d'Ardoye (8^e) est le fils de l'ancien député bruxellois et ancien bourgmestre d'Ixelles Yves de Jonghe d'Ardoye d'Erp, et Frédéric De Gucht (13^e), président de la section bruxelloise de l'Open VLD, est le fils de Karel De Gucht, figure majeure du parti libéral flamand (ancien commissaire européen, ancien vice-Premier ministre, ancien député européen, ancien député fédéral, ancien sénateur, ancien député flamand, ancien bourgmestre de Berlare et ancien président du VLD). Les deux premiers candidats suppléants sont respectivement Pierre Jadoul, ancien recteur de l'Université Saint-Louis Bruxelles (USL-B), et Audrey Henry, porte-parole du vice-Premier ministre David Clarinval. Mikaël Hosseini (4^e) est conseiller communal à Wezembeek-Oppem et président régional des Jeunes MR Bruxelles, Frédéric Waucquez (5^e) est conseiller communal à Bruxelles et Chantal Dubocage (6^e) est conseillère communale à Berchem-Sainte-Agathe. Le député fédéral sortant Philippe Pivin (également ancien député bruxellois et ancien bourgmestre de Koekelberg), 1^{er} candidat suppléant en 2019, qui avait remplacé Didier Reynders lorsque celui-ci était devenu commissaire européen, ne se représente plus. Françoise Bertieaux, ministre de la Communauté française en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles (également ancienne députée bruxelloise et de la Communauté française et ancienne échevine à Etterbeek), est dernière candidate suppléante.

Sur la liste PTB-PVDA, figurent notamment Luc Vancauwenberge (11^e), député bruxellois et de la Communauté française sortant et conseiller communal à Molenbeek-Saint-Jean, Leïla Lahssaini (12^e), députée bruxelloise sortante et conseillère communale à Schaerbeek, Elisa Sacco (14^e), conseillère communale à Saint-Gilles, Joëlle Crema (5^e), Adrien Vranken (13^e) et Hanne Bosselaers (15^e), tous trois actifs au sein de l'association Médecine pour le peuple, Marc Boutet (4^e) et Agnès Babinska (6^e), syndicalistes, Riet Dhont (8^e), ancienne conseillère communale à Bruxelles, et Gille Feyaerts (7^e), collaborateur parlementaire à la Chambre. Benjamin Pestieau, qui pousse la liste, est attaché à la direction nationale du PTB. La députée fédérale sortante néerlandophone Maria Vindevoghel ne figure pas sur cette liste mais pousse la liste PVDA dans le collège néerlandais pour l'élection du Parlement européen. La liste des candidats suppléants est emmenée par Jean-Pierre Kerckhofs (1^{er}), député bruxellois et de la Communauté française sortant, ancien syndicaliste (CSC), et président et fondateur de l'Appel pour une école démocratique (APED). Celui-ci est suivi notamment

par Quentin Vanbaelen (3^e), conseiller communal à Schaerbeek, Mathilde El Bakri (4^e), ancienne députée bruxelloise et conseillère communale à Bruxelles, Cloë Machuelle (6^e), coordinatrice de Médecine pour le peuple et ancienne présidente de COMAC Louvain-la-Neuve ⁵¹, Khalid Talbi (7^e), délégué syndical (FGTB), et Doh Coulibaly (9^e), conseillère communale à Bruxelles.

La liste Défi est poussée par la bourgmestre d'Auderghem, Sophie de Vos. Celle-ci est précédée notamment par Grégory Boen (5^e), conseiller communal UF à Drogenbos, Myriam Vanderzippe (8^e), conseillère communale à Jette, Françoise Carton de Wiart (10^e), ancienne députée bruxelloise et de la Communauté française et ancienne conseillère communale à Etterbeek, Muriel Duquennois (14^e), échevine à Evere, et Philippe Thiéry (15^e), président du CPAS de Linkebeek. Shazia Manzoor, ancienne conseillère communale MR à Molenbeek-Saint-Jean, est 1^{re} candidate suppléante. Elle est suivie entre autres par Françoise Devleeschouwer (3^e), présidente du CPAS de Kraainem et conseillère provinciale du Brabant flamand. Martine Payfa, ancienne députée fédérale, ancienne députée bruxelloise (ancienne vice-présidente de l'Assemblée de la COCOF), ancienne bourgmestre de Watermael-Boitsfort et ancienne vice-présidente du FDF, et Didier Gosuin, ancien ministre bruxellois, ancien député bruxellois et ancien bourgmestre d'Auderghem, sont les deux derniers candidats suppléants.

Sur la liste Les Engagés, figurent deux candidats du CD&V : l'avocat Renaud Vercaemst (3^e candidat effectif) et Mathilde Vermeire (2^e candidate suppléante), conseillère au cabinet du vice-Premier ministre Vincent Van Peteghem (CD&V). On recense aussi la présence de Fabienne Boucau-Mineur (4^e), échevine à Wezembeek-Oppem et vice-présidente de la fédération bruxelloise du parti, Julien Milquet (5^e), échevin à Anderlecht, et Benjamin Daro (13^e), échevin à Linkebeek ⁵². La liste est poussée par Véronique Rigot, conseillère politique du parti et ancienne coordinatrice de la recherche au CNCN-11.11.11. Les candidats suppléants sont emmenés par Ismaël Nuino, président du mouvement de jeunesse du parti (Génération engagée) et collaborateur politique au centre d'étude du parti (Centre d'études politiques, économiques et sociales - CEPESS), tandis que la 8^e et avant-dernière place est occupée par Stéphane Peycker, conseiller communal à Forest.

Au niveau des petites listes, ce sont fréquemment des figures centrales du parti qui se présentent dans la circonscription fédérale de Bruxelles-Capitale. Il en va ainsi de Laurent Ryckaert, fondateur du parti Blanco, et de Charles de Groot, président de l'Unie et auteur du livre *The Union: a vision for the future of Belgium* (2024). C'est également une figure centrale du mouvement qui tire la liste Collectif Citoyen : le docteur Alain Colignon, connu pour son adhésion à des méthodes alternatives de traitement du Covid-19, qui lui a valu deux années de suspension infligées par le conseil provincial du Hainaut de l'Ordre des médecins.

La liste Team Fouad Ahidar est emmenée par le belgo-palestinien Ammar Dabbour et poussée par Michel Dardenne, ancienne tête de liste de Act Salem et ancien vice-président du parti Islam.

⁵¹ COMAC (pour Changement, optimisme, marxisme, activisme, créativité) est le mouvement de jeunesse du PTB.

⁵² Élu sur la liste Écolo, il a quitté ce parti en octobre 2023.

2.3.8. Circonscription d'Anvers

En 2019, la N-VA a remporté 8 des 24 sièges de la circonscription d'Anvers. Le VB en a remporté 5, le CD&V 3, et Groen, l'Open VLD, le SP.A et le PVDA chacun 2.

Outre ces partis, cinq petites listes sont présentes dans la circonscription pour les élections du 9 juin 2024. Aucune d'entre elles n'est complète : Belg.Unie-BUB (1 candidat effectif et 6 candidats suppléants), DierAnimal (6 candidats effectifs et 6 suppléants), Partij Blanco (11 candidats effectifs et 6 suppléants), Volt Europa (7 candidats effectifs et 6 suppléants) et Voor U (17 candidats effectifs et 6 suppléants).

**Tableau 21. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale d'Anvers
(24 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
N-VA	1	Bart De Wever	président de la N-VA, député flamand sortant, bourgmestre d'Anvers, ancien député fédéral, ancien sénateur
	2	Sophie De Wit	députée fédérale sortante, bourgmestre d'Aartselaar, ancienne députée flamande
	3	Bert Wollants	député fédéral sortant, échevin à Lierre
	4	Dorien Cuylaerts	bourgmestre de Rijkevorsel
	5	Michael Freilich	député fédéral sortant
	6	Koen Metsu	député fédéral sortant, bourgmestre d'Edegem
	7	Mireille Colson	députée provinciale, conseillère communale à Herselt et ancienne échevine de cette ville
	8	Laura Delmas	enseignante, membre du conseil du district d'Anvers
	9	Sevilay Altintas	médecin, conseillère communale à Anvers
VB	1	Lode Vereeck	conseiller communal à Diepenbeek, ancien député flamand (LDD puis Open VLD), ancien sénateur coopté, ancien président de la LDD
	2	Ellen Samyn	députée fédérale sortante
	3	Reccino Van Lommel	député fédéral sortant, conseiller communal à Turnhout
	4	Sam Van Rooy	député flamand sortant, conseiller communal (chef de groupe) à Anvers
	5	Hans Verreyt	député fédéral sortant, conseiller communal à Boom
	6	Hedvig Van Brusselen	employée
CD&V	1	Annelies Verlinden	ministre fédérale de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, ancienne conseillère communale à Schoten
	2	Koen Van den Heuvel	député flamand sortant, bourgmestre de Puurs–Sint-Amands, ancien ministre flamand
	3	Tine Gielis	bourgmestre de Laakdal
	4	Hans Ides	échevin du district de Wilrijk

Groen	1	Meyrem Almaci	députée flamande sortante, ancienne présidente de Groen, ancienne députée fédérale, ancienne conseillère communale à Sint-Gillis-Waas puis à Anvers
	2	Staf Aerts	député flamand sortant, conseiller communal et ancien échevin à Duffel
	3	Anna Touré	conseillère de district à Anvers
Open VLD	1	Paul Van Tiggelt	vice-Premier ministre et ministre fédéral de la Justice et de la Mer du Nord
	2	Liselotte Dupont	avocate
	3	Pia Indigne	échevine à Malines
Vooruit	1	Jinnih Beels	échevine à Anvers, ancienne commissaire de police
	2	Oskar Seuntjens	président du mouvement de jeunesse de Vooruit (Jongsocialisten)
	3	Jan Bertels	chef de cabinet du vice-Premier ministre Frank Vandenbroucke, ancien député fédéral, ancien député flamand, ancien bourgmestre de Herentals
PVDA	1	Peter Mertens	député fédéral sortant, secrétaire général du PTB et ancien président de ce parti, conseiller communal à Anvers
	2	Greet Daems	députée fédérale sortante, conseillère communale à Geel
	3	Manal Toumi	collaboratrice parlementaire
Belg.Unie-BUB	1	Frederik Voets	fonctionnaire
DierAnimal	1	Ilse Bastiaensen	vice-présidente de la section d'Anvers de DierAnimal
Partij Blanco	1	Lens Raf	conseiller financier
Volt Europa	1	Jasper Coosemans	secrétaire de Volt Belgique
Voor U	1	Frank Wouters	consultant en entreprise

Dans la plus grande circonscription flamande, s'affrontent le président de la N-VA, Bart De Wever, la ministre fédérale Annelies Verlinden (CD&V), le vice-Premier ministre fédéral Paul Van Tiggelt (Open VLD), et l'ancienne présidente de Groen, Meyrem Almaci. La tête de liste du VB est une personnalité connue mais nouvelle dans ce rôle : Lode Vereeck, qui a été élu député flamand dans la circonscription du Limbourg sur la Lijst Dedecker (LDD) en 2009 avant de passer à l'Open VLD en 2014 ⁵³.

La liste N-VA compte le bourgmestre de Mortsel (Erik Broeckx, 22^e), ainsi que les bourgmestres des districts de Berchem (Evi Van der Planken, 13^e), d'Ekeren (Koen Palinckx, 14^e) et de Berendrecht-Zandvliet-Lillo (Carl Geeraerts, 8^e suppléant). La liste des candidats effectifs est poussée par Peter De Roover, député fédéral sortant (chef du groupe N-VA à la Chambre des représentants) et ancien conseiller communal à Mortsel. C'est déjà depuis cette position qu'il avait été élu en 2019. La place de 1^{er} candidat suppléant est occupée par Wim Van der Donckt, député fédéral sortant et conseiller communal à Bonheiden. Les députés sortants Valérie Van Peel (ancienne échevine à Kapellen et ancienne vice-

⁵³ En 2018, il a fait la une dans le cadre d'une enquête judiciaire ouverte à la demande de l'Université Hasselt (UHasselt), où il enseignait, à propos d'un supposé comportement inapproprié avec des étudiantes. Si l'enquête judiciaire a été classée sans suite, L. Vereeck a été renvoyé du corps académique. Il a toutefois fait son retour à l'UHasselt dans une autre position peu après : le VB l'a choisi comme administrateur.

présidente de la N-VA) et Yoleen Van Camp (également ancienne échevine à Herentals) ne se représentent pas.

La liste VB a fait figurer le président de la section de Mol du VB, Stef De Keyser, en 7^e position. Le 1^{er} candidat suppléant est l'ancien commissaire de police Kristof Luybaert, ex-membre de la N-VA. La liste se clôt par des patronymes connus au sein du parti : Marijke Dillen (députée fédérale sortante, ancienne députée flamande, ancienne conseillère provinciale et ancienne conseillère communale à Anvers puis à Schilde, fille du fondateur du Vlaams Blok, Karel Dillen) est dernière candidate effective, et Luc Van Grieken (ancien conseiller communal à Mortsels et père du président du parti d'extrême droite flamand Tom Van Grieken) est dernier candidat suppléant.

Sur la liste CD&V, figurent Sarah de Keyser (5^e), échevine à Sint-Katelijne-Waver, et Wendy Weckhuysen (12^e), conseillère provinciale et ancienne bourgmestre de Rumst. Les deux dernières places ont été attribuées à Wivina Demeester (23^e), ancienne ministre fédérale, ancienne ministre flamande, ancienne députée fédérale, ancienne députée flamande et ancienne conseillère communale à Zoersel, et à Servais Verherstraeten (24^e), député fédéral sortant (chef du groupe CD&V à la Chambre), conseiller communal à Mol et ancien échevin de cette commune, ancien secrétaire d'État fédéral. Nahima Lanjri, députée fédérale sortante et conseillère communale à Anvers, est 1^{re} candidate suppléante.

Sur la liste Groen, on remarque la présence d'échevins de Turnhout (Marc Boogers, 5^e) et de Willebroek (Mina Koukas, 12^e), ainsi que celle, à la dernière place, de Mieke Vogels, ancienne ministre flamande, ancienne députée fédérale, ancienne sénatrice, ancienne députée flamande, ancienne échevine à Anvers et ancienne présidente de Groen!. En 2019, la liste était conduite par Kristof Calvo, qui, pour les élections du 9 juin 2024, a choisi de se présenter en dernière position sur la liste Écolo dans la circonscription fédérale du Hainaut. La place de 1^{er} candidat suppléant a été confiée à Björn Siffer, échevin à Malines. Kim Buyst, députée fédérale sortante, est tête de liste dans la circonscription d'Anvers pour l'élection du Parlement flamand.

En 5^e position de la liste Open VLD, on trouve Wim Claes, échevin à Kontich. On repère également la bourgmestre de Niel, Ellen Brits (21^e). La liste est poussée par Bart Somers, député flamand sortant, bourgmestre de Malines, ancien ministre-président flamand, ancien député flamand et ancien président de l'Open VLD. Le 1^{er} candidat suppléant est Arthur Orlans, échevin à Malines. Les députés fédéraux sortants Christian Leysen (ancien conseiller communal à Anvers) et Marianne Verhaert (bourgmestre de Grobbendonk) ne se représentent pas.

Sur la liste Vooruit, le 1^{er} candidat suppléant est Achraf El Yakhoulfi, conseiller communal (chef de groupe) à Turnhout.

Sur la liste PVDA, on remarque la présence de Ben Van Duppen (10^e), échevin du district de Borgerhout.

2.3.9. Circonscription du Brabant flamand

En 2019, la N-VA a remporté 5 des 15 sièges alloués à la circonscription du Brabant flamand. Les autres sièges sont allés à l'Open VLD (3), au CD&V (2), au VB (2), à Groen (2) et au SP.A (1).

Outre les partis ayant obtenu des élus et le PVDA, quatre petites listes se présentent dans la circonscription : Belg.Unie-BUB, Partij Blanco, l'Unie et Voor U. Parmi ces dernières, seule la liste Voor U est complète. Les autres comportent respectivement 6, 7 et 10 candidats effectifs, ainsi que chacune 6 candidats suppléants. La liste Alternatief2024 a été écartée.

**Tableau 22. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale du Brabant flamand
(15 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
N-VA	1	Theo Francken	député fédéral sortant, bourgmestre de Lubbeek, ancien secrétaire d'État fédéral
	2	Kristien Van Vaerenbergh	députée fédérale sortante, conseillère communale à Lennik
	3	Darya Safai	députée fédérale sortante
	4	Jeroen Tiebout	député flamand sortant, conseiller communal à Sint-Pieters-Leeuw
	5	Allessia Claes	députée flamande sortante, sénatrice sortante, conseillère communale à Montaigu-Zichem
	6	Sabine Wyns	conseillère communale à Holsbeek
Open VLD	1	Irina De Knop	bourgmestre de Lennik, ancienne députée flamande, ancienne conseillère provinciale
	2	Kjell Vander Elst	attaché au cabinet de la ministre flamande Gwendolyne Rutten ⁵⁴
	3	Kris Peetermans	échevin à Montaigu-Zichem
	4	Evelien Beeckman	échevine à Opwijk
CD&V	1	Sammy Mahdi	président du CD&V, ancien secrétaire d'État fédéral, ancien député fédéral, ancien conseiller communal à Vilvorde, ancien président des Jong CD&V
	2	Els Van Hoof	députée fédérale sortante, ancienne sénatrice, conseillère communale à Louvain et ancienne échevine de cette commune
	3	Walter De Donder	bourgmestre d'Affligem
VB	1	Britt Huybrechts	enseignante
	2	Kurt Moons	dirigeant d'entreprise
	3	Katleen Bury	députée fédérale sortante, ancienne conseillère communale à Sint-Pieters-Leeuw, ancienne conseillère provinciale, ancienne attachée de cabinet de ministres flamands N-VA

⁵⁴ Il est le fils du bourgmestre de Bertem (et ancien conseiller provincial) Joël Vander Elst.

Groen	1	Dieter Vanbesien	député fédéral sortant, conseiller communal à Haacht et ancien échevin de cette commune
	2	Veerle Leroy	conseillère communale à Beersel et ancienne échevine de cette commune
	3	Kilian Vandenhirtz	enseignant, ancien co-président du mouvement de jeunesse du parti (Jong Groen)
Vooruit	1	Frank Vandenbroucke	vice-Premier ministre et ministre fédéral des Affaires sociales et de la Santé publique, ministre d'État, ancien vice-ministre-président flamand, ancien député fédéral, ancien sénateur, ancien député flamand, ancien conseiller communal à Montaigu-Zichem, ancien président du SP
	2	Fatima Lamarti	échevine à Vilvorde, conseillère provinciale
PVDA	1	Kemal Bilmez	employé
Belg.Unie-BUB	1	Hans Van de Cauter	président de Belg.Unie-BUB, conseiller communal à Uccle
Partij Blanco	1	Dirk Laenen	ingénieur
l'Unie	1	Alexandra Bernaert	étudiante
Voor U	1	Els Ampe	députée flamande sortante (élue sur la liste bruxelloise de l'Open VLD), sénatrice sortante, ancienne députée régionale bruxelloise, ancienne échevine à Bruxelles

En Brabant flamand, trois têtes d'affiche se font face : l'ancien secrétaire d'État fédéral Theo Francken (N-VA), le président du CD&V, Sammy Mahdi, lui aussi ancien secrétaire d'État fédéral (tous deux ont eu le portefeuille de l'Asile et de la Migration), et le vice-Premier ministre fédéral Frank Vandenbroucke (Vooruit). Les têtes de liste de l'Open VLD et de Groen sont un peu moins connues. Dans le cas du VB et du PVDA, il s'agit de nouveaux venus en politique.

La liste N-VA est poussée par Sigrid Goethals, députée fédérale sortante (elle a suppléé Jan Spooren, devenu gouverneur de la province de Brabant flamand en juillet 2020) et échevine à Asse. Le 1^{er} candidat suppléant est Jeroen Bergers, président du mouvement de jeunesse du parti (Jong N-VA). La députée fédérale sortante (et ancienne conseillère communale à Louvain) Katrien Houtmeyers est cette fois candidate au Parlement flamand.

La liste Open VLD est poussée par la députée fédérale sortante Goedele Liekens. La place de dernière candidate suppléante est échue à Anne-Marie (Annemie) Neyts-Uyttebroeck, ministre d'État, ancienne ministre fédérale, ancienne ministre régionale bruxelloise, ancienne députée européenne, ancienne députée fédérale, ancienne députée bruxelloise, ancienne députée flamande, ancienne conseillère communale à Bruxelles, ancienne présidente du PVV et ancienne vice-présidente du VLD. On remarque également la présence du député fédéral sortant et bourgmestre de Hoeilaart Tim Vandenput (13^e, alors qu'il était 2^e en 2019) et de Michaël Verschueren, conseiller communal à Dilbeek et ancien actionnaire du RSC Anderlecht (14^e)⁵⁵. Jeroen Willems, entrepreneur et président de la section Open VLD de Louvain, est le 1^{er} candidat suppléant. Maggie De Block ne se présente plus à la Chambre : la députée fédérale sortante (cheffe du groupe Open VLD à la Chambre des représentants),

⁵⁵ Il suit ainsi les traces de son père, Michel Verschueren, qui avait poussé la liste libérale à la Chambre en 2014.

ancienne ministre fédérale et ancienne vice-présidente de l'Open VLD pousse la liste de son parti à l'élection du Parlement européen.

Sur la liste CD&V, le bourgmestre d'Affligem, Walter De Donder (3^e), est par ailleurs un acteur connu dans des séries de la télévision flamande, où il incarne notamment le rôle d'un bourgmestre (dans « Samson en Gert »). On remarque également Boudewijn Herbots (7^e), bourgmestre de Léau, Gunther De Wilde (14^e), bourgmestre de Gooik, Monique De Dobbeleer (6^e), échevine à Diest, et Gary Peeters (9^e), échevin à Landen. On relève la présence de deux enfants d'anciens Premiers ministres : Tom Dehaene (dernier candidat effectif), député provincial, conseiller communal à Zemst et ancien échevin de cette commune, ancien député flamand et fils de Jean-Luc Dehaene, et Kristina Eyskens (1^{re} candidate suppléante), échevine à Tervuren et fille de Mark Eyskens (et donc également petite-fille d'un autre ancien Premier ministre : Gaston Eyskens). Le député fédéral sortant et ancien ministre fédéral Koen Geens, tête de liste en 2019, ne se présente plus à la Chambre : il pousse la liste européenne du parti.

En 2019, la liste VB dans la circonscription fédérale du Brabant flamand était conduite par Dries Van Langenhove, fondateur du mouvement de jeunesse d'extrême droite flamand Schild & Vrienden ⁵⁶. D. Van Langenhove a démissionné de son mandat de député fédéral en février 2023, avant d'être condamné l'année suivante pour infraction à la loi sur le racisme et le négationnisme, ainsi qu'à la loi sur la détention d'armes. En 2024, le VB a placé en 4^e position Joris De Vriendt, député fédéral sortant (ayant remplacé D. Van Langenhove) et ancien conseiller communal à Montaigu-Zichem. Il est précédé par Katleen Bury, députée fédérale sortante, qui a rejoint le VB en 2019 après avoir été pendant dix ans active au sein des cabinets des ministres flamands N-VA Geert Bourgeois puis Ben Weyts, et mandataire locale durant six ans pour la N-VA. La liste est fermée par Willy Smout, un candidat qui s'est fait connaître par sa large maquette du champ de bataille de Waterloo, à la confection de laquelle il a consacré quarante années. La place de 1^{er} candidat suppléant est attribuée à Stijn Hiers, assistant parlementaire du député régional bruxellois sortant Dominiek Lootens-Stael.

La liste Groen comprend Joeri Van den Brande (5^e), échevin à Zemst, Mattias Bouckaert (9^e), échevin à Oud-Heverlee, Anja Peeten (10^e), échevine à Holsbeek, et Barbara de Bakker (14^e), échevine à Vilvorde, et est poussée par David Dessers (15^e), échevin à Louvain. La position de 1^{re} candidate suppléante est revenue à Valérie Tanghe, ex-directrice d'Accenture et ICT Woman of the Year 2023. La députée fédérale sortante (et conseillère communale à Louvain) Eva Platteau est cette fois candidate au Parlement flamand.

La liste Vooruit est poussée par Marc Snoeck, bourgmestre de Hal, pour les candidats effectifs et par Karin Jiroflée, députée fédérale sortante et échevine à Haecht, pour les candidats suppléants. Parmi les candidats effectifs, on trouve également Fatima Lamarti (2^e), échevine à Vilvorde, Peggy Massien (4^e), échevine à Hal, et Bert Cornillie, échevin à Louvain (14^e). La 1^{re} candidate suppléante est Nele Daenen, conseillère communale à Tirlemont.

⁵⁶ À ce propos, cf. B. BIARD, S. GOVAERT, « Schild & Vrienden », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2566-2567, 2023.

La liste PVDA est poussée par Sander Vandecapelle, président provincial du PTB pour le Brabant flamand, spécialiste en aviation du parti. En 2019, il tirait la liste de son parti pour le Parlement flamand ⁵⁷ et, en 2014, il emmenait la liste PVDA+ pour la Chambre.

Le 6^e et avant-dernier candidat de la liste l'Unie, Bruno Lemaire, est un ancien conseiller communal à Overijse.

C'est dans la circonscription fédérale du Brabant flamand que la députée flamande sortante et sénatrice sortante Els Ampe se présente. Depuis sa rupture avec l'Open VLD en septembre 2023, elle a lancé son mouvement Voor U (cf. *supra*). Elle réside en Région bruxelloise, mais n'avait que peu de chances d'être réélue au Parlement flamand, parmi les six députés bruxellois de cette assemblée. Elle aurait pu choisir de se présenter à l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, mais elle a préféré la Chambre des représentants (mais là également, elle n'avait guère de chance d'être élue si elle se présentait dans la circonscription de Bruxelles-Capitale). Elle est à la tête d'une liste complète.

2.3.10. Circonscription de Flandre occidentale

En 2019, la N-VA et le VB ont remporté chacun 4 sièges, le CD&V en a obtenu 3, le SP.A et l'Open VLD en ont chacun décroché 2, et le dernier siège est allé à Groen.

Outre le PVDA, qui n'avait pas obtenu de siège voici cinq ans, deux nouveaux partis déposent une liste cette fois-ci : il s'agit de Voor U (qui dépose une liste complète) et du Partij Blanco (dont la liste compte 5 candidats effectifs et 6 candidats suppléants).

**Tableau 23. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale de Flandre occidentale
(16 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
N-VA	1	Jean-Marie Dedecker	député fédéral sortant, bourgmestre de Middelkerke, ancien sénateur, ancien député flamand, fondateur de la Lijst Dedecker (LDD) et président de ce parti, ex-VLD
	2	Maike De Vreese	députée flamande sortante, sénatrice sortante
	3	Axel Ronse	député flamand sortant, échevin à Courtrai
	4	Charlotte Verkeyn	échevine à Ostende
	5	An Capoen	ancienne députée fédérale ⁵⁸
VB	1	Wouter Vermeersch	député fédéral sortant, conseiller communal à Courtrai, ancien conseiller provincial, ex-LDD
	2	Dominiek Spinnewyn-Snepe	députée fédérale sortante, conseillère communale (cheffe de groupe) à Zedelgem, ancienne conseillère provinciale
	3	Kristien Verbelen	employée
	4	Kurt Ravys	député fédéral sortant
	5	Michiel Descheemaeker	avocat, ancien échevin (N-VA) à Zonnebeke

⁵⁷ Avec 4,6 % du total des votes valables dans la circonscription du Brabant flamand, la liste PVDA aurait pu, mathématiquement, remporter un siège, mais elle ne franchissait pas le seuil légal de 5 %.

⁵⁸ Elle est la fille de l'ancien député flamand et ancien sénateur Michel Capoen (Volksunie).

CD&V	1	Nathalie Muylle	députée fédérale sortante, ancienne ministre fédérale, échevine à Roulers, vice-présidente du CD&V
	2	Franky Demon	député fédéral sortant, échevin à Bruges, ancien conseiller provincial
	3	Katrien Desomer	conseillère communale (cheffe de groupe) à Ypres
	4	Felix De Clerck	directeur de la communication du CD&V
Vooruit	1	Melissa Depraetere	députée fédérale sortante, conseillère communale à Harelbeke, présidente de Vooruit
	2	Jeroen Soete	conseiller communal (chef de groupe) à Ostende
	3	Annick Lambrecht	députée flamande sortante, sénatrice sortante, présidente du conseil communal de Bruges et ancienne échevine de cette commune, ancienne députée fédérale
Open VLD	1	Vincent Van Quickenborne	député fédéral sortant, bourgmestre de Courtrai, ancien vice-Premier ministre ⁵⁹ , ancien député flamand, ancien vice-président de l'Open VLD
	2	Mercedes Van Volcem	députée flamande sortante, échevine à Bruges
	3	Bert Verhaeghe	avocat, conseiller communal à Wervik et ancien échevin de cette commune
Groen	1	Matti Vandemaele	chef de cabinet adjoint de la vice-Première ministre Petra De Sutter
	2	Silke Beirens	échevine à Ostende
PVDA	1	Natalie Eggermont	médecin
Partij Blanco	1	Ewout Ramon	économiste (Universiteit Gent - UGent)
Voor U	1	Ivan Sabbe	ancien député flamand (LDD), ancien conseiller communal à Courtrai, ancien vice-président de la LDD

Dans la circonscription de Flandre occidentale, s'affrontent notamment Jean-Marie Dedecker, député fédéral N-VA sortant et président-fondateur de la LDD (Libertair, Direct, Democratisch, autrefois Lijst Dedecker), Nathalie Muylle, députée fédérale sortante et ancienne ministre fédérale CD&V, Melissa Depraetere, présidente de Vooruit, et Vincent Van Quickenborne, ancien vice-Premier ministre Open VLD.

La liste N-VA présente la particularité d'être emmenée par une personnalité qui n'est pas membre du parti, J.-M. Dedecker. Derrière celui-ci, on trouve notamment Wim Aernoudt (7^e), échevin à Gistel, et Virginie Derumeaux (10^e), échevine à Izegem. En 2019, c'est Sander Loones qui emmenait la liste de la N-VA dans la circonscription ; le député fédéral sortant, conseiller communal à Coxyde, ancien ministre fédéral, ancien député européen et ancien vice-président de la N-VA, est cette fois tête de liste au Parlement flamand. Le 1^{er} candidat suppléant est Koen Coupillie, chef de groupe au conseil communal et candidat bourgmestre à Dixmude.

La liste VB est conduite par les députés fédéraux sortants Wouter Vermeersch, également conseiller communal à Courtrai, et Dominiek Spinnewyn-Sneppé, conseillère communale

⁵⁹ Il a démissionné du gouvernement De Croo, au sein duquel il était ministre de la Justice et de la Mer du Nord, le 22 octobre 2023.

à Zedelgem. Derrière une nouvelle venue, Kristien Verbelen, le député fédéral sortant Kurt Ravys est 4^e. Nathalie Dewulf ne se représente pas. La 5^e place est occupée par Michiel Descheemaeker, ancien échevin (N-VA) à Zonnebeke. La liste est poussée par Christian Verougstraete, conseiller communal à Ostende. La 1^{re} suppléance est attribuée à Dieter Handekyn, vice-président de la section du parti à Waregem.

La liste VB est poussée par Christian Verougstraete, ancien député flamand et conseiller communal à Ostende. La députée fédérale sortante Nathalie Dewulf, également conseillère communale à Izegem, ne se représente pas. La place de 1^{er} candidat suppléant a échoué à Dieter Handekyn, vice-président de la section du parti à Waregem.

Sur la liste CD&V, on repère Frank Casteleyn (6^e), bourgmestre de Jabbeke, Bas Surmont (8^e), échevin à Wevelgem, Ann Van Essche (9^e), échevine à Izegem, et Hedwig Verdoodt (11^e), échevine à Tielt. En position de 1^{re} candidate suppléante, figure Lynn Calewaert, échevine à Harelbeke. Le député fédéral sortant Hendrik Bogaert, ancien secrétaire d'État fédéral, ancien bourgmestre de Jabbeke et ancien vice-président du CD&V, ne figure sur aucune liste pour les élections du 9 juin 2024. Il a annoncé en décembre 2023 qu'il créait un mouvement politique en dehors du CD&V, baptisé Redelijk Rechts, mais que cette formation ne déposerait pas de liste à l'occasion de ce scrutin multiple. H. Bogaert n'a pas quitté le groupe CD&V de la Chambre des représentants avant l'expiration de son mandat.

En 2019, la liste socialiste était emmenée par John Crombez (conseiller communal à Ostende, ancien secrétaire d'État fédéral, ancien député fédéral, ancien député flamand et ancien président du SP.A) qui a mis fin à sa carrière parlementaire en septembre 2020. Vicky Reynaert, députée fédérale sortante qui a suppléé J. Crombez, échevine à Beernem et ancienne conseillère provinciale, figure en 4^e place sur la liste Vooruit. Celle-ci comprend notamment Philippe Bolle (5^e), échevin à Ypres, Kasper Vandecasteele (6^e) et Patrick Roose (14^e), tous deux échevins à Menin, Tom Beunens (9^e), échevin à Avelgem, Ine Debruyne (10^e), échevine à Torhout, et Youro Casier (15^e), bourgmestre de Wervik, ancien député fédéral et ancien conseiller provincial. Axel Weydts, échevin à Courtrai, occupe la place de 1^{er} candidat suppléant.

Sur la liste Open VLD, on remarque Hina Bhatti (4^e), échevine à Ostende, Charlotte Castelein (5^e), échevine à Coxyde, Nick Wenmaekers (6^e), échevin à Knokke-Heist, et Jan Lievens (9^e), échevin à Koekelare. Véronique Buyck, bourgmestre d'Ardoioie, est 1^{re} candidate suppléante.

La liste Groen a Carol Cartigny, conseillère communale à Oostkamp, pour 1^{re} candidate suppléante.

2.3.11. Circonscription de Flandre orientale

En 2019, la N-VA a remporté 5 sièges dans la circonscription de Flandre orientale. Le VB et l'Open VLD ont tous deux obtenu 4 sièges. Le CD&V, Groen et le SP.A ont décroché 2 sièges chacun. Le dernier siège est allé au PVDA.

En 2024, outre ces partis, quatre petites listes se présentent aux suffrages des électeurs : Belg.Unie-BUB (1 candidat effectif et 6 candidats suppléants), GV-Gezond Verstand

(7 candidats effectifs et 6 candidats suppléants), Partij Blanco (5 candidats effectifs et 6 candidats suppléants) et Voor U (liste complète). La liste GV-Gezond Verstand ne se présente que dans cette circonscription.

**Tableau 24. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale de Flandre orientale
(20 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
N-VA	1	Anneleen Van Bossuyt	députée fédérale sortante, conseillère communale (cheffe de groupe) à Gand, ancienne députée européenne
	2	Christoph D'Haese	député fédéral sortant, bourgmestre d'Alost
	3	Kathleen Depoorter	députée fédérale sortante, échevine à Evergem, ancienne conseillère provinciale
	4	Peter Buysrogge	député fédéral sortant, échevin à Saint-Nicolas
	5	Lotte Peeters	échevine à Hamme
	6	Ward Vranken	conseiller communal à Buggenhout
VB	1	Barbara Pas	députée fédérale sortante (cheffe du groupe VB à la Chambre des représentants), conseillère communale à Termonde
	2	Ortwin Depoortere	député fédéral sortant, conseiller communal à Deinze, ancien député flamand
	3	Francesca Van Belleghem	assistante parlementaire
	4	Werner Somers	juriste, ancien conseiller communal à Ninove
	5	Alexander Van Hoecke	porte-parole du VB
Open VLD	1	Alexander De Croo	Premier ministre, ancien député fédéral, ancien sénateur, ancien président de l'Open VLD
	2	Katja Gabriëls	députée fédérale sortante, bourgmestre de Berlare
	3	Jean-Jacques De Gucht	député flamand sortant, échevin à Alost, ancien sénateur
	4	Veli Yüksel	ancien député fédéral, ancien député flamand, conseiller communal à Gand, ex-CD&V
	5	Anneleen Rimbaut	échevine à Wichelen
CD&V	1	Vincent Van Peteghem	vice-Premier ministre et ministre fédéral des Finances, conseiller communal à De Pinte et ancien bourgmestre de cette commune, ancien député fédéral, ancien député flamand
	2	Leentje Grillaert	députée provinciale, conseillère communale à Wetteren et ancienne échevine de cette commune
	3	Jan Vanderstraeten	bourgmestre de Lebbeke, conseiller du vice-Premier ministre P. Van Peteghem
Vooruit	1	Joris Vandenbroucke	député fédéral sortant (chef du groupe Vooruit à la Chambre des représentants), conseiller communal à Gand (et ancien conseiller communal à Gand et à Beringen), ancien député flamand, ancien conseiller provincial (Flandre orientale)
	2	Anja Vanrobaeys	députée fédérale sortante, conseillère communale à Erpe-Mere
	3	Brent Meuleman	bourgmestre de Zelzate

Groen	1	Petra De Sutter	vice-Première ministre et ministre fédérale de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste, conseillère communale à Horebeke, ancienne députée européenne, ancienne sénatrice
	2	Stefaan Van Hecke	député fédéral sortant, conseiller communal à Merelbeke
	3	Laura Schuyesmans	ancienne co-présidente du mouvement de jeunesse du parti (Jong Groen)
PVDA	1	Robin Tonniau	assistant parlementaire
	2	Julie Steendam	assistante parlementaire
Belg.Unie-BUB	1	Benedict Verbiest	agent immobilier
GV-Gezond Verstand	1	Tony Van Heuverswyn	ancien conseiller communal à Wetteren (Open VLD)
Partij Blanco	1	Marian De Grauwe	indépendante
Voor U	1	Michael Verstraeten	ancien président du parti Vrijheid

Dans la circonscription électorale de Flandre orientale, trois membres éminents du gouvernement Vivaldi se présentent : le Premier ministre, Alexander De Croo (Open VLD), et deux vice-Premiers ministres, Vincent Van Peteghem (CD&V) et Petra De Sutter (Groen).

Sur la liste N-VA, la bourgmestre de Zottegem, Evelien De Both, occupe la 7^e position. La dernière candidate effective est Elke Sleurs, députée flamande sortante, conseillère communale à Gand, ancienne secrétaire d'État fédérale et ancienne sénatrice. À la place de 1^{er} candidat suppléant, on trouve Lieve Truymen, échevine à Tamise et vice-présidente de la N-VA.

La liste VB est poussée par le député fédéral sortant Pieter De Spiegeleer, également conseiller communal à Haaltert. Jens De Pauw, président de la section du VB d'Eeklo, est le 1^{er} candidat suppléant. Steven Creyelman, député fédéral sortant et conseiller communal à Buggenhout, ne se représente pas. Lui et son frère, Frank Creyelman (conseiller communal à Malines, ancien sénateur coopté et ancien député flamand), également actif dans les rangs du VB, ont été soupçonnés en décembre 2023 d'avoir travaillé pour les services d'espionnage chinois. Le VB a soutenu S. Creyelman (tout en lui demandant de démissionner de son poste de président de la commission des Achats et ventes militaires de la Chambre, ce qu'il a accepté), mais a expulsé son frère de ses rangs. La Sûreté de l'État, à laquelle la Chambre des représentants avait demandé de mener une enquête, a indiqué n'avoir pas de preuve d'une implication de S. Creyelman dans les activités illégales de son frère. Cependant, l'intéressé a décidé de ne pas se présenter aux élections fédérales (il était pressenti à la 4^e place sur la liste VB en Flandre orientale) pour se concentrer sur son mandat local.

La liste Open VLD compte Wim Van Rossen, échevin à Tamise, en 6^e position, et est poussée par Christophe Peeters (20^e), président du conseil communal de Gand. Egbert Lachaert, député fédéral sortant, échevin à Marelbeke, ancien député flamand et ancien président de l'Open VLD, se présente cette fois pour le Parlement flamand. Le 1^{er} candidat suppléant est Sandro Di Nunzio, échevin à Lochristi et attaché au cabinet du vice-Premier ministre Paul van Tigchelt.

Sur la liste CD&V, on repère Hilde De Graeve (4^e), échevine à Lievegem, Joop Verzele (5^e), bourgmestre de Kruisem, Mathias Van de Walle (7^e), échevin à Aalter, Katrien Claus (8^e), échevine à Beveren, Dieter Mannaert (10^e), échevin à Termonde, et Lieselotte De Roover

(12^e), échevine à Zottegem. Fernand Van Trimpont, échevin à Grammont, ferme la liste. Les deux personnes élues en 2019 pour le CD&V ne se représentent pas : il s'agit de Pieter De Crem (qui avait choisi de ne pas siéger, se faisant d'emblée remplacer), bourgmestre d'Aalter, ancien vice-Premier ministre et ancien député fédéral, et de Leen Dierick, députée fédérale sortante et bourgmestre de Termonde ⁶⁰. Phaedra Van Keymolen, présidente du conseil provincial, échevine à Haaltert et collaboratrice de la secrétaire d'État fédérale Nicole de Moor, est 1^{re} candidate suppléante.

Sur la liste Vooruit, les deux premiers candidats sont les mêmes qu'en 2019. Rudy Coddens, échevin à Gand, est dernier candidat effectif. Niels Tas, conseiller communal à Termonde et ancien échevin dans cette commune, est chef de file des candidats suppléants ; il était 3^e candidat effectif en 2019.

La liste Groen est fermée par la députée provinciale Riet Gillis. Figurant juste devant celle-ci, Andy Depetter (19^e) est échevin à Denderleeuw. Evita Willaert, qui avait quitté la Chambre en 2022 pour devenir échevine à Gand, ne se représente pas. Les candidats suppléants sont emmenés par Jeroen Van Lysebetsens, conseiller communal à Gand.

Sur la liste PVDA, Sonja Welvaert, conseillère communale à Gand, et Chris Wauman, conseiller communal à Saint-Nicolas, figurent respectivement à la 3^e et à la 6^e place. Le 1^{er} candidat suppléant est Steven De Vuyst, échevin à Zelzate.

La liste Voor U est conduite par Michel Verstraeten, ancien président du parti Vrijheid, fondé en 2020, dans la foulée de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 ; ce parti s'opposait aux restrictions imposées par les autorités.

2.3.12. Circonscription du Limbourg

En 2019, la N-VA et le VB ont tous deux obtenu 3 sièges dans la circonscription du Limbourg, tandis que le CD&V et le SP.A en ont eu 2 et que l'Open VLD et Groen en ont obtenu chacun 1.

Outre ces partis et le PVDA, trois autres listes sont en lice en 2024 : Belg.Unie-BUB (1 candidat effectif et 6 candidats suppléants), Partij Blanco (dont la liste est complète) et Voor U (3 candidats effectifs et 6 candidats suppléants).

⁶⁰ Quant au remplaçant de P. De Crem, Jan Briers, député fédéral sortant et ancien gouverneur de Flandre orientale, il est candidat à l'élection du Parlement européen.

**Tableau 25. Élection de la Chambre des représentants (2024)
Candidatures dans la circonscription électorale du Limbourg
(12 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
N-VA	1	Steven Vandepuut	député flamand sortant, bourgmestre de Hasselt, ancien ministre fédéral, ancien député fédéral, vice-président de la N-VA
	2	Frieda Gijbels	députée fédérale sortante, conseillère communale à Oudsbergen
	3	Wouter Raskin	député fédéral sortant, conseiller communal à Bilzen et ancien échevin de cette commune
	4	Laura Olaerts	attachée au cabinet de la ministre flamande Zuhal Demir, conseillère communale à Genk
VB	1	Annick Ponthier	députée fédérale sortante, conseillère communale à Bilzen, ancienne conseillère provinciale
	2	Frank Troosters	député fédéral sortant, conseiller communal à Hasselt
	3	Dieter Keuten	manager e-commerce
	4	Patrick Vanparys	ingénieur, ancien vice-président du Vlaams Jeugd Parlement
CD&V	1	Nawal Farih	députée fédérale sortante, conseillère communale à Genk
	2	Steven Matheï	ancien député fédéral, bourgmestre de Peer, ancien député flamand, ancien conseiller provincial
	3	Ingrid Kempeneers	bourgmestre de Saint-Trond
Vooruit	1	Funda Oru	conseillère communale à Heusden-Zolder et ancienne échevine de cette commune, vice-présidente de Vooruit
	2	Alain Yzermans	bourgmestre de Houthalen-Helchteren
	3	Tine Jans	conseillère provinciale, attachée parlementaire
Open VLD	1	Steven Coenegrachts	député flamand sortant, sénateur sortant, ancien conseiller communal à Riemst
	2	Laurence Libert	échevine à Hasselt, ancienne députée flamande
Groen	1	Dirk Opsteyn	conseiller communal à Lanaken
	2	Derya Erdogan	échevine à Hasselt
PVDA	1	Kim De Witte	député flamand sortant, conseiller communal à Hasselt
Belg.Unie-BUB	1	François Breysem	brasseur
Partij Blanco	1	Joke Mulders	fonctionnaire communale
Voor U	1	Dirk Vijck	ancien député fédéral (LDD)

La N-VA a choisi Frieda Brepoels, ancienne députée européenne, ancienne députée fédérale, ancienne bourgmestre de Bilzen, ancienne députée provinciale et ancienne secrétaire générale du parti, pour pousser sa liste. Zuhal Demir, tête de liste en 2019 et devenue ministre flamande, se présente cette fois au Parlement flamand. La 1^{re} candidate suppléante est Jessie De Weyer, présidente du conseil provincial et échevine à Beringen.

Les têtes de liste pour le VB sont les mêmes qu'en 2019. Il s'agit des députés fédéraux sortants Annick Ponthier et Frank Troosters. Ceux-ci sont suivis de deux nouveaux venus issus du monde de l'entreprise, Dieter Keuten et Patrick Vanparys. La liste est poussée par le

troisième député fédéral sortant de la circonscription, Erik Gilissen, également conseiller communal à Beringen. Le 1^{er} candidat suppléant est Jorn Vanspauwen, coordinateur provincial du mouvement de jeunesse du parti (Vlaams Belang Jongeren).

Nawal Farih, qui emmène la liste CD&V, est la compagne du président du parti, Sammy Mahdi, relation qu'ils ont officialisée en 2023 ⁶¹. Sur cette liste, la 5^e position est dévolue à Mark Vos, bourgmestre de Riemst, la 6^e à Marleen Kauffmann, échevine à Bourg-Léopold et ancienne bourgmestre faisant fonction de cette commune, la 7^e à Bob Nijs, bourgmestre de Lommel et ancien conseiller provincial, la 9^e à Erik Van Roelen, bourgmestre de Halen, et la 11^e à Liesbeth Van der Auwera, bourgmestre de Bree et ancienne députée fédérale. La liste est poussée par le bourgmestre de Maasmechelen, ancien député fédéral et ancien conseiller provincial, Raf Terwingen. Les candidats suppléants sont emmenés par Tom Thijsen, bourgmestre de Kortesseem. Wouter Beke (député fédéral sortant, bourgmestre de Bourg-Léopold, ancien ministre fédéral, ancien ministre flamand, ancien sénateur et ancien président du CD&V), tête de liste pour le CD&V en 2019, emmène cette fois la liste de son parti pour le Parlement européen.

La liste Vooruit a Daan Deckers, conseiller communal à Maasmechelen, pour 1^{er} candidat suppléant. Meryame Kitir, ancienne ministre fédérale ⁶², ancienne députée fédérale et ancienne conseillère communale à Maasmechelen puis à Genk, qui était tête de liste en 2019, ne se représente pas.

Sur la liste Open VLD, on repère Marleen Kortleven (9^e), échevine à Maasmechelen, et Theo Snijkers (10^e), échevin à Dilsen-Stokkem. Patrick Dewael, bourgmestre de Tongres, ministre d'État, ancien vice-Premier ministre, ancien ministre-président flamand et ancien président de la Chambre des représentants, pousse la liste. Philippe Nys, attaché au cabinet de la ministre flamande Gwendolyn Rutten, s'est vu confier la position de 1^{er} candidat suppléant.

La liste Groen compte Ruben Stassen (3^e), conseiller communal à Tongres, et est poussée par Barbara Creemers, députée fédérale sortante et tête de liste en 2019. Le 1^{er} candidat suppléant est Jorge Luyts, ingénieur.

Le 1^{er} candidat suppléant de la liste PVDA est Stany Nimmegeers, coordinateur de Médecine pour le peuple à Genk.

Le 1^{er} candidat suppléant de la liste Voor U est Jo Kerkhofs, conseiller communal à Hechtel-Eksel.

⁶¹ Si des accusations de favoritisme ont pu être émises à l'encontre de N. Farih, il semble que le prédécesseur de son compagnon à la tête du parti, Joachim Coens, envisageait déjà de lui octroyer cette place (*Le Vif*, 28 février 2023, www.levif.be).

⁶² Elle a fait partie du gouvernement De Croo du 1^{er} octobre 2020 au 17 décembre 2022 en tant que ministre de la Coopération au développement et de la Politique des grandes villes.

3. SÉNAT

Depuis 2014, la Chambre des représentants est la seule des deux chambres du Parlement fédéral qui fasse l'objet d'une élection directe. Pour sa part, le Sénat est composé de 50 membres élus indirectement (désignés par et parmi les parlements de Région et de Communauté, sur la base des résultats de l'élection de ces assemblées) et de 10 membres cooptés (désignés par les premiers, sur la base des résultats de l'élection de la Chambre).

3.1. RÈGLES PROPRES À LA CONSTITUTION DU SÉNAT

Depuis les élections du 25 mai 2014, le Sénat compte 60 membres.

Les parlements de Communauté et de Région y envoient 50 membres sur la base des résultats de leur élection ⁶³ :

- 8 sont désignés par le Parlement wallon en son sein ;
- 2 sont désignés par le groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale en son sein ;
- 10 sont désignés par le Parlement de la Communauté française en son sein ;
- 29 sont désignés par le Parlement flamand en son sein ou au sein du groupe linguistique néerlandais du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- 1 est désigné par le Parlement de la Communauté germanophone en son sein.

Au moins 3 des 10 sénateurs désignés par le Parlement de la Communauté française doivent être membres du groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale ; 1 de ces 3 sénateurs peut toutefois ne pas être membre du Parlement de la Communauté française (mais uniquement, dans ce cas, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale). Au moins 1 des 29 sénateurs néerlandophones doit être domicilié en Région bruxelloise le jour de son élection.

Les 20 sièges attribués à des membres du Parlement wallon, du groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale ou du Parlement de la Communauté française sont répartis à la proportionnelle entre les partis qui ont obtenu au moins 1 siège dans chacune des trois assemblées concernées, et ce en tenant compte du résultat additionné de ces partis au Parlement wallon et dans le groupe linguistique français du Parlement

⁶³ Article 67 de la Constitution.

de la Région de Bruxelles-Capitale ⁶⁴. En outre, ces partis doivent avoir obtenu au moins 5 % des voix tant à l'élection du Parlement wallon que dans le groupe linguistique français lors de l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale ⁶⁵. Un tel seuil, appliqué dans ce cas uniquement à l'élection du Parlement flamand, vaut également pour la répartition à la proportionnelle des 29 sièges néerlandophones ⁶⁶.

Les 20 sénateurs membres du Parlement wallon, du groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale ou du Parlement de la Communauté française cooptent 4 sénateurs, tandis que, pour leur part, les 29 sénateurs néerlandophones en cooptent 6. La répartition de ces sièges s'opère, à la proportionnelle, sur la base des résultats électoraux obtenus à la Chambre des représentants. Est pris en compte dans ce cadre le total des voix cumulées reçues par un même parti, respectivement dans les circonscriptions du Brabant wallon, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, de Namur, de Bruxelles-Capitale et dans l'arrondissement administratif de Hal-Vilvorde, ou dans les circonscriptions d'Anvers, du Brabant flamand, de Flandre occidentale, de Flandre orientale, du Limbourg et de Bruxelles-Capitale ⁶⁷.

Au total, le Sénat est donc composé de 24 membres francophones (soit 40,0 %), de 35 membres néerlandophones (58,3 %) et de 1 membre germanophone (1,7 %). La Région de Bruxelles-Capitale est la seule entité fédérée à ne bénéficier d'aucune représentation au Sénat en tant que telle. Toutefois, comme le groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale désigne 2 sénateurs, qu'au moins 3 sénateurs désignés par le Parlement de la Communauté française doivent être membres du groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et que 1 sénateur néerlandophone doit être domicilié en Région bruxelloise le jour de son élection, les Bruxellois ont une représentation minimale garantie de 6 membres du Sénat (5 francophones et 1 néerlandophone), soit au moins 10 % de cette assemblée.

Pour entrer en ligne de compte pour la répartition des sièges au Sénat, les partis politiques doivent introduire une « déclaration de correspondance » auprès du greffier du Sénat. Ce document doit être déposé au plus tard 18 jours avant les élections, liant les listes qu'ils ont déposées dans différentes circonscriptions ⁶⁸. S'agissant des élections du 9 juin 2024, ces déclarations devaient être introduites auprès du Sénat le 22 mai 2024 au plus tard. Des déclarations de correspondance ont été fournies par les formations politiques suivantes :

- pour la répartition des sièges des sénateurs francophones des entités fédérées : PS, MR, Écolo, PTB, Les Engagés, Défi et Collectif Citoyen ;
- pour la répartition des sièges des sénateurs cooptés francophones : PS, MR, Écolo, PTB, Les Engagés, Défi et Collectif Citoyen ;
- pour la répartition des sièges des sénateurs néerlandophones des entités fédérées : N-VA, VB, CD&V, Open VLD, Vooruit (liste Vooruit.brussels dans la circonscription de Bruxelles), Groen et PVDA ;

⁶⁴ Article 68, § 1^{er}, alinéa 3 de la Constitution.

⁶⁵ Article 210*decies*, § 2 du Code électoral.

⁶⁶ Article 210*octies*, § 2 du Code électoral.

⁶⁷ Articles 217*quater* et 217*quinquies* du Code électoral.

⁶⁸ Articles 210*quinquies*, § 1^{er} et 217 du Code électoral.

- pour la répartition des sièges des sénateurs cooptés néerlandophones : N-VA, VB, CD&V, Open VLD, Vooruit, Groen et PVDA.

Du côté néerlandophone, il est à remarquer que les listes du CD&V, de l'Open VLD, de Vooruit, de Groen et du PVDA sont toutes trois incomplètes pour ce qui a trait à la répartition des sièges des sénateurs cooptés néerlandophones : aucune d'entre elles ne comprend la circonscription fédérale de Bruxelles-Capitale. En effet, pour l'élection de la Chambre des représentants dans cette circonscription, le CD&V, l'Open VLD, Vooruit et Groen ont chacun posé le choix, non de déposer une liste propre, mais de faire figurer leurs candidats sur la liste déposée par leur parti frère, c'est-à-dire respectivement Les Engagés, le MR, le PS et Écolo (cf. *supra*). Quant à lui, toujours en ce qui concerne les élections de la Chambre des représentants dans la circonscription de Bruxelles-Capitale, le PTB-PVDA – qui demeure un parti unitaire, non divisé selon un clivage linguistique – a déposé une liste unique, sous son appellation bilingue ; le choix a été posé de mentionner cette liste dans la déclaration de correspondance se rapportant à la répartition des sièges des sénateurs cooptés francophones.

Au total de ses 60 membres, l'ensemble du Sénat ne peut compter plus de deux tiers de sénateurs du même genre. Il s'agit là du seul quota hommes-femmes qui est appliqué, en Belgique, directement sur la composition d'une assemblée parlementaire, et non sur les listes de candidats à l'élection de cette assemblée. L'absence d'élection directe de membres du Sénat rendait en effet impossible l'application de tels quotas sur des listes de candidats.

Il est à noter que, depuis 2014, le Sénat ne connaît plus forcément de renouvellement intégral, contrairement à ce qui prévaut au niveau de la Chambre des représentants et des parlements de Région ou de Communauté. Il peut faire l'objet de renouvellements partiels, à la suite du renouvellement d'une des cinq assemblées des entités fédérées qui désignent des sénateurs, ou à la suite du renouvellement de la Chambre des représentants et, par conséquent, de la modification du rapport de force déterminant la répartition des 10 sièges de sénateur coopté. Le Sénat n'est plus dissous ou entièrement renouvelé que dans deux cas : après l'adoption d'une déclaration de révision de la Constitution (ce qui a été le cas en 2014, en 2019 et en 2024) et après la nomination d'un régent en cas de vacance du trône ⁶⁹.

3.2. RAPPEL DES ÉLECTIONS ANTÉRIEURES : COMPOSITION DU SÉNAT

En 2019, les sièges des 20 sénateurs francophones désignés par les assemblées de Région et de Communauté ont été répartis comme suit : 6 pour le PS, 5 pour le MR, 4 pour Écolo, 3 pour le PTB et 2 pour le CDH. Le Parlement wallon a désigné en son sein 2 sénateurs PS, 2 MR, 1 Écolo, 2 PTB et 1 CDH ; le PS et Écolo ont chacun pu désigner 1 sénateur dans le groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale ; le Parlement

⁶⁹ Article 95 de la Constitution.

de la Communauté française a désigné parmi ses membres 3 sénateurs PS, 3 MR, 2 Écolo, 1 PTB et 1 CDH ⁷⁰.

La répartition des sièges des 29 sénateurs néerlandophones désignés par le Parlement flamand a été la suivante : 8 à la N-VA, 6 au VB, 4 au CD&V, 4 à l'Open VLD, 3 au SP.A, 3 à Groen et 1 au PVDA ⁷¹.

L'attribution de l'unique siège de sénateur désigné par le Parlement de la Communauté germanophone a été déterminée par l'accord de gouvernement conclu entre les partenaires de la coalition formée pour gouverner la Communauté germanophone (gouvernement Paasch II : ProDG/SP/PFF). Durant la première partie de la législature, c'est Alexander Miesen (PFF ⁷²), président sortant du Parlement de la Communauté germanophone, qui a siégé au Sénat ; il a été remplacé à mi-mandat, à savoir à partir du mois d'avril 2022, par Gregor Freches (PFF également).

Les sièges de sénateur coopté ont été distribués, du côté francophone, entre le PS, le MR, Écolo et le PTB (à raison de 1 chacun) et, du côté néerlandophone, entre la N-VA, le VB, le CD&V, l'Open VLD, le SP.A et Groen (1 siège chacun).

Tableau 26. Sénat
Répartition des sièges, par catégorie de sénateurs et par formation politique (2019)

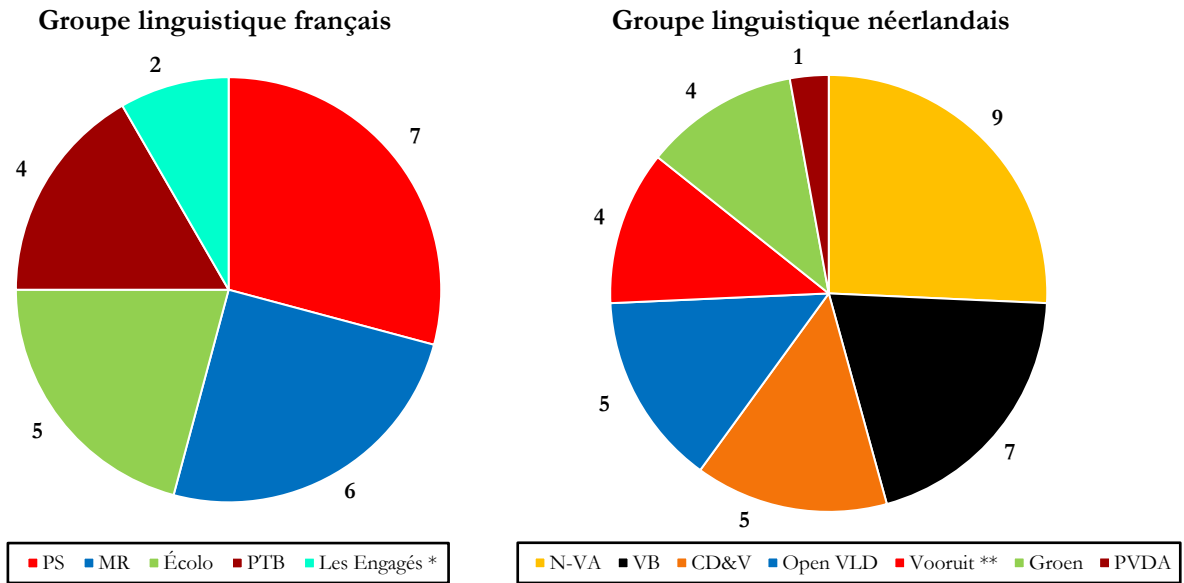
	Sénateurs des entités fédérées					Sénateurs cooptés	Total	
	Parlement wallon	Parlement de la Région de Bruxelles- Capitale	Parlement de la Communauté française	Parlement flamand	Parlement de la Communauté germanophone			Total
PS	2	1	3	–	0	6	1	7
MR	2	0	3	–	0	5	1	6
Écolo	1	1	2	–	0	4	1	5
PTB	2	0	1	–	0	3	1	4
CDH	1	0	1	–	0	2	0	2
N-VA	–	–	–	8	–	8	1	9
VB	–	–	–	6	–	6	1	7
CD&V	–	–	–	4	–	4	1	5
Open VLD	–	–	–	4	–	4	1	5
SP.A	–	–	–	3	–	3	1	4
Groen	–	–	–	3	–	3	1	4
PVDA	–	–	–	1	–	1	0	1
PFF	–	–	–	–	1	1	–	1
TOTAL	8	2	10	29	1	50	10	60

⁷⁰ Les trois premières formations ont chacune désigné un élu bruxellois parmi leurs sénateurs ; l'un des sénateurs Écolo n'est pas membre du Parlement de la Communauté française.

⁷¹ Parmi les députés flamands désignés par ces partis pour siéger au Sénat, 4 étaient domiciliés en Région bruxelloise le jour de leur élection : 1 N-VA, 1 Open VLD et 2 Groen.

⁷² Le PFF est la composante germanophone du MR.

Graphique 3. Sénat Composition des groupes linguistiques durant la législature 2019-2024



* Jusqu'au 12 mars 2022, CDH.

** Jusqu'au 21 mars 2021, SP.A.

Le sénateur désigné par le Parlement de la Communauté germanophone n'appartient à aucun des deux groupes linguistiques du Sénat. En termes de composition politique, il a appartenu au groupe MR au cours de la législature 2019-2024. Par ailleurs, les sénateurs Écolo et Groen ont formé durant celle-ci un groupe commun (Écolo-Groen), comptant 9 membres (soit autant que celui de la N-VA, qui a disposé du principal contingent au sein de la haute assemblée). De même, tous les sénateurs du PTB ont formé le groupe PVDA-PTB, fort de 5 membres.

Parmi les personnes installées en juillet 2019, figurent 46,7 % de femmes et 53,3 % d'hommes ; le prescrit constitutionnel est donc respecté en ce qui concerne la répartition par genre des membres du Sénat⁷³. Du côté francophone, figurent autant de sénatrices que de sénateurs (12 et 12). Du côté néerlandophone, on dénombre 16 femmes et 19 hommes (soit 45,7 % / 54,3 %). Le seul sénateur germanophone est un homme.

Durant la législature 2019-2024, le Sénat a été présidé par Sabine Laruelle (MR) jusqu'au 13 octobre 2020, puis par Stéphanie D'Hose (Open VLD) à partir de cette date.

⁷³ Cinq ans auparavant, la parité avait été atteinte (50,0 % / 50,0 %).

4. REPRÉSENTATION BELGE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Les élections européennes se déroulent du 6 au 9 juin 2024. En Belgique, le scrutin a lieu le dimanche 9 juin, afin de pourvoir à l'élection de 22 eurodéputés. Ceux-ci sont élus par trois collèges électoraux : français (8 sièges), néerlandais (13 sièges) et germanophone (1 siège).

4.1. RÈGLES PROPRES À L'ÉLECTION DE LA REPRÉSENTATION BELGE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Les listes présentées en Belgique pour l'élection du Parlement européen se composent de deux parties : une liste de candidats effectifs et une liste de candidats suppléants. Pour être complète, une liste doit compter un nombre de candidats effectifs correspondant au nombre total de sièges à pourvoir dans le collège électoral considéré, ainsi que 6 candidats suppléants (pour les collèges électoraux français et germanophone) ou 8 candidats suppléants (pour le collège électoral néerlandais).

Sur chacune des listes de candidats (effectifs ou suppléants) présentées pour l'élection de la représentation belge au Parlement européen, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un, d'une part, et les deux premiers candidats ne peuvent être du même sexe, d'autre part.

Comme pour tous les autres scrutins qui se déroulent en Belgique le 9 juin 2024, l'effet dévolutif de la case de tête est réduit de moitié.

4.2. RAPPEL DES ÉLECTIONS ANTÉRIEURES

Le dernier scrutin européen s'est déroulé, en Belgique, le 26 mai 2019. Le nombre d'eurodéputés à élire était alors de 21 : 8 par le collège électoral français, 12 par le collège électoral néerlandais et 1 par le collège électoral germanophone.

4.2.1. Résultats dans le collège électoral français

En 2019, sept listes se sont présentées au scrutin européen dans le collège électoral français ; c'était cinq de moins qu'en 2014 (et qu'en 2009). Cinq d'entre elles ont obtenu 1 ou 2 élus. Le PS, Écolo et le MR ont chacun remporté 2 sièges, le PTB et le CDH en ont remporté 1. C'est la première fois que le PTB obtenait 1 siège d'eurodéputé. Le PS et le MR ont tous deux perdu 1 siège, alors qu'Écolo en a gagné un second. Défi et le PP n'ont pas eu de siège.

La hiérarchie des partis a été modifiée. Si le PS est demeuré le premier parti dans le collège électoral français, avec 26,7 % des voix (– 2,6 %), le MR, avec 19,3 % des voix (– 7,8 %) a glissé à la troisième place ; c'est Écolo qui occupe la deuxième place, avec 19,9 % des voix (+ 8,2 %). Avec 14,6 % des voix (+ 9,1 %), le PTB, à la quatrième place, est passé devant le CDH, qui s'est classé cinquième avec 8,9 % des voix (– 2,5 %).

**Tableau 27. Élection de la représentation belge au Parlement européen (2014 et 2019)
Répartition des voix (en % des votes valables) et des sièges
dans le collège électoral français**

	2014		2019	
	%	sièges	%	sièges
PS	29,3	3	26,7	2
Écolo	11,7	1	19,9	2
MR	27,1	3	19,3	2
PTB ¹	5,5	0	14,6	1
CDH	11,4	1	8,9	1
Défi ²	3,4	0	5,9	0
PP	6,0	0	4,7	0

¹ En 2014, PTB-GOI.

² En 2014, FDF.

4.2.2. Résultats dans le collège électoral néerlandais

En 2019, huit listes – soit une de plus qu'en 2014 – se sont présentées au scrutin européen dans le collège électoral néerlandais. Six d'entre elles ont obtenu une représentation. La N-VA et le VB ont chacun obtenu 3 sièges, l'Open VLD et le CD&V en ont décroché 2, Groen et le SP.A en ont remporté 1. Le PVDA et Volt (dont c'était la première participation) n'ont pas remporté de siège. La N-VA et l'Open VLD ont tous deux perdu 1 siège, tandis que le VB en a gagné 2. Le CD&V, Groen et le SP.A ont tous enregistré un *statu quo* quant à leur représentation au sein de l'hémicycle européen.

La hiérarchie des partis a été modifiée. Si la N-VA est restée la première formation dans le collège électoral néerlandais avec 22,4 % des voix (– 2,3 %), le VB, avec 19,1 % des voix (+ 12,3 %), s'est hissé à la deuxième place. Avec 16,0 % des voix (– 4,4 %), l'Open VLD est demeuré à la troisième place, devant le CD&V (14,5 %, soit – 5,5 %). Avec 12,4 % des voix

(+ 1,8 %), Groen est passé devant le SP.A (10,2 % des voix, soit – 3,0 %) et occupe donc la cinquième place.

**Tableau 28. Élection de la représentation belge au Parlement européen (2014 et 2019)
Répartition des voix (en % des votes valables) et des sièges
dans le collège électoral néerlandais**

	2014		2019	
	%	sièges	%	sièges
N-VA	26,7	4	22,4	3
VB	6,8	1	19,1	3
Open VLD	20,4	3	16,0	2
CD&V	20,0	2	14,5	2
Groen	10,6	1	12,4	1
SP.A	13,2	1	10,2	1
PVDA ¹	2,4	0	5,0	0
Volt	–	–	0,5	0

¹ En 2014, PVDA+.

4.2.3. Résultats dans le collège électoral germanophone

En 2019, sept listes – soit une de plus qu’en 2014 – se sont présentées au scrutin européen dans le collège électoral germanophone. Le paysage politique de la Communauté germanophone se distingue de celui des autres régions du pays : il reste dominé par le parti social-chrétien, le Christlich Soziale Partei (CSP). Après avoir reculé en 2009 et en 2014, tout en se maintenant à la première position, ce dernier a réalisé une progression de + 4,6 % des voix en 2019. Ecolo a conservé sa deuxième place, devant le parti régionaliste germanophone ProDG ; les résultats de ces partis sont stables (respectivement – 0,3 % et – 0,1 %). Les libéraux du PFF et les socialistes du SP ont accusé une baisse sensible, respectivement de – 4,6 % et de – 3,7 % des voix, alors que Vivant a progressé de + 2,6 % des voix.

**Tableau 29. Élection de la représentation belge au Parlement européen (2014 et 2019)
Répartition des voix (en % des votes valables) et des sièges
dans le collège électoral germanophone**

	2014		2019	
	%	siège	%	siège
CSP	30,3	1	34,9	1
Ecolo	16,7	0	16,4	0
ProDG	13,2	0	13,1	0
PFF-MR ¹	16,1	0	11,5	0
SP	15,1	0	11,4	0
Vivant	8,6	0	11,2	0
Dier Animal	–	–	1,5	0

¹ En 2014, PFF.

Quelles que soient les évolutions en voix constatées pour les différents partis à ce scrutin européen, l'unique siège de député européen à pourvoir dans le collège électoral germanophone est resté au CSP, comme à chaque élection depuis la création de la circonscription germanophone en 1994.

Après Mathieu Grosch, élu en 1994 et réélu en 1999, 2004 et 2009, c'est Pascal Arimont, élu en 2014 et réélu en 2019, qui occupe le siège.

4.3. LISTES EN PRÉSENCE

Pour les élections européennes du 9 juin 2024, sept listes ont été déposées et acceptées pour le collège français (soit le même nombre qu'en 2019), neuf pour le collège néerlandais (une de plus qu'en 2019) et six pour le collège germanophone (soit une de moins qu'en 2019).

Pour chaque formation politique se présentant à l'élection de la représentation belge au Parlement européen du 9 juin 2024, les tableaux 30, 31 et 32 reprennent – respectivement pour le collège électoral français, pour le collège électoral néerlandais et pour le collège électoral germanophone – la place sur la liste, les prénom et nom, ainsi que les mandats et fonctions des premiers candidats effectifs. Les partis ayant obtenu au moins un siège à l'issue du précédent scrutin européen sont présentés dans l'ordre déterminé par le nombre de voix qu'ils avaient alors recueillies. Dans les tableaux, sont pris en considération les candidats qui sont placés en ordre théoriquement utile sur les listes de ces partis, c'est-à-dire les candidats qui figurent en tête des listes jusqu'à concurrence du nombre de sièges qu'ont obtenus pour ladite élection en 2019 les listes sur lesquelles ils se présentent, augmenté d'une unité (candidat qui occupe la place dite de combat). Dans les tableaux de candidatures, sont également repris les candidats figurant à la première place des autres listes déposées pour le scrutin. Celles-ci sont présentées par ordre alphabétique. Des commentaires ou compléments d'information sur la composition des listes suivent les tableaux.

4.3.1. Collège électoral français

Sept listes se présentent au suffrage, pour 8 sièges à pourvoir dans le collège électoral français. Six se présentaient déjà en 2019 : PS, Écolo, MR, PTB, Les Engagés (qui se présentaient en 2019 sous le nom de CDH) et Défi. La liste Anticapitalistes est la seule autre liste présente. Les listes Collectif Citoyen, DierAnimal et Volt Europa ont été écartées.

Anticapitalistes est le nom donné à la liste déposée par le parti Gauche anticapitaliste (en néerlandais, *Stroming voor en Antikapitalistisch Project - SAP*)⁷⁴. Cette formation est la section belge de la Quatrième Internationale, trotskyste. Elle met l'accent sur la lutte en faveur

⁷⁴ Il s'agit de la seule liste déposée par ce parti dans le cadre du scrutin multiple du 9 juin 2024.

du climat, des salariés, des droits des femmes et des minorités sexuelles, contre les violences policières et pour la solidarité avec le peuple palestinien ⁷⁵.

**Tableau 30. Élection de la représentation belge au Parlement européen (2024)
Candidatures dans le collège électoral français
(8 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
PS	1	Elio Di Rupo	ministre-président wallon, ministre d'État, conseiller communal à Mons, ancien Premier ministre, ancien ministre de la Communauté française, ancien député européen, ancien sénateur, ancien député fédéral, ancien député wallon et de la Communauté française, ancien bourgmestre de Mons, ancien président du PS
	2	Estelle Ceulemans	ancienne secrétaire générale de l'Interrégionale bruxelloise de la FGTB, ancienne attachée de cabinet de ministres fédéraux PS
	3	Duygu Celik	conseillère au cabinet de la vice-ministre-présidente wallonne Christie Morreale, vice-présidente du PS
Écolo	1	Saskia Bricmont	députée européenne sortante, ancienne déléguée du Parti vert européen (PVE)
	2	Olivier De Schutter	rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, professeur de droit à l'UCLouvain
	3	Léa Charlet	coordinatrice du mouvement de jeunesse d'Écolo (Écolo J), militante féministe ⁷⁶
MR	1	Sophie Wilmès	députée fédérale sortante, échevine à Rhode-Saint-Genèse, ancienne Première ministre, ancienne conseillère provinciale du Brabant flamand, ancienne conseillère communale à Uccle
	2	Olivier Chastel	député européen sortant, conseiller communal à Charleroi, ancien secrétaire d'État puis ministre fédéral, ancien ministre de la Communauté française, ancien député wallon et de la Communauté française, ancien échevin à Charleroi, ancien président du MR
	3	Benoît Cassart	agriculteur et entrepreneur, secrétaire de la Fédération nationale du commerce de bétail (FNCB)
PTB	1	Marc Botenga	député européen sortant, ancien attaché parlementaire pour la Gauche unitaire européenne (GUE) au Parlement européen
	2	Sophie Lecron	conseillère communale à Liège (cheffe de groupe)
Les Engagés	1	Yvan Verougstraete	entrepreneur (fondateur de la chaîne de commercialisation de produits pharmaceutiques Medi-Market), vice-président des Engagés, ancien conseiller communal à Woluwe-Saint-Pierre

⁷⁵ www.gaucheanticapitaliste.org.

⁷⁶ Elle est de nationalité française.

	2	Alda Greoli	présidente du CPAS de Spa, ancienne vice-ministre-présidente wallonne, ancienne vice-ministre-présidente de la Communauté française, ancienne députée wallonne et de la Communauté française, ancienne secrétaire nationale de la Mutualité chrétienne
Défi	1	Fabrice Van Dorpe	moniteur d'équitation, ancien cavalier professionnel
Anticapitalistes	1	Denis Verstraeten	enseignant

Les listes européennes sont fréquemment emmenées par des ténors de la vie politique. En 2024, les listes du PS et du MR sont tirées par deux anciens Premiers ministres, Elio Di Rupo (qui est également ministre-président wallon, pour la troisième fois, depuis 2019) et Sophie Wilmès (qui a démissionné du gouvernement fédéral De Croo le 15 juillet 2022). Les listes d'Écolo et du PTB sont, elles, emmenées par deux députés européens sortants, respectivement Saskia Bricmont et Marc Bottenga. La liste Les Engagés est tirée par le vice-président du parti, Yvan Verougstraete (qui a rejoint les rangs du parti turquoise en 2021). Défi participe au scrutin sous la houlette d'un nouveau venu en politique : Fabrice Van Dorpe.

La 4^e place de la liste PS est occupée par l'ancien président du tribunal de première instance de Bruxelles, Luc Hennart. La dernière place a été attribuée à Julie Fernandez-Fernandez, échevine à Liège, ancienne secrétaire d'État fédérale, ancienne députée fédérale et ancienne députée wallonne et de la Communauté française. Échevin à Walcourt, Matthieu Liessens figure en 5^e position. La place de 1^{re} candidate suppléante est confiée à Fabienne Winkel, bourgmestre de Soignies, ancienne sénatrice et ancienne députée fédérale. Elle est suivie à la 4^e place par Maxime Hardy, échevin à Charleroi et ancien député wallon et de la Communauté française, à la 5^e par Cassandra Luongo, conseillère communale à Andenne, et à la 6^e par Paul-Olivier Delannois, bourgmestre de Tournai, ancien député fédéral et ancien député wallon et de la Communauté française (et partenaire de la ministre fédérale Ludivine Dedonder). Les députés européens sortants Maria Arena (ancienne ministre fédérale, ancienne ministre-présidente de la Communauté française et ancienne ministre wallonne) et Marc Tarabella (bourgmestre d'Anthisnes et ancien ministre de la Communauté française), tous deux empêtrés dans le scandale du Qatargate, ne se représentent pas.

La liste Écolo est poussée par l'éditeur Luc Pire. On remarque également la présence, à la 7^e place, d'Évelyne Huytebroeck, ancienne ministre régionale bruxelloise et de la Communauté française, ancienne députée régionale bruxelloise, ancienne secrétaire fédérale d'Écolo et ancienne co-présidente du Parti vert européen (PVE). Cédric Melin (4^e), agriculteur biologique et fondateur de la coopérative Agricoover, a été conseiller communal à Court-Saint-Étienne. Stéphanie Lepczynski, conseillère au cabinet de la secrétaire d'État régionale bruxelloise Barbara Trachte, occupe la position de 1^{re} candidate suppléante. Elle est suivie notamment par Kim Fredericq Evangelista, directeur du service d'études d'Écolo (2^e), par Tony Demonté, ancien secrétaire général adjoint de la Centrale nationale des employés (CNE) (4^e), et par Adrien Blauen, agriculteur biologique connu pour ses actions en faveur de la préservation des terres agricoles (5^e). Isabelle Durant, ancienne secrétaire générale adjointe de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ancienne vice-présidente du Parlement européen, ancienne vice-Première-ministre, ancienne sénatrice, ancienne députée régionale bruxelloise, ancienne conseillère communale à Schaerbeek

et ancienne co-présidente d'Écolo, est dernière candidate suppléante. Le député européen sortant et ancien co-président du PVE Philippe Lamberts ne se représente plus.

La liste MR devait être emmenée par Charles Michel, actuel président du Conseil européen, ancien Premier ministre, ancien ministre wallon, ancien bourgmestre de Wavre et ancien président du parti. Ainsi l'avait-il annoncé début janvier, précisant qu'il quitterait ses hautes fonctions européennes au lendemain du scrutin s'il était élu. Cette décision a suscité de très nombreuses critiques, tant en Belgique que dans les milieux européens ; aussi a-t-il changé d'avis, annonçant trois semaines plus tard son retrait du scrutin. Plusieurs hypothèses ont alors été envisagées au sein du MR pour remplacer C. Michel à la tête de la liste européenne du parti. Didier Reynders, actuel commissaire européen et ancien vice-Premier ministre, a rapidement annoncé qu'il ne serait pas candidat. C'est finalement le nom de S. Wilmès qui s'est imposé⁷⁷. Figurant en 3^e position sur la liste européenne du MR, Benoît Cassart est un agriculteur actif dans la défense des intérêts du monde agricole ; s'il était déjà candidat sur la liste européenne du MR en 2014 (à la dernière place), c'est en tête de la liste européenne de Défi qu'il s'est présenté en 2019. À la 4^e place, se trouve Laura Hidalgo, la présidente des Jeunes MR. La 7^e place est occupée par Tanguy Stuckens, président du collège provincial du Brabant wallon. La députée européenne sortante Frédérique Ries, élue à cette fonction sans discontinuer depuis 1999 et brièvement secrétaire d'État fédérale en 2004 (en charge des Affaires européennes), ne se représente plus. La liste MR est poussée par Anne Barzin, échevine à Namur, ancienne députée fédérale, ancienne sénatrice et ancienne députée wallonne et de la Communauté française. Le 1^{er} candidat suppléant est Jonathan Biermann, échevin à Uccle. Il est suivi par Mélanie Laroche, échevine à Court-Saint-Étienne (2^e), par Simon Defat, conseiller communal à Neufchâteau (3^e), par Lucie Rousselle, conseillère communale à Ixelles et conseillère politique auprès du commissaire européen D. Reynders (4^e), par Daoudi Rafika, conseillère au cabinet de la ministre de la Communauté française Françoise Bertiaux (5^e), et par Thomas Cialone, conseiller provincial de Liège et conseiller communal à Ans (6^e).

La liste PTB comprend, à la 3^e place, l'ancien président de la FGTB Charleroi et ancien président des Métallurgistes Wallonie-Bruxelles (MWB) Hainaut-Namur, Antonio Coccio. La liste est poussée par David Pestieau, vice-président du PTB et directeur du centre d'études du parti. Il est précédé par Elisa Munoz Gomez, médecin à Médecine pour le peuple (7^e). Le 1^{er} candidat suppléant est Michaël Verbauwhede, ancien député régional bruxellois, ancien président de la Fédération des étudiant·e·s francophones (FEF) et rédacteur en chef du magazine du PTB, *Solidaire*. Pour sa part, Leïla Belafquih (5^e) est conseillère communale à Anderlecht.

Sur la liste Les Engagés, on remarque la présence à la 7^e position de Jean-Denis Lejeune, conseiller communal à Flémalle et conseiller provincial à Liège ; il est aussi le père de Julie Lejeune, une des victimes de Marc Dutroux en 1995-1996. Christiane Collinet (3^e) est conseillère communale à La Roche-en-Ardenne, Abdelrhani Belhaloumi (4^e) est un ancien conseiller communal à Saint-Gilles et Caroline De Winter (5^e) est conseillère communale à Mouscron. La liste est poussée par Claire Vandevivere, bourgmestre de Jette. La place de

⁷⁷ Ce choix a contraint le MR à trouver une autre personnalité que l'ancienne Première ministre pour emmener sa liste pour la Chambre des représentants dans la circonscription électorale de Bruxelles-Capitale : c'est l'ancienne ministre de la Communauté française Valérie Glatigny qui occupera cette place.

1^{er} candidat suppléant est occupée par Mathieu Perin, bourgmestre des Bons Villers. Il est suivi par Stéphanie Scailquin (2^e), échevine à Namur. La liste est fermée par Josy Arens, député fédéral sortant, bourgmestre d'Attert, ancien député wallon et de la Communauté française, et ancien conseiller provincial du Luxembourg. Le député européen sortant Benoît Lutgen, également bourgmestre de Bastogne, ancien ministre wallon, ancien député fédéral, ancien député wallon et de la Communauté française, et ancien président du CDH, ne concourt pas pour le scrutin européen : il emmène la liste des Engagés pour l'élection de la Chambre des représentants dans la circonscription fédérale du Luxembourg.

Chez Défi, si l'ancien ministre régional bruxellois et ancien bourgmestre d'Auderghem, Didier Gosuin, a un temps été pressenti pour tirer la liste, tel n'est finalement pas le cas (il figure comme dernier candidat suppléant sur la liste fédérale de son parti déposée dans la circonscription de Bruxelles-Capitale). La 2^e place est celle de Lailuma Sadid, journaliste afghane en exil. Alexandre Dermine, conseiller communal à Watermael-Boitsfort, est 7^e. Lise Batugowski, ancienne conseillère communale à Uccle, est 4^e candidate suppléante.

La liste Anticapitalistes se distingue par la présence de Philippe Poutou (3^e candidat effectif), ancien candidat à la présidence de la République française pour le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) en 2012, 2017 et 2022.

4.3.2. Collège électoral néerlandais

Neuf listes (soit une de plus qu'en 2019) se présentent au suffrage, pour 13 sièges à pourvoir dans le collège électoral néerlandais. Six listes disposent déjà d'une représentation au Parlement européen : N-VA, VB, Open VLD (qui concourt ici sous le nom d'Open VLD Renew UE), CD&V, Groen et Vooruit. Deux autres étaient déjà présentes au scrutin précédent : le PVDA et Volt Europa. La liste Voor U se présente pour la première fois.

Volt Europa est un mouvement politique paneuropéen, né en 2017 (initialement sous le nom de Vox Europe, rapidement abandonné pour éviter la confusion avec le parti d'extrême droite espagnol Vox). Volt Europa se définit comme un parti de centre-gauche, qui veut renforcer l'Union européenne, particulièrement dans ses dimensions sociale et citoyenne ⁷⁸. Volt soutient la construction d'une véritable Europe fédérale, dotée notamment d'une armée et d'une force de police. En 2019, il a obtenu 1 élu au Parlement européen (Damian Boeselager, Allemagne) ; il a également des représentants dans trois parlements nationaux (Bulgarie, Chypre et Pays-Bas). En 2024, le parti présente des listes pour le Parlement européen dans le collège électoral néerlandais ⁷⁹. Le parrainage de D. Boeselager lui a permis d'obtenir un numéro national (le n° 5).

Voor U est une formation politique lancée par Els Ampe, députée flamande sortante, après son départ de l'Open VLD survenu en septembre 2023. Celle-ci s'opposait de longue date à la ligne poursuivie par son parti et l'a quitté après avoir dénoncé la manière dont l'élection à la présidence du parti libéral flamand était organisée, impliquant une dérogation aux règles

⁷⁸ <https://volteuropa.org>.

⁷⁹ Il dépose des listes aussi à la Chambre des représentants (dans une circonscription flamande et dans la circonscription bruxelloise), au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (dans les deux groupes linguistiques) et au Parlement flamand (dans deux circonscriptions).

la régissant. En quelques semaines, E. Ampe est parvenue à rassembler un certain nombre de mandataires en rupture avec l'Open VLD, provenant de la LDD ou d'autres formations politiques de création récente, ou encore d'anciennes figures de la N-VA. Ce regroupement, qui se présente comme une « plateforme électorale », a collecté plus de 7 000 signatures afin de pouvoir déposer des listes dans le collège néerlandais pour l'élection du Parlement européen, dans toutes les circonscriptions flamandes et dans celle de Bruxelles-Capitale (sous le nom bilingue de Voor U / Pour Vous) pour l'élection de la Chambre des représentants, pour toutes les circonscriptions du Parlement flamand et, avec l'appui d'un élu sortant de Groen, dans le groupe linguistique néerlandais pour l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Les propositions phares du parti sont l'introduction de la démocratie directe, la réduction des impôts et la contraction des politiques et des dépenses publiques ainsi que du personnel politique et administratif, ainsi que la déontologie et la transparence en politique⁸⁰. Le parti a établi un code de conduite et énoncé douze principes avec lesquels les membres doivent se déclarer d'accord.

**Tableau 31. Élection de la représentation belge au Parlement européen (2024)
Candidatures dans le collège électoral néerlandais
(13 sièges à pourvoir)**

Liste	Place	Candidat	Mandats et fonctions
N-VA	1	Johan Van Overtveldt	député européen sortant, ancien ministre fédéral
	2	Assita Kanko	députée européenne sortante
	3	Kris Van Dijck	député flamand sortant, bourgmestre de Dessel
	4	Daphné Dumery	ancienne députée fédérale, conseillère communale à Blankenberge et ancienne bourgmestre de cette commune
VB	1	Tom Vandendriessche	député européen sortant
	2	Barbara Bonte	ancienne députée flamande
	3	Gerolf Annemans	député européen sortant, conseiller communal à Anvers, ancien député fédéral, ancien président du VB
	4	Filip De Man	député européen sortant, ancien député fédéral, ancien conseiller communal à Vilvorde
Open VLD Renew UE	1	Hilde Vautmans	députée européenne sortante, ancienne députée fédérale, échevine à Saint-Trond, ancienne présidente d'Open VLD Vrouwen
	2	Willem-Frederik Schiltz	député flamand sortant (chef du groupe VB au Parlement flamand), sénateur sortant, ancien député fédéral
	3	Stéphanie Anseeuw	échevine à Coxyde et ancienne présidente du CPAS de cette commune, ancienne sénatrice
CD&V	1	Wouter Beke	député fédéral sortant, bourgmestre de Bourg-Léopold, ancien ministre fédéral, ancien ministre flamand, ancien sénateur, ancien président du CD&V
	2	Liesbet Sommen	ambassadrice KlimaatContact, coordinatrice de la campagne « Samen voor slim statiegeld »
	3	Peter Verlinden	journaliste

⁸⁰ www.vooru.be.

Groen	1	Sara Matthieu	députée européenne sortante
	2	Thomas Jans	attaché au cabinet de la ministre fédérale Petra De Sutter
Vooruit	1	Bruno Tobback	député flamand sortant, conseiller communal et conseiller du CPAS à Louvain, ancien ministre fédéral, ancien député fédéral, ancien conseiller provincial du Brabant flamand, ancien président du SP.A
	2	Kathleen Van Brempt	députée européenne sortante, conseillère communale à Anvers, ancienne ministre flamande, ancienne députée flamande, ancienne secrétaire d'État fédérale
PVDA	1	Rudi Kennes	conseiller communal à Willebroek
Volt Europa	1	Sophia In't Veld	députée européenne sortante (Pays-Bas, élue sur la liste D66)
Voor U	1	Marta Barandiy	présidente fondatrice de l'ONG PromoteUkraine

La liste N-VA est conduite par deux députés européens sortants : Johan Van Overtveldt, ancien ministre fédéral des Finances dans le gouvernement Michel I et ancien rédacteur en chef des magazines *Trends* et *Knack*, et Assita Kanko, militante des droits humains originaire du Burkina Faso. Le troisième député européen sortant de la N-VA, Geert Bourgeois (ancien ministre-président flamand, ancien député fédéral, ancien député flamand et ancien président de la N-VA), qui désire mettre fin à sa carrière politique, pousse la liste. La 5^e place est celle de Carl Hanssens, échevin à Saint-Nicolas. Le 1^{er} candidat suppléant est le chef de cabinet du ministre-président flamand Jan Jambon, Jeroen Overmeer. Il est suivi par la députée flamande sortante Annabel Tavernier. L'ancienne députée fédérale et ancienne députée flamande Ingeborg De Meulemeester, aujourd'hui échevine à Beveren, est dernière candidate suppléante.

Les trois députés européens sortants du VB se représentent en 1^{re}, 3^e et 4^e places. La 2^e place est occupée par Barbara Bonte, qui avait interrompu sa carrière politique et démissionné de son mandat de députée flamande en 2015 pour se consacrer à ses enfants. Le 1^{er} candidat suppléant est l'ancien député européen, ancien conseiller communal à Overijse et ancien président des Vlaams Blok Jongeren, Philip Claeys.

À l'Open VLD, Guy Verhofstadt (député européen sortant, ancien Premier ministre, ancien député fédéral, ancien sénateur, ancien député flamand, ancien conseiller communal à Gand et ancien président du VLD) souhaite mettre un terme à sa carrière ; il ne se présente plus que comme dernier candidat suppléant. La liste est conduite par la députée européenne sortante Hilde Vautmans, ancienne présidente d'Open VLD Vrouwen. À un mois du scrutin, H. Vautmans a fait l'objet d'allégations dans la presse concernant un usage illégitime des moyens mis à sa disposition par le Parlement européen dans la commune de Saint-Trond, dont elle est échevine ; soutenue par son président de parti, Tom Ongena, elle a démenti toute irrégularité. Derrière elle, le député flamand sortant Willem-Frederik Schiltz⁸¹ ambitionne d'occuper le deuxième siège de député européen qui pourrait échoir à l'Open VLD, remplaçant G. Verhofstadt. Derrière lui, on trouve Stéphanie Anseeuw, échevine à Coxyde

⁸¹ Il est le fils de feu Hugo Schiltz, qui fut vice-Premier-ministre, ministre d'État, ministre flamand et président de la Volksunie.

(3^e), et l'ancien champion de VTT Filip Meirhaeghe, médaillé d'argent aux jeux olympiques de Sydney en 2000 (4^e). On remarque également la présence sur la liste de Bart Tommelein, député flamand sortant, bourgmestre d'Ostende, ancien ministre flamand, ancien secrétaire d'État fédéral, ancien député fédéral, ancien sénateur (12^e), et de Maggie De Block, députée fédérale sortante, ancienne ministre fédérale et ancienne vice-présidente de l'Open VLD, qui clôture la liste (13^e). On note aussi celle d'Eva Vanhengel (5^e), porte-parole du ministre régional bruxellois Sven Gatz et fille de l'ancien ministre fédéral, ancien ministre bruxellois et ancien ministre flamand, député bruxellois sortant et conseiller communal à Evere Guy Vanhengel, et de Joris Pijpen, échevin à Hoeilaart et éditeur de *Woef magazine* (11^e). Le 1^{er} candidat suppléant est Sepp Tyvaert, président des Jong VLD. La 2^e candidate suppléante est Souad Abihi, experte en prévention du suicide et attachée au cabinet de la ministre flamande Gwendolyn Rutten. L'avant-dernier candidat suppléant est l'homme d'affaires et dirigeant de clubs de football Roland Duchâtelet, autrefois fondateur du parti Vivant et ancien sénateur.

L'ancien président du parti, Wouter Beke, tire la liste CD&V, devant deux nouveaux venus : Liesbet Sommen, activiste du climat, et le journaliste Peter Verlinden, spécialiste des questions de l'Afrique centrale, qui fut conseiller du ministre de la Coopération au développement André Geens (Volksunie). P. Verlinden s'était initialement engagé chez Voor U. La 4^e place est dévolue à l'échevine brugeoise Milou Esquenet. Derrière elle, on trouve Jan Briers, devenu député fédéral en 2019 (en tant que suppléant de Pieter De Crem) et ancien gouverneur de Flandre orientale. La liste CD&V est poussée par Koen Geens, député fédéral sortant et ancien vice-Premier ministre. Le 1^{er} candidat suppléant est Bram Van Hecke, ancien président de la section jeunesse du Boerenbond (Groene Kring). Derrière lui, la jeune Nathalie Lambrecht, échevine à Deinze, est 2^e candidate suppléante. La place de dernier candidat suppléant est dévolue à Wim Dries, bourgmestre de Genk et président de la Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (VVSG, union des villes et communes flamandes).

La liste Groen est emmenée par la députée européenne sortante Saraswati (« Sara ») Matthieu. Derrière elle, aux 2^e et 3^e places, figurent l'activiste pour les droits LGBTQIA+ Thomas Jans, attaché au cabinet de la ministre fédérale Petra De Sutter, et la militante pour les droits humains Samira Atillah, ancienne collaboratrice parlementaire de Meryame Kitir (SP.A). On note la présence de Magda Aelvoet (11^e), ministre d'État, ancienne ministre fédérale, ancienne députée européenne, ancienne députée fédérale, ancienne sénatrice, ancienne députée flamande et ancienne conseillère communale à Louvain. La liste est poussée par l'ancien député européen Bart Staes (ex-Volksunie, ex-Spirit). La 1^{re} candidate suppléante est Ariane Giraneza Birekeraho, une jeune activiste pour le climat de nationalité néerlandaise. Le 2^e candidat suppléant est Mathias Bienstman, directeur de communication au cabinet de la ministre fédérale du climat Zakia Khattabi (Écolo). Le dernier candidat suppléant est Johan Danen, député flamand sortant et conseiller communal à Bilzen.

La liste Vooruit comprend Yilmaz Kurtal, échevin à Genk, à la 3^e place. La liste est poussée par Philippe De Coene, échevin et président du CPAS de Courtrai, ancien député européen, ancien député fédéral, ancien député flamand et ancien conseiller provincial de Flandre occidentale. On y repère également l'ancienne députée fédérale (elle a été cheffe du groupe SP.A à la Chambre) Karin Temmerman, également conseillère communale à Gand et ancienne échevine de cette commune. La 1^{re} candidate suppléante est Gloria Ghéquierre,

attachée au cabinet du vice-Premier ministre Frank Vandenbroucke. La place de dernier candidat suppléant est dévolue à Joost Bonte, une personnalité connue pour son travail social dans les rues et ses apparitions dans le programme *Zorgen voor mama* de la VRT⁸².

La liste PVDA est emmenée par Rudi Kennes, conseiller communal à Willebroek, assistant parlementaire à la Chambre et ancien délégué syndical FG'TB. Il est suivi par Janneke Ronse (2^e), une infirmière qui préside l'association Médecine pour le peuple. La députée fédérale sortante Maria Vindevoghel occupe la dernière place de candidate effective. L'ingénieur et activiste du climat Wim Debucquoy occupe la place de 1^{er} candidat suppléant.

La liste Volt Europa est conduite par Sophia In'T Veld, députée européenne depuis 2004, élue aux Pays-Bas sur la liste du parti D66 – un parti qu'elle a quitté en juin 2023, pour rejoindre les rangs de Volt Europa. La section néerlandaise de Volt n'ayant pas souhaité lui confier une place sur ses listes, elle a choisi de poser sa candidature en Belgique.

4.3.3. Collège électoral germanophone

Six listes (soit une de moins qu'en 2019), composées chacune d'un seul candidat effectif et de 6 candidats suppléants, ont été déposées pour l'unique siège à pourvoir dans le collège électoral germanophone. Tous les partis concernés étaient déjà présents au scrutin précédent : CSP, Ecolo, ProDG, PFF-MR, SP et Vivant.

En région de langue allemande, étant donné qu'il n'y a qu'un seul siège à pourvoir, l'élection européenne se transforme *de facto* en une élection au scrutin majoritaire – et ce alors que les règles européennes imposent l'élection des députés européens à la proportionnelle.

**Tableau 32. Élection de la représentation belge au Parlement européen (2024)
Candidatures dans le collège électoral germanophone
(1 siège à pourvoir)**

Liste	Candidat	Mandats et fonctions
CSP	Pascal Arimont	député européen sortant, ancien député germanophone, ancien conseiller provincial, ancien président du CSP
Ecolo	Shqiprim Thaqi	ancien collaborateur à la mission diplomatique de la Suisse auprès de l'Union européenne, enseignant dans l'enseignement secondaire, interprète assermenté
ProDG	Liesa Scholzen	députée germanophone sortante, co-présidente de ProDG
PFF-MR	Sacha Brandt	entrepreneur, directeur commercial de la multinationale Extrusion Europe - Norsk Hydro
SP	Charles Servaty	président du Parlement de la Communauté germanophone, échevin à Butgenbach
Vivant	Alain Mertes	député germanophone sortant

⁸² Il est le frère du bourgmestre de Vilvorde, Hans Bonte (Vooruit).

Trois candidats figurant en tête de liste occupaient déjà cette position en 2019 : Pascal Arimont (CSP) – député européen sortant –, Shqiprim Thaqi (Ecolo) et Alain Mertès (Vivant). Pour leur part, ProDG et le SP ont confié leur 1^{re} place respectivement à Liesa Scholzen et à Charles Servaty ; tous deux sont députés de la Communauté germanophone sortants, qualité qu'ils partagent également avec A. Mertès. Quant à la liste PFF-MR, elle est emmenée par un nouveau venu sur la scène politique : l'entrepreneur Sacha Brandt.

Parmi les candidats suppléants, on compte trois députés de la Communauté germanophone sortants : Stephanie (« Steffi ») Pauels en 2^e candidate suppléante CSP, Michael Balter en 1^{er} candidat suppléant Vivant et Diana Stiel en 4^e candidate suppléante Vivant. Dans les rangs du CSP, on remarque aussi la présence de Fabrice Paulus, conseiller communal à Eupen, comme 1^{er} candidat suppléant, de Saskia Langer, co-présidente de l'organisation de jeunesse du CSP (Junge Mitte), comme 4^e candidate suppléante, et de Daniel Franzen, bourgmestre de Butgenbach, ancien député germanophone (2014-2018) et ancien conseiller provincial, comme 5^e candidat suppléant. La liste Ecolo est poussée à la 6^e et dernière place de candidat suppléant par Pascal Collubry, co-président d'Ecolo Ostbelgien. Sur la liste PFF-MR, le 1^{er} candidat suppléant est Donovan-Jason Niessen, vice-président de l'organisation de jeunesse du PFF (Jugend für Freiheit und Fortschritt - JFF). Concernant la liste SP, signalons la présence d'Eve-Marie (« Evi ») Niessen, secrétaire générale intersectorielle de la CGSP pour la régionale Welkenraedt (Ostbelgien), en tant que 1^{re} candidate suppléante, de Jean-Pierre Wetzels, secrétaire politique du groupe SP au Parlement de la Communauté germanophone, à la place de 2^e candidat suppléant, et d'Alfred Ossemann, conseiller provincial (et président du Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel), en qualité de 6^e candidat suppléant.

Le CRISP, Centre de recherche et d'information socio-politiques, est un organisme indépendant. Ses travaux s'attachent à montrer les enjeux de la décision politique, à expliquer les mécanismes par lesquels elle s'opère, et à analyser le rôle des acteurs qui y prennent part, que ces acteurs soient politiques, économiques, sociaux, associatifs, etc.

Par ses publications, le CRISP met à la disposition d'un public désireux de comprendre la société belge des informations de haute qualité, dans un souci d'exactitude, de pertinence et de pluralisme. Son objectif est de livrer à ce public les clés d'explication du fonctionnement du système socio-politique belge et de mettre en évidence les structures réelles du pouvoir, en Belgique et dans le cadre de l'Union européenne.

Le *Courrier hebdomadaire* paraît au rythme de 40 numéros par an, certaines livraisons correspondant à deux numéros. Chaque livraison est une monographie consacrée à l'étude approfondie d'un aspect de la vie politique, économique ou sociale au sens large. La revue du CRISP constitue depuis 1959 une source d'information incontournable sur des sujets variés : partis politiques, organisations représentatives d'intérêts sociaux et groupes de pression divers, évolution et fonctionnement des institutions, négociations communautaires, histoire politique, groupes d'entreprises et structures du tissu économique, conflits sociaux, enseignement, immigration, vie associative et culturelle, questions environnementales, européennes, etc. C'est également dans le *Courrier hebdomadaire* que sont publiés les résultats des élections commentés par le CRISP.

Les auteurs publiés sont soit des chercheurs du CRISP, formés en diverses disciplines des sciences humaines, soit des spécialistes extérieurs provenant des mondes scientifique, associatif et socio-politique. Dans tous les cas, les textes sont revus avant publication par le rédacteur en chef et par un groupe d'experts sélectionnés en fonction de la problématique abordée, afin de garantir la fiabilité de l'information proposée. Cette fiabilité, ainsi que la rigoureuse objectivité du *Courrier hebdomadaire*, constituent les atouts principaux d'une revue dont la qualité est établie et reconnue depuis près de 60 ans.

Fondateur : Jules Gérard-Libois

Président : Vincent de Coorebyter

Équipe de recherche :

Benjamin Biard, Pierre Blaise (*secrétaire général*), Fabienne Collard, Zoé Evrard, Jean Faniel (*directeur général*), Cédric Istasse, Vincent Lefebve, Caroline Sägesser, David Van Den Abbeel (*coordinateur du secteur Économie*)

Conseil d'administration :

Louise-Marie Bataille, Aline Bingen, Vincent de Coorebyter (*président*), Luc Denayer, Hugues Dumont (*vice-président*), Éric Geerkens, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Anne Heldenbergh (*vice-présidente*), Laura Iker, Rémy Leboutte, Michel Molitor (*vice-président honoraire*), Pierre Reman (*administrateur délégué*), Anne Roekens, Luc Simar, Robert Tollet (*vice-président honoraire*), Guy Vanthemsche, Pascale Vielle, Els Witte

Derniers numéros du *Courrier hebdomadaire* parus

- 2599 La préparation des élections du 9 juin 2024
I. Cadre juridique du scrutin
Benjamin Biard, Pierre Blaise, Jean Faniel, Cédric Istasse,
Vincent Lefebve et Caroline Sägesser
- 2597-2598 Profils et comportements des électeurs
lors du scrutin fédéral du 26 mai 2019
Sous la direction de Koen Abts, Cecil Meeusen, Bart Meuleman
et Marc Swyngedouw
- 2595-2596 Les finances de la Région wallonne à l'épreuve de l'Union européenne :
normes comptables, budget base zéro (BBZ) et revues de dépenses
Loris Gathy et Damien Piron
- 2594 L'analyse d'impact de la réglementation (AIR) en Belgique, 1997-2023
II. Explication du bilan
Camille Lanssens
- 2592-2593 L'analyse d'impact de la réglementation (AIR) en Belgique, 1997-2023
I. Cartographie du bilan
Camille Lanssens
- 2590-2591 Les partis frères en Belgique : les relations entre le PS et Vooruit
Benjamin Biard
- 2588-2589 Les spécificités institutionnelles de la Communauté germanophone
au fil des réformes de l'État (II)
Cédric Istasse
- 2586-2587 Les spécificités institutionnelles de la Communauté germanophone
au fil des réformes de l'État (I)
Cédric Istasse
- 2585 L'année politique 2022 en Région bruxelloise
Pierre Blaise et Jean-Paul Nassaux
- 2583-2584 Les sources d'information des Belges : usages, attitudes, questionnements
Bernard Cools

La collection intégrale du *Courrier hebdomadaire* est accessible sur www.cairn.info.

L'accès est gratuit pour les numéros parus depuis plus d'un an.

**Découvrez notre catalogue complet incluant nos autres publications sur
www.crisp.be.**

**Pour être informé de nos publications dès leur parution,
inscrivez-vous en ligne à notre lettre d'information électronique.**